

Moutiers – La Guerche-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine,
déviation de la Guerche-de-Bretagne – tranche 1

Des occupations humaines de la Tène moyenne et du haut Moyen Âge

sous la direction de

Stéphane Bourne

avec la collaboration de

Anne-Françoise Cheref
Françoise Labaune-Jean
Cécile Le Carlier
Hervé Paitier

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
35 200
35 125

Arrêté de prescription
SRA 2010-156

Code Inrap
0A 05 0323 01

Moutiers – La Guerche-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine,
déviation de la Guerche-de-Bretagne – tranche 1

Des occupations humaines de la Tène moyenne et du haut Moyen Âge

sous la direction de

Stéphane Bourne

avec la collaboration de

**Anne-Françoise Chereil
Françoise Labaune-Jean
Cécile Le Carlier
Hervé Paitier**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737 Cesson-Sévigné cedex

Tél. 02 23 36 00 40, www.inrap.fr

Avril 2011

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

5	Fiche signalétique
6	Mots-clefs des thésaurus
7	Générique de l'opération
8	Notice scientifique
8	Etat du site
9	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
17	Projet de diagnostic
20	Arrêté de désignation du responsable scientifique

Résultats

23	1. Introduction
23	1.1 Circonstances de l'intervention
23	1.2 Contexte géographique, topographique et géologique
23	1.2.1 Contexte géologique
25	1.2.2 Contexte archéologique
26	1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre
28	2. L'occupation archéologique
31	2.1 Une occupation de la Tène moyenne
31	2.1.1 Présentation générale
31	2.1.2 Description des structures mises au jour
31	2.1.2.1 <i>Le fossé d'enclos</i>
33	2.1.2.2 <i>Le four</i>
33	2.1.2.3 <i>Les trous de poteau</i>
36	2.1.2.4 <i>Les autres structures excavées</i>
36	2.1.3 Conclusion
37	2.2 Une occupation du haut Moyen Âge
37	2.2.1 Présentation générale
37	2.2.2 Description des structures mises au jour (parcelle AM 6)
37	2.2.2.1 <i>Les fossés en extérieur de l'enclos</i>
45	2.2.2.2 <i>Le fossé d'enclos</i>
46	2.2.2.3 <i>Les fossés observés en intérieur de l'enclos</i>
47	2.2.2.4 <i>Les trous de poteau</i>
48	2.2.3 Description des structures mises au jour (parcelle AK 6)
48	2.2.3.1 <i>Les fossés</i>
48	2.2.3.2 <i>Les trous de poteau et les fosses</i>
54	2.2.3.3 <i>Les autres structures</i>
54	2.2.4 Conclusion
63	2.3 Synthèse sur les mobiliers
63	2.3.1 Le mobilier céramique protohistorique (A.-F. ChereI)
68	2.3.2 Le mobilier céramique historique (F. Labaune-Jean)

73	2.3.3	Des indices d'une activité de forge
74	3	Conclusion
76	4	Bibliographie

Inventaire technique

80	Inventaire des clichés numériques présentés
81	Inventaire des illustrations informatisées
82	Inventaire du mobilier céramique
82	Céramique protohistorique
83	Céramique historique
84	Inventaire des faits
92	Inventaire des minutes de terrain
93	Localisation et relevés des tranchées



1. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine

Commune
Moutiers
La Guerche-de-Bretagne

Codes

Code INSEE
35200 (Moutiers)
35125 (la Guerche-de-Bretagne)

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert II étendu

X : 332900 à 334000
Y : 333800 à 334300
Z : 64 à 71m NGF

Références cadastrales

Commune
Moutiers

Année
2011

Section
AA

Parcelles
6, 15, 16, 17, 36,29,31,35, 38,
41

Références cadastrales

Commune
La Guerche-de-Bretagne

Année
2011

Sections
AK
AM
AN

Parcelles
6, 8, 10
6, 8, 15, 80, 81, 83, 91
14, 15, 16, 111

Propriétaire du terrain

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2008-190 en date du 5 décembre
2008

Numéro de l'arrêté de
modification
2010-156 en date du 21 octobre
2010

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2010-156 en date du 21 octobre
2010

Maitre d'ouvrage des travaux d'aménagement

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

Nature de l'aménagement

Contournement routier de la
Guerche-de-Bretagne

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Bourne, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation :
14.02.2011

Fouille
15.02.2011 au 04.03.2011

Post-fouille
07.02.2011 au 01.03.2011

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

Paléolithique

inférieur
moyen
supérieur

Mésolithique et Épipaléolithique

Néolithique

inférieur
moyen
supérieur

Chalcolithique

Protohistoire

âge du Bronze

ancien
moyen
récent

âge du Fer

Hallstatt (premier âge du Fer)

■ La Tène (second âge du Fer)

■ Antiquité romaine (gallo-romain)

République romaine

Empire romain

Haut-Empire (jusqu'en 284)

Bas-Empire (de 285 à 476)

■ Époque médiévale

■ haut Moyen Âge

■ Moyen Âge

bas Moyen Âge

Temps modernes

Époque contemporaine

Ère industrielle

Sujets et thèmes

Édifice public

Édifice religieux

Édifice militaire

■ Bâtiment

Structure funéraire

Voirie

Hydraulique

■ Habitat rural

Villa

Bâtiment agricole

■ Structure agraire

Urbanisme

Maison

Structure urbaine

■ Foyer

■ Fosse

Sépulture

Grotte

Abri

Mégalithe

Artisanat

Argile (atelier)

Atelier

...

Mobilier

Industrie lithique

Industrie osseuse

■ Céramique

Restes

Végétaux

Faune

Flore

■ Objet métallique

Arme

Outil

Parure

Habillement

Trésor

Monnaie

Verre

Mosaïque

Peinture

Sculpture

Inscription

...

Études annexes

Géologie

Datation

Anthropologie

Paléontologie

Zoologie

Botanique

Palynologie

Macrorestes

■ An. de céramique

■ An. de métaux

Aca. des données

Numismatique

Conservation

Restauration

Générique de l'opération

Intervenants

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Resonsable d'opération	Responsable scientifique
Emmanuelle AH-Thon, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement
André Nove-Josserand, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevé du plan général
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier
Cécile Le Carlier	Ingénieur d'étude au CNRS	Etudes des scories
Hervé Paitier, INRAP	Photographe	Prise de clichés du mobilier céramique

Suivi de l'opération

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Villard, SRA	Ingénieur d'études	Mise en place et suivi de l'opération
Marc Talon, Inrap	Directeur Interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Marie Nolier	Logisticienne	Location du matériel
Olivier Laurent	Gestionnaire de base	Gestion du matériel

Notice scientifique

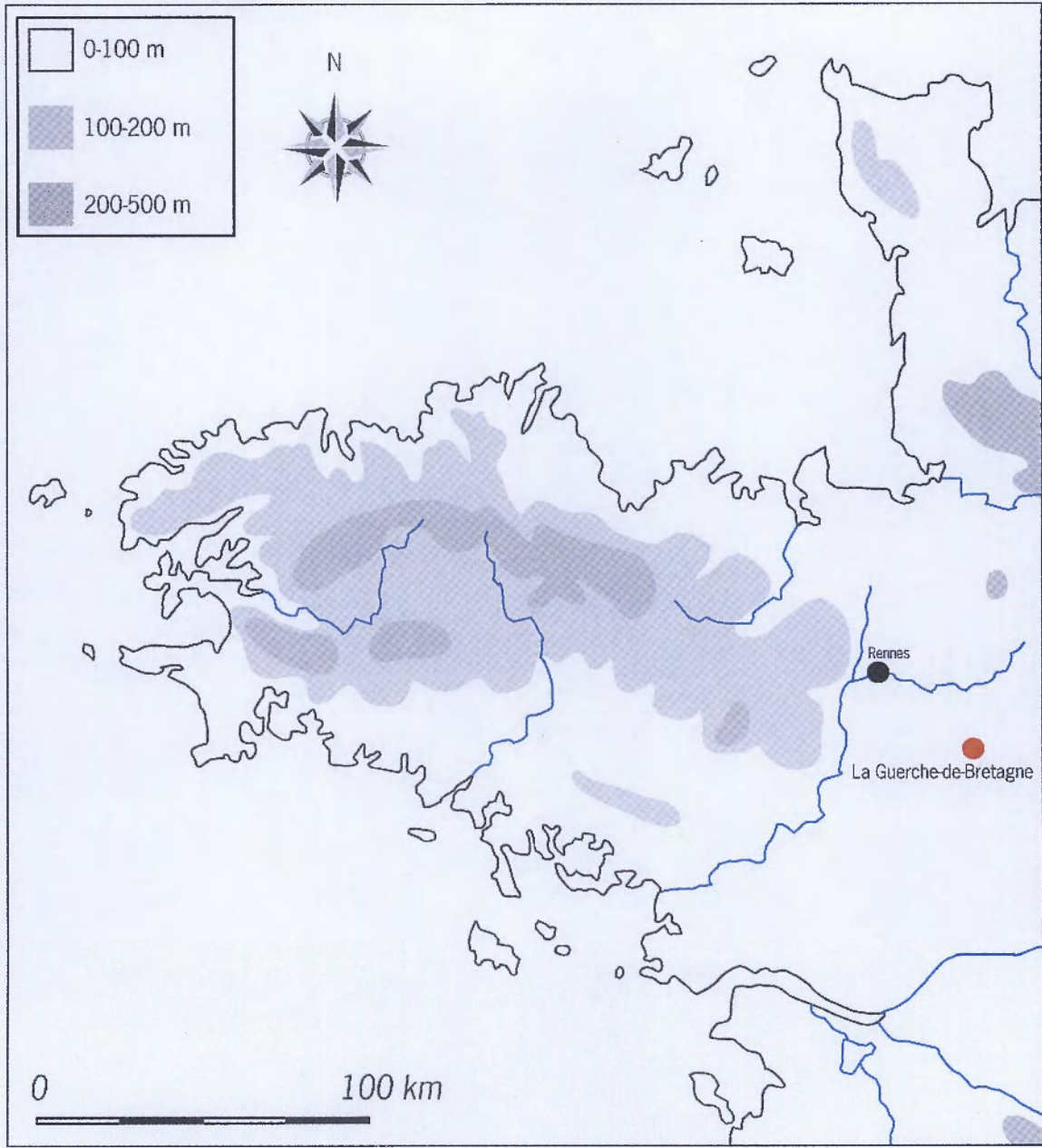
En raison du projet du contournement routier de la Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), le SRA a prescrit une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 49843 m², sur les communes de Moutiers et de la Guerche-de-Bretagne. Deux occupations distinctes ont été identifiées. La première, située à l'extrémité orientale de l'emprise, sur la commune de Moutiers, a livré des structures d'habitats délimitées par un fossé d'enclos, qui a livré de la céramique daté de la Tène moyenne. Le site n'a été appréhendé qu'en partie. Il se développe hors emprise, vers l'Est et le Sud. Le mobilier céramique, provenant principalement du fossé d'enclos, présente un intérêt particulier. En effet, la découverte d'une écuelle à profil en esse associant plusieurs techniques décoratives (l'estampage, l'emboutissage et l'incision de style libre) reste exceptionnelle dans cette partie de la Bretagne. De plus, la fouille d'établissement ruraux de cette période dans la région de Rennes n'est pas si courante, si on le compare aux établissements de la fin de du second âge du Fer, bien mieux représentés. La deuxième occupation mise au jour, situé à 700 m de la première, est située sur la commune de la Guerche-de-Bretagne. Elle a livré partiellement deux bâtiments sur poteaux porteurs ceinturés par un enclos quadrangulaire d'environ 2000 m², lequel avait déjà été reconnu en amont de l'opération par photographie aérienne. Les rares éléments céramiques découverts dans les structures indiquent une datation au haut Moyen Âge, mais quelques éléments antiques attestent d'une occupation antérieure.

Etat du site

Les vestiges mis au jour dans les tranchées ont été repérés entre 0,30 et 0,80 m de profondeur. Des sondages manuels ou mécaniques ont été effectués dans certaines structures.

A l'issue de l'opération, les tranchées ont été rebouchées.

La surface totale ouverte est de 4540 m², soit 11 % de la surface diagnostiquée.



infographie : S. Giovannacci

fig. 1	localisation de la Guerche-de-Bretagne	Moutiers / La Guerche-de-Bretagne - déviation - tranche 1
--------	--	--



fig. 2

localisation géographique de l'emprise du diagnostic sur la carte IGN au 25 000e

Moutiers / La Guerche-de-Bretagne -
déviation - tranche 1

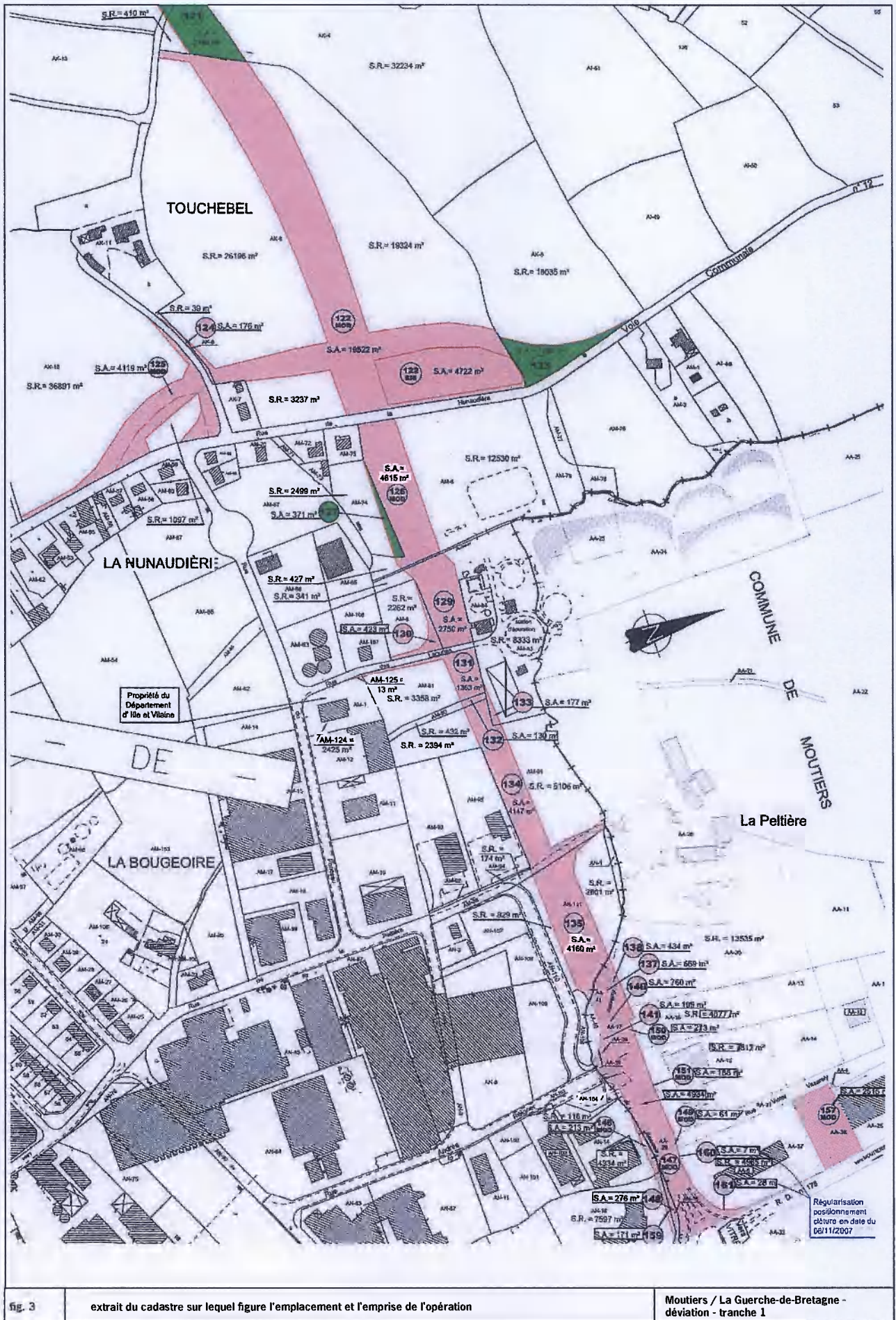


fig. 3

extrait du cadastre sur lequel figure l'emplacement et l'emprise de l'opération

Moutiers / La Guerche-de-Bretagne -
 déviation - tranche 1

Arrêté de prescription

DA 05 0323 *of*



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2010-156 modifiant l'arrêté n° 2008-190 du 5 décembre 2008 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements.

VU l'arrêté du 25 août 2004 portant définition des conditions de bonne conservation des vestiges archéologiques mobiliers ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU, la saisine par courrier en date du 4 novembre 2008 par le Département d'Ille-et-Vilaine demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé sur l'axe Bretagne-Anjou, section Janzé-Le Theil de Bretagne ; reçue le 10 novembre 2008 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

VU l'arrêté initial n° 2010-155 du 21 octobre 2010 modifiant l'arrêté initial n° 2008-189 du 5 décembre 2008 définissant les modalités de saisine et le calendrier prévisionnel d'une opération soumise à un diagnostic archéologique et réalisée par tranches successives

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, plusieurs sites détectés par prospection aérienne sont situés dans l'emprise ou à proximité immédiate des travaux routiers ; en effet, le site de La Chauvelière à Janzé, détecté par prospection aérienne, est dans l'emprise ou à proximité immédiate des travaux routiers ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : l'article 1 de l'arrêté n° 2008-190 est modifié comme suit :

« Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : MOUTIERS et LA GUERCHE DE BRETAGNE

Lieu-dit : RD n° 78 – Déviation de La Guerche de Bretagne et Rannée
Tranche 1 : section RD 178 (Vitré) – lieu-dit Touchebel

Cadastre : section : parcelles : voir liste en annexe »

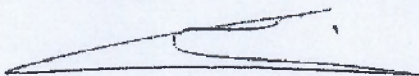
Article 2 : le cahier des charges annexé à l'arrêté n° 2008-190 est modifié comme suit :
« emprise du diagnostic archéologique : 49.843 m² ».

Le reste de l'arrêté reste inchangé.

Article 3 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, et Monsieur le Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, Hôtel du Département, 1 avenue de la Préfecture, CS 24218 Rennes Cedex.

Fait à Rennes, le 21 octobre 2010

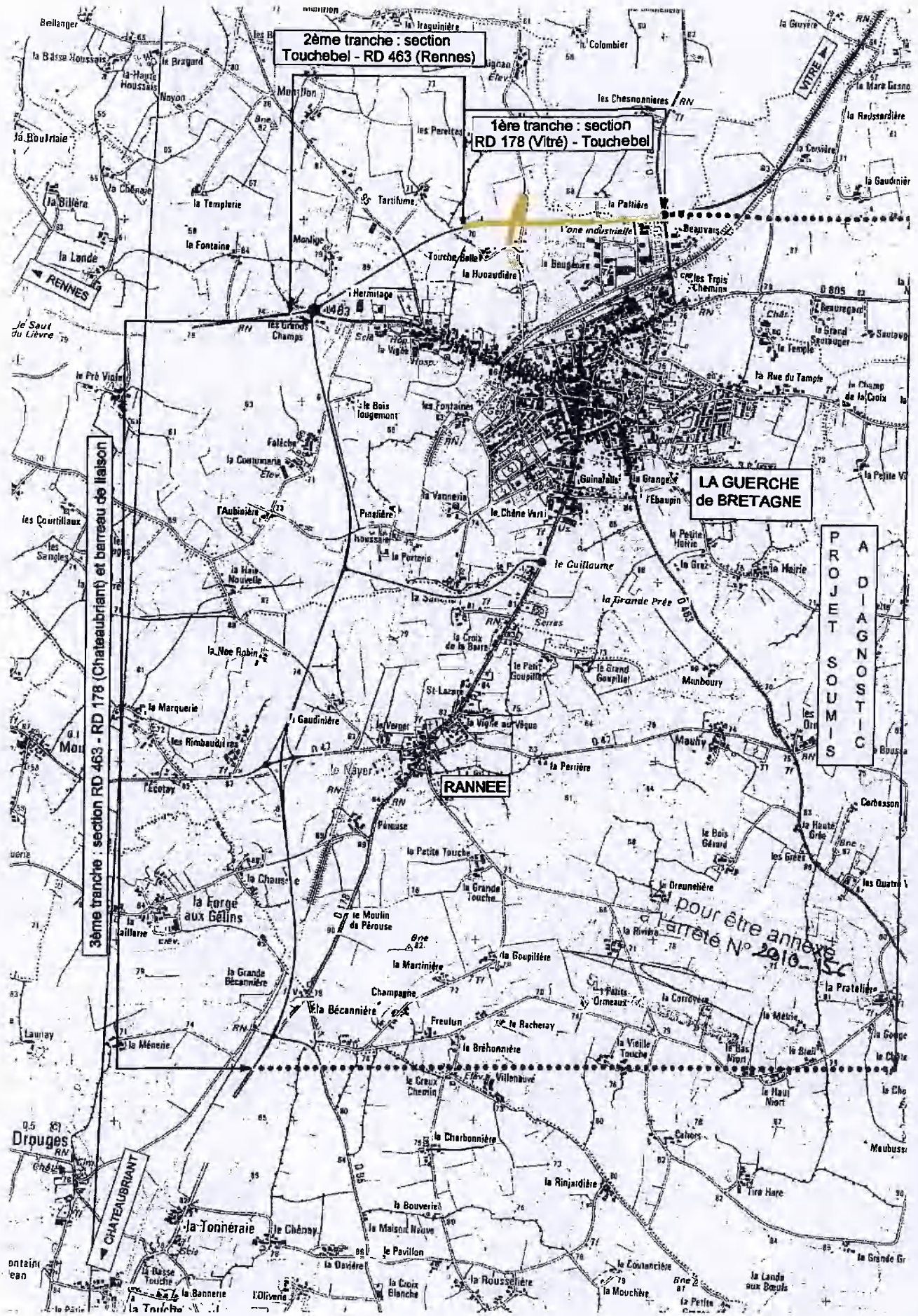
pour le Préfet de la région de Bretagne,
pour le directeur régional des affaires culturelles,



Stéphane Deschamps
conservateur régional de l'archéologie,

destinataires : C.G. 35
INRAP

copie à : grands travaux d'infrastructures du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
Préfecture d'Ille-et-Vilaine




1^{ère} tranche - section RD 178 (Vitré)-Touchebel

Commune de LA GUERCHE DE BRETAGNE (superficie totale des emprises : 46 964 m²)
 (superficie des emprises soumises à diagnostic : 46 304 m²)

REFERENCE CADASTRALE					PROPRIETAIRE REEL
Sect.	N°	Nature	N° plan	Lieu-dit	OU SON REPRESENTANT
AM AM	6 83	P03 SOL	126mod 129 133	Pré de la Hunaudière La Grez	Propriétaire : - Commune de La Guerche de Bretagne Hôtel de Ville La Guerche de Bgne 35130
AK AK AK	6 8 10	P02 T02 T02	122bis 122mod 124 125mod	Le Troisième Pré Touchebel La Champagne	Propriétaire : - Mme GERAULT Marie Eugénie demeurant la Franchère Rannée 35130
AM	8	SOL	130	3 rue des Lagunes	Propriétaires : - M. et Mme SUHARD Maurice Auguste demeurant 2 rue des Chapelles La Guerche de Bgne 35130
AM AM AM AN AN	81 80 91 111 15	P03 P03 P03 P02 L01	131 132 134 135 148	La Lande La Lande La Lande La Prairie Rue de Vitré	Propriétaire : - Communauté de Communes du Pays Guerchais Hôtel de Ville, 2 rue du Cheval Blanc La Guerche de Bgne 35130
AN	14	SOL	146mod	Rue Zone Industrielle	Propriétaire : - SA AUXICOMI 31 avenue du Général Leclerc Maisons-Alfort 94700
AN	16	SOL	159	Faubourg de Vitré	Propriétaire : - SCI ZORBEC 2 avenue Général Leclerc La Guerche de Bgne 35130

En rouge : emprises non soumises à diagnostic

Vu pour être annexé
à l'arrêté N° 2010-156

Le Conseiller Municipal

 M. [Nom]

*Commune de MOUTIERS (superficie totale des emprises : 10 008 m²)
 (superficie des emprises soumises à diagnostic : 3 539 m²)*

REFERENCE CADASTRALE					PROPRIETAIRE REEL
Sect.	N°	Nature	N° plan	Lieu-dit	OU SON REPRESENTANT
AA	41	T02	137	Le Courtii de Derrière	Propriétaire : - Communauté de Communes du Pays Guerchais Hôtel de Ville, 2 rue du Cheval Blanc La Guerche de Bgne 35130
AA	17	T03	140	Le Pré de Beauvais	
AA	38	T03	141	Le Pré de Beauvais	
AA	29	SOL	147mod	Le Pré de Derrière	
AA	31	SOL	149mod	Rue Victor Vasarely	
AA	16	T02	150mod	Rue Victor Vasarely	
AA	15	SOL	151mod	Rue Victor Vasarely	
AA	35	T02	138	Le Courtii de Derrière	Nu-propriétaire : - M. MAUJOUAN DU GASSET Paul Marie demeurant la Chavagne Sucé-sur-Erdre 44240 Usufruitier : - Mme MAUJOUAN DU GASSET Anne-Marie demeurant la Chavagne Sucé-sur-Erdre 44240
AA	6	SOL	160 161	Rue Victor Vasarely	Propriétaire : - SARL ALUVAIR ZI route de Vitré Rue Victor Vasarely Moutiers 35130
AA	36	AB02	157mod	Rue Victor Vasarely	Propriétaire : - COMMESPACE 2 rue des Gallois St-Brieuc 22000

En rouge : emprises non soumises à diagnostic
 En vert : emprises soumises à diagnostic pour partie

Vu pour être annexé
 à l'arrêté N° 2010-156

Le Conseiller Municipal
 en charge de l'urbanisme

(Signature)
 Christophe YVON

Référence : MB/TA/11/56
Page 1 sur 3
Dossier n° : DA05032301
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

Service régional de l'archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 RENNES

A l'attention de Monsieur Stéphane
DESCHAMPS

Objet : Projet de diagnostic de
l'opération dénommée « RD n°78 -
Déviation de la Guerche de Bretagne
et Rannée - T1 : Section RD 178
(Vitré) - RD 463 » à MOUTIERS et
LA GUERCHE DE BRETAGNE (35)

Cesson-Sévigné, le 10 janvier 2011

LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Monsieur le Conservateur,

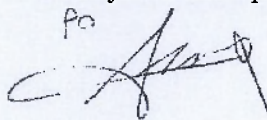
Par la présente envoyée en recommandé avec demande d'accusé de réception et conformément à l'article 16, alinéa 1 du décret n°2002-89 du 16 janvier 2002, je vous transmets le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le portant sur l'opération « RD n°78 - Déviation de la Guerche de Bretagne et Rannée - T1 : Section RD 178 (Vitré) - RD 463 » sur la commune de MOUTIERS et LA GUERCHE DE BRETAGNE (35).

Nos services (tel : 02.23.36.00.40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conservateur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michel BAILLIEU

L'Adjoint Scientifique et Technique

Pa


PJ : projet de diagnostic

Page 2 sur 3

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05032301
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1. IDENTIFICATION

1.1 Site

Département :	Ille et Vilaine
Commune :	MOUTIERS et LA GUERCHE DE BRETAGNE
Lieu-dit	RD n°78 - Déviation de la Guerche de Bretagne et Rannée - T1 : Section RD 178 (Vitré) - RD 463
Nature du projet :	Linéaire
Références cadastrales	Voir liste de parcelles pour les trois tranches annexée à l'arrêté 2010-155

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Monsieur le Président Conseil Général d'ILLE et VILAINE
Adresse	Hôtel du Département - 1, Avenue de la Préfecture - CS 24218 - 35042 RENNES Cedex
Téléphone / télécopie	
Représenté par	son président

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Anne VILLARD

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n°2008-190 du 05/12/2008 reçu à l'Inrap le 11/12/2008 Modifié par l'arrêté n° 2010-155 du 21/10/2010.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu rural
Surface à traiter	49843 m ²
Calendrier prévisionnel	A déterminer, à partir du 14 février 2011
Responsable pressenti	Stéphane Bourne

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2008-190, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

Page 3 sur 3

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 6 jours
- Technicien : 6 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 5 jours et 2 transferts (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 3 jours (pour le rebouchage)

5.2 Provision

correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (expertises diverses)
- Topographe : 2 jours

5.2.2 Phase de post-fouille :

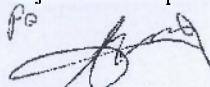
- Encadrement : 5 jours
- Dessinateur : 5 jours
- Spécialiste : 8 jours (céramologue)
- Spécialiste : 5 jours (études diverses)
- Topographe : 1 jour
- Technicien : 5 jours (traitement des données et du mobilier)

5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 5 jours et 2 transferts (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 3 jours (pour le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 10 janvier 2011

Michel BAILLIEU
Adjoint Scientifique et Technique





REÇU LE
416
24 JAN. 2011
I.N.R.A.P. G.O.

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2011-015 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2010-156 du 21 octobre 2010

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2010-156 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Moutiers et La Guerche de Bretagne - tranche 1 : section RD 178 (Vitré) (35) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Stéphane BOURNE - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2010-156 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Moutiers et La Guerche de Bretagne.

Fait à Rennes, le 18 janvier 2011

pour le Préfet de région,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,

François Erlenbach

destinataires : INRAP

S. Bourne

copie à mairies de Moutiers et La Guerche de Bretagne

2. Résultats

1. INTRODUCTION

1.1 Circonstances de l'intervention

Le projet de contournement routier de la Guerche-de-Bretagne a été à l'origine de la mise en place d'une opération de diagnostic archéologique. Compte tenu de la surface de l'emprise du projet et du calendrier des aménagements, le diagnostic a été scindé en 3 tranches.

Ce rapport présente les résultats de la première tranche qui a été effectué du 14 février au 4 mars 2011, sur les communes de la Moutiers et de la Guerche-de-Bretagne. Elle s'étend sur une surface de 49843 m². (Figures 2 et 3).

Nous n'avons pas pu intervenir sur la totalité de l'emprise prescrite. Certaines parcelles n'étaient pas accessibles. C'est le cas pour la parcelle AM 8, recouverte de déblais récents (ancienne décharge), ainsi que pour une partie de la parcelle AM 6, où se trouve un talus arboré délimitant la station d'épuration (commune de la Guerche).

D'autres parcelles étaient déjà aménagées à notre arrivée (parcelles AN 15 AA 29 et AA 39 – commune de Moutiers).

Enfin, le choix de ne pas intervenir sur les parcelles AA 38, AA 17, AA 41 (commune de Moutiers) et AN 111 (commune de la Guerche) a été motivé par la présence de plusieurs canalisations (eau de ville et canalisations privées de l'abattoir).

Les objectifs de cette opération étaient de vérifier l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques, ainsi que de caractériser leur nature et leur chronologie.

1.2 Contexte géographique et archéologique

1.2.1 Le contexte géographique et géologique

L'emprise du diagnostic se trouve au nord de l'agglomération de la Guerche-de-Bretagne. A l'Est, le tracé de la future route passe dans la zone industrielle de la Bougeoire, pour l'essentiel en friches. Dans la partie ouest du diagnostic, au-delà de la rue de la Hunaudière, le tracé traverse des champs cultivés.

Les parcelles sur lesquelles nous sommes intervenus se situent dans une cuvette (64 à 71 m d'altitude) traversée par le ruisseau de la Guerche. Ce dernier prend sa source à 200 m à l'est de la Hunaudière. Il a été canalisé il y a une trentaine d'année et traverse l'emprise du diagnostic dans l'enceinte de la station d'épuration. Le

ruisseau se jette dans la Seiche à environ 2 km de là, au niveau de l'étang de Carcaon.

Le toponyme « rue des lagunes » évoquent un lieu anciennement humide. La station d'épuration est installée sur un ancien marécage qui a été asséché en amont de sa construction. Les parcelles sondées à l'ouest de la rue de la Hunaudière sont également très humides, ce qui a motivé les agriculteurs à poser des drains selon un maillage assez serré (un drain tous les 10 m). La présence d'un gros drain collecteur parallèle à la rue de la Hunaudière explique la distance de sécurité laissée entre la tranchée 15 et la route.

Selon les données du BRGM, le substrat local est constitué d'arilites-siltites et wackes tendres (bSA) sous des formations d'altérations.

Plusieurs sondages profonds ont été creusés jusqu'au substrat pour comprendre la succession des niveaux de recouvrement présents sur l'ensemble de l'emprise. Ils ont permis d'identifier plusieurs niveaux distincts.

Parcelle cadastrales AA 36 - Sous la terre végétale, présente sur une épaisseur moyenne de 20 cm, on retrouve une succession de niveaux de colluvions, constitués de limons brun beige à brun gris, assez compacts, incluant quelques fragments de plaquettes de schiste et de rares charbons de bois. Ces niveaux de colluvions ont une épaisseur de 70 à 80 cm. L'emplacement du lieu en bas de pente, explique l'épaisseur importante de ces niveaux. Le substrat apparaît entre 90 cm et 1 m de profondeur. Il s'agit d'un limon argileux d'altération du schiste, de couleur brun beige à jaune. On y retrouve quelques blocs de grès et de quartz centimétriques à décimétriques. Les structures archéologiques découvertes dans cette parcelle apparaissent entre 90 cm et 1 m de profondeur. L'existence d'une grosse fosse de rejet moderne à l'ouest de cette parcelle est à noter, elle atteint plus de 1 m de profondeur par endroit, et s'étend sur au moins 600 m².

Parcelle cadastrale AM 95 – Sous la terre végétale, d'une épaisseur moyenne de 35 cm, on observe un niveau de limon argileux gris oxydé compact, incluant de nombreux nodules de manganèse trahissant une humidité importante de la zone. Sous ce niveau, épais d'environ 20 cm et sus-jacent au substrat, un horizon très argileux, gris marbré d'orange est présent sur une vingtaine de centimètres. Le substrat, constitué de schiste altéré très compact a été atteint à 80 cm de profondeur. Dans cette parcelle, les structures archéologiques apparaissent entre 35 et 70 cm de profondeur.

Parcelle cadastrale AM 6 – Un niveau de remblai, qui remonte à l'époque de l'extension de la station d'épuration (après 1990) a été observé sur la partie orientale de cette parcelle. Il apparaît au niveau des structures 5.15 et 6.35, et s'épaissit jusqu'à atteindre une cinquantaine de cm au niveau de l'extrémité est de la tranchée 5. Le niveau de terre végétale, épais de 20 à 30 cm, est recouvert en partie par ce niveau de remblai. Il recouvre un horizon constitué de limons argileux brun beige clair, homogène et compact, avec de

nombreux fragments de plaquettes de schiste. Cet horizon est présent seulement sur la partie ouest de la parcelle. A l'Est, le substrat se trouve directement sous la terre végétale. Les structures archéologiques apparaissent à 35 cm de profondeur à l'ouest de la parcelle, et jusqu'à 75 cm de profondeur à l'est de la parcelle

Parcelle cadastrale AK 6 (ouest de la rue de la Hunaudière) – La terre végétale, d'une épaisseur comprise entre 30 et 40 cm, repose sur un niveau de limons argileux brun gris à brun beige, d'une épaisseur variable, de 30 cm (à l'Est) à près de 60 cm de profondeur (à l'Ouest). Le substrat est constitué de schiste altéré très compact.

1.2.2 Le contexte archéologique

Dans les environs de la Guerche-de-Bretagne, les faits archéologiques sont nombreux. Les premières traces de présence humaine datent du Néolithique. Bien qu'aucun site d'habitat ne soit recensé, plusieurs découvertes de surface attestent d'une fréquentation des lieux par les hommes au Néolithique (haches polies – silex taillés).

L'occupation durant l'âge du Bronze est attestée par plusieurs découvertes. Entre 1300 et 1000 avant J.-C. (âge du Bronze moyen), une implantation humaine existe à Moutiers, où un ensemble important de haches à rebords, de haches à talon et de bracelets a été découvert dans ce qui pourrait avoir été le dépôt d'un fondeur. Pour la même période, citons les fouilles, en 2006 et 2008, de 3 cercles tumulaires à La Montagne en Visseiche. L'un d'eux était cerné de trous de poteaux, vestiges d'un important portique circulaire en bois (Meuret, 2006).

Sur la commune de la Guerche, la découverte en 1977 d'une hache à rebords à moins d'un kilomètre au Nord de « Touche Belle », au lieu-dit Les Fontaines, atteste d'une occupation pendant l'âge du Bronze moyen.

Les sites de l'âge du Fer sont nombreux, tant sur le territoire de la Guerche que dans ses environs. Dans la forêt de la Guerche, plusieurs enceintes sont connues. L'enceinte de Ligne Anne, fouillée de 1988 à 1992 (Meuret, 1991 et 1992) est un habitat aristocratique enclos dans un espace de 2,5 hectares. L'occupation de ce site a été datée du II^e siècle av. J.-C. au II^e siècle après J.-C. Le site de La Montagne en Visseiche, fouillé de 2004 à 2008, a livré de nombreux vestiges d'habitations, de greniers, ainsi qu'une grange et une entrée dotée d'une tour-porche et d'un portail. La céramique associée est datée des II^e et I^{er} siècles avant notre ère.

La voie romaine *Juliomagus-Condatis* (Angers-Rennes) passe à proximité de la commune de la Guerche (Leroux, en cours). Elle arrive d'Angers par le Nord de Brain, et traverse l'actuelle forêt de la Guerche depuis Bourgogne à l'Est jusqu'à la Petite grange à l'Ouest. La voie continue vers Rennes, sous l'actuel chemin limitant les communes de Rannée et Drouges. Elle se prolonge vers le Nord-Ouest, passant légèrement au Nord de la Bécannière, puis par la Chaussée, et franchit l'Ardenne au Gué Baudier. Elle est recoupée par l'actuelle départementale 47 au niveau de l'Ecottais. Plus au Nord, un chemin séparant Moussé de Rannée reprend son

tracé. La voie sépare ensuite Rannée d'Arbrissel, se dirige vers la Bussonnière pour prendre la direction de la Haute Chaussée puis de la Basse Chaussée (Visseiche), où elle arrive à la rivière la Seiche. Visseiche, ou Sipia dans l'antiquité, était un vicus, possédant sans doute thermes et temples. L'occupation de ce vicus s'est poursuivie à l'époque mérovingienne et carolingienne comme l'attestent les découvertes archéologiques faites dans le bourg actuel. A partir du XI^{ème} siècle, cette voie est petit à petit délaissée. Ce déclin est probablement dû aux conséquences du développement du système féodal : morcellement progressif du territoire, émergence de nouveaux centres politico-économiques et avec eux, création d'un réseau de nouvelles routes. On abandonne peu à peu les grandes voies romaines pour leur préférer des itinéraires plus courts.

Les environs de la Guerche sont également riches en vestiges du haut Moyen-âge. Plusieurs nécropoles mérovingiennes sont connues, comme en Visseiche ou encore à Moutiers, témoignant d'une forte occupation entre le VI^e et le VIII^e siècle. La gestion du territoire change progressivement durant le haut Moyen-âge ; c'est par exemple à cette époque que la forêt de la Guerche a été créée par décision politique sur d'anciennes terres agricoles. Au début du VIII^e siècle, les Francs implantent un vaste réseau de sites fortifiés aux limites de leur territoire. Ils auraient créé des ouvrages frontaliers pour se protéger des Bretons. Ils nomment ces sites *werki*, mot d'où dériverait le toponyme actuel de La Guerche (Le Moing, 1990).

La carte archéologique, disponible au S.R.A. Bretagne, mentionne 40 sites pour les communes de la Guerche et de Moutiers. Le site de Touche Belle, reconnu par prospection aérienne en 1989 (Leroux, 1989), se situe sur l'emprise de notre diagnostic. Il s'agit d'un enclos quadrangulaire, associé à un fossé curviligne qui se développe à l'Ouest et au Nord de l'enclos.

1.3 'STRATÉGIE' ET 'MÉTHODES MISES EN ŒUVRE'

Le diagnostic a mobilisé 2 archéologues de l'INRAP sur 3 semaines. Dix-sept tranchées linéaires ont été réalisées de façon à couvrir systématiquement les 5 hectares concernés (**figure 4**). Elles ont été effectuées à l'aide d'une pelle à chenille munie d'un godet lisse de 3 mètres de large.

Les sondages couvrent une surface de 4540 m², soit 11 % de l'emprise de la tranche 1.

Les tranchées ont été implantées en fonction des contraintes techniques (canalisations et drains) et leur orientation choisie en fonction de l'inclinaison du terrain.

Des fenêtres ont été ouvertes au contact des zones riches en structures archéologiques dans le but de mieux appréhender les structures rencontrées, leur organisation spatiale ainsi que leur densité.

Des sondages ont été creusés à la pelle mécanique dans la plupart des fossés afin de connaître leurs profils, leurs processus de comblement et de récupérer tout mobilier datant.

Un échantillon de fosses et de trous de poteau a par ailleurs été fouillé manuellement. Les structures sondées manuellement ou mécaniquement ont été relevées en plan et/ou en coupe à l'échelle 1/20^e et ont fait l'objet d'un enregistrement photographique

exhaustif. Plusieurs sondages profonds ont eu pour but d'évaluer le développement sédimentaire dans les différentes zones de l'emprise. La position des tranchées a été relevée au GPS par un topographe. L'ensemble des minutes de terrain a été saisi informatiquement. Elles sont numérotées de 1 à 26, et présentent les relevés manuels des tranchées, au 1/100^e, et les relevés des structures fouillées manuellement ou ayant fait l'objet de sondages mécaniques, au 1/20^e. Cette numérotation n'est pas conservée dans le rapport.

2. L'OCCUPATION ARCHEOLOGIQUE

Sur les 17 tranchées ouvertes, 15 se sont avérées positives (**figure 4**). Au total, ce sont 257 faits archéologiques et naturels qui ont été repérés. Hormis les structures isolées non datables, les fossés du parcellaire moderne et le mobilier épars présent dans les colluvions, plusieurs structures livrent des éléments de culture matérielle datable. Ces vestiges attestent la succession de différentes occupations humaines sur ce territoire, de la Préhistoire jusqu'à nos jours:

- **Une fréquentation à la Préhistoire** est attesté par la découverte d'un éclat de silex taillé (parcelle AK 6).
- **Une occupation de l'âge du Fer** a été identifiée au Nord-Est de l'emprise (parcelles cadastrales AA 36). L'angle d'un fossé d'enceinte a été mis au jour ; il a livré du mobilier céramique permettant une datation de l'occupation depuis la fin de la Tène ancienne jusqu'au début de la Tène finale, avec une occupation principale au cours de la Tène moyenne. Dans la surface enclose, quelques trous de poteaux, fosses, ainsi qu'un four ont été identifiés et testés pour partie.
- **Une fréquentation à l'époque gallo-romaine** est attestée par la découverte, au sein des structures du site du haut Moyen-âge, de fragments de *tegulae* et de rares tessons de céramique antique.
- **Une occupation du haut Moyen-âge** a été découverte dans les parcelles AM 6 et AK 6. Les prospections aériennes effectuées par Gilles Leroux en 1989 ont permis de détecter, sur la parcelle AM 6, un enclos quadrangulaire d'environ 65 sur 55 mètres (Leroux, 1989). Malheureusement, la mise en place postérieure d'un talus arboré délimitant l'emprise de la station d'épuration, a empêché d'avoir une vision globale de l'enclos. Toutefois, de nombreux trous de poteaux indiquent l'existence de plusieurs unités d'habitation.
- Une autre occupation a été repérée de l'autre côté de la rue de la Hunaudière, à seulement 75 mètres de l'enclos quadrangulaire. Etant donné le peu d'éléments chronologiques récoltés, aucune contemporanéité entre ces deux ensembles ne peut être démontrée.
- **Des éléments plus récents** ont été identifiés. En plus des fossés de parcellaire moderne, nous avons sondé un chemin creux (parcelle AM 80), qui a été comblé vers 1970, lors de l'installation de l'abattoir (**figure 20**). Ce chemin existe encore de l'autre côté de la station d'épuration, sur la commune de Moutiers. De nombreux drains ont également été trouvés sur les parcelles situées à l'Ouest de la rue de la Hunaudière. Ils ont été installés à 10 mètres d'intervalle les uns les autres au début des années 1980.
- Enfin, plusieurs faits n'ont pu être caractérisés, et encore moins datés.

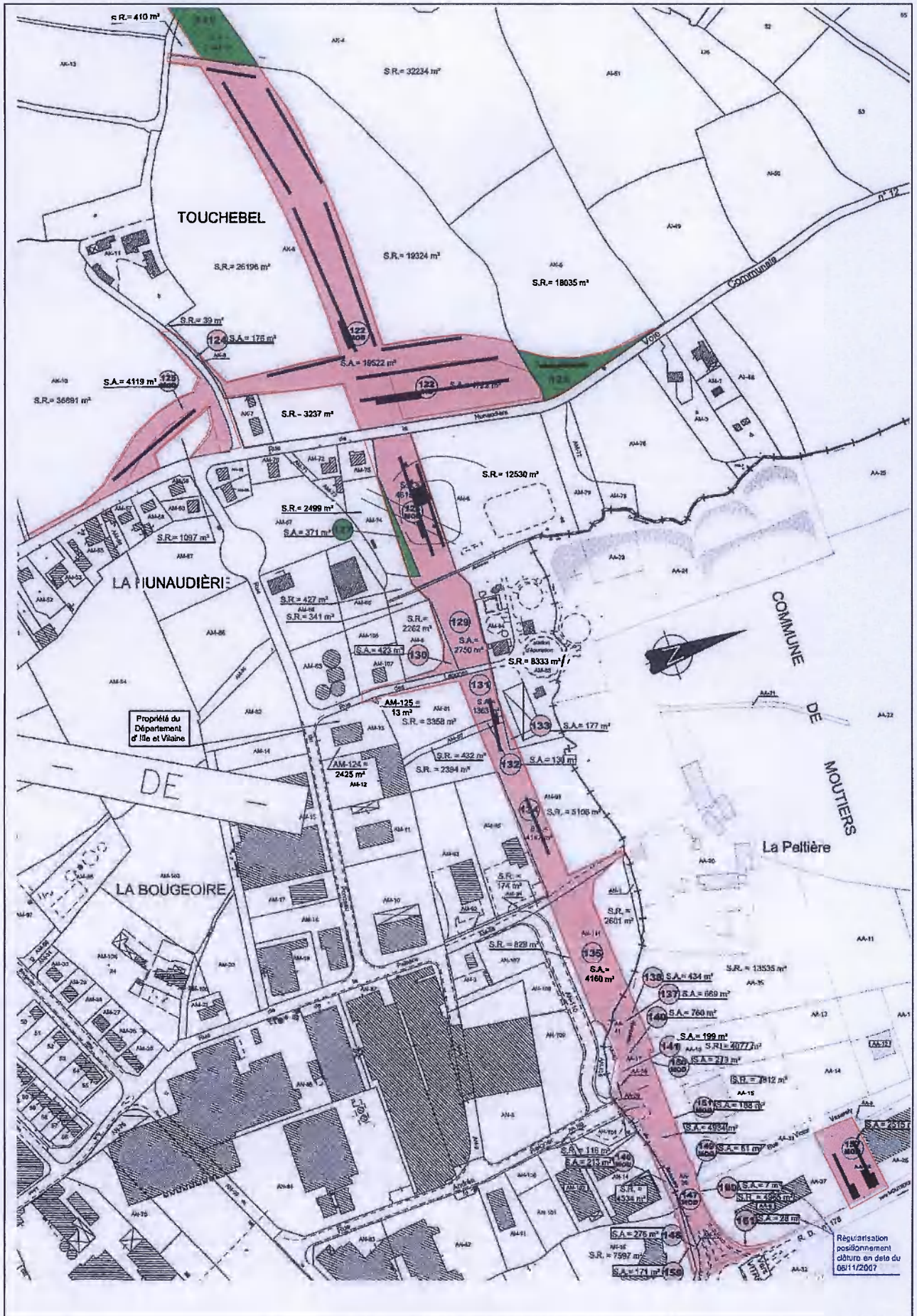
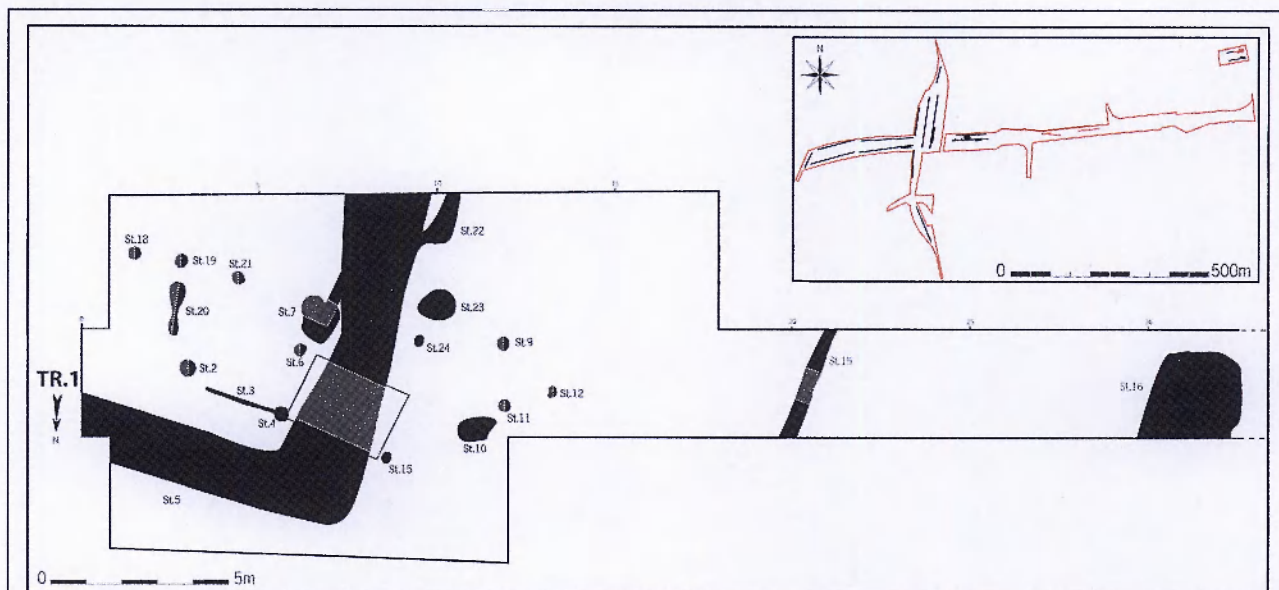
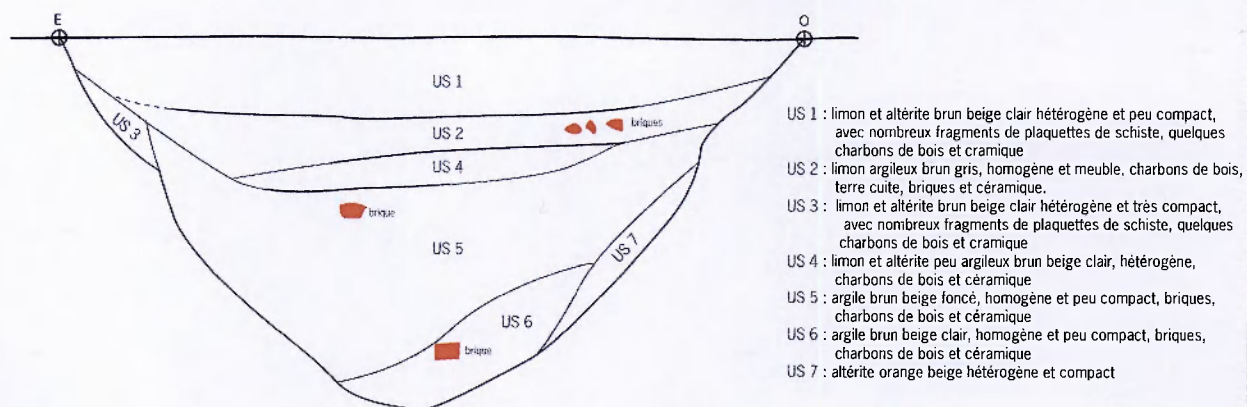


fig. 4 localisation des tranchées sur plan cadastral Moutiers / La Guerche-de-Bretagne - déviation - tranche 1



Tranchée 1 - St. 5 - coupe sud - sondage mécanique



Tranchée 1 - St. 7 - coupe et plan

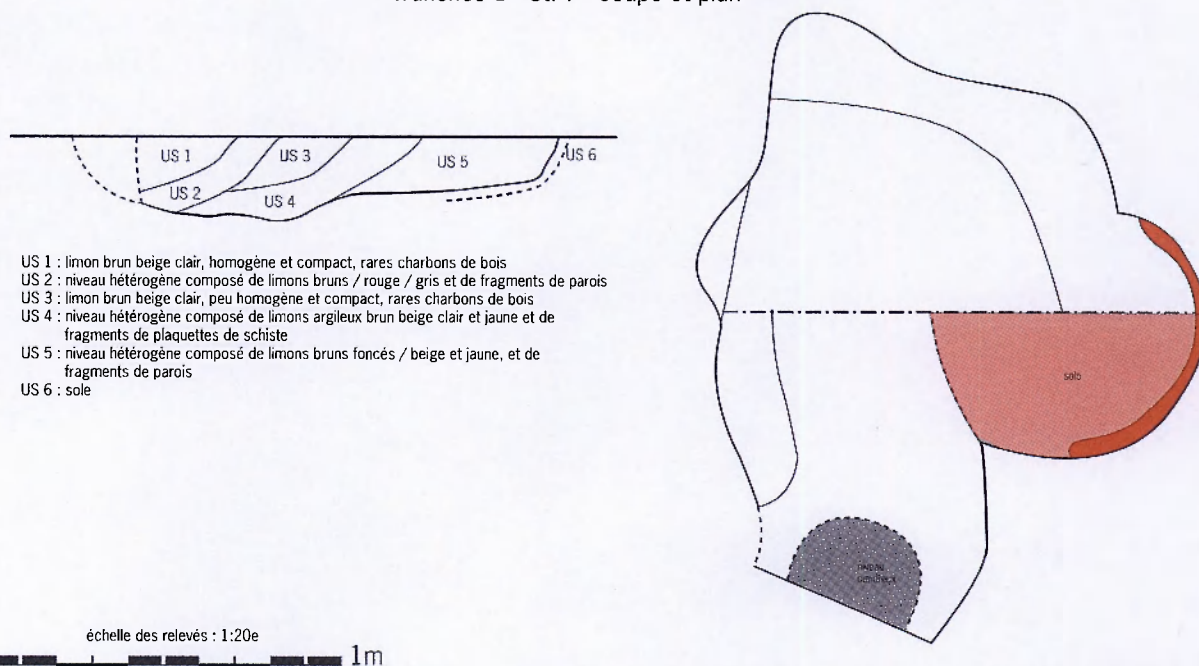


fig. 5

localisation et relevés des structures 1.5 et 1.7

2.1 Une occupation de la Tène moyenne

2.1.2 Le contexte archéologique

Une occupation de l'âge du Fer a été identifiée au Nord-Est de l'emprise (parcelles cadastrales AA 36 – commune de Moutiers). Les faits archéologiques sont apparus à environ un mètre de profondeur sous le niveau du sol actuel, sous la forme d'un angle de fossé d'enclos. Dans la surface enclose par ce fossé plusieurs aménagements anthropiques sont identifiables : trous de poteaux, fosses et un four.



Cliché 1 : Vue d'ensemble de l'angle du fossé d'enclos gaulois.
© Stéphane Bourne

2.1.2 Description des structures mises au jour

2.1.2.1 - Le fossé d'enclos (St. 1.5 et 2.5)

L'angle du fossé d'enclos a été repéré dans la partie Est de la tranchée 1. Il a fait l'objet de deux sondages mécaniques. Le premier est situé dans la tranchée 1, entre l'angle de l'enclos et le four (Figure 5) et le second dans la tranchée 2 (Figure 6). Il apparaît entre 90 cm et 100 cm de profondeur sous le niveau de sol actuel. Le profil est en « V » ouvert avec un fond en cuvette. Les bords sont plus ou moins abrupts. Sa profondeur conservée est comprise entre 104 et 125 cm. Son comblement multiple (entre 7 et 12 couches identifiées), indique un processus de comblement lent. Aucun indice de talus n'a pu être appréhendé dans les coupes observées. L'essentiel du mobilier céramique recueilli dans cet ensemble provient du fossé d'enclos : 34 tessons de céramique, pour un NMI de 8 (voir contribution d'A.F. Chérel). Parmi ces éléments, il faut noter la découverte dans le comblement supérieur



Cliché 2 : Vue de la coupe du fossé d'enclos 2.5 2.5ensemble de l'angle du fossé d'enclos gaulois. © Stéphane Bourne

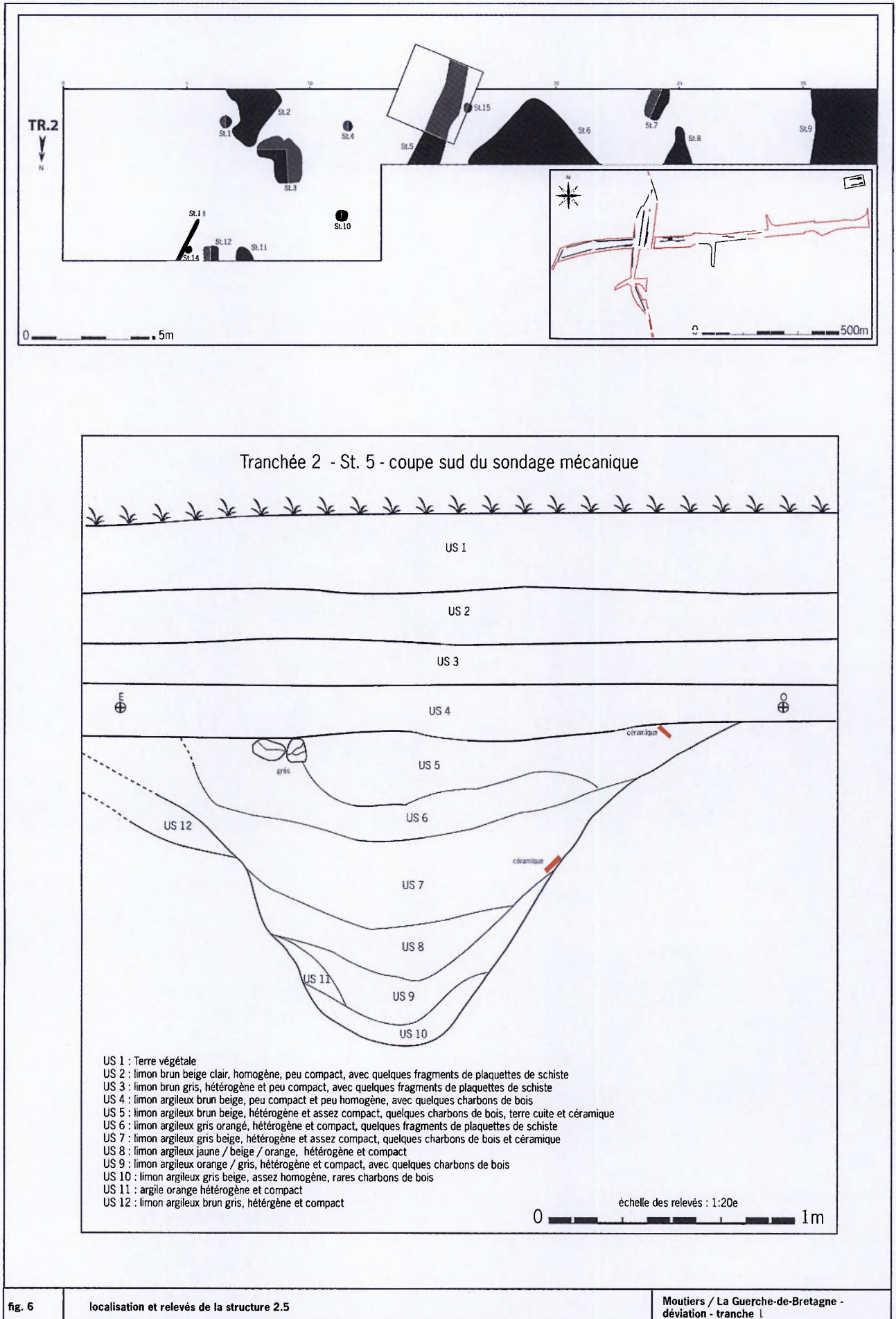


fig. 6

localisation et relevés de la structure 2.5

du fossé d'un fragment d'écuelle à profil en esse décoré d'une ornementation incisée de style libre, mêlant trois types de techniques décoratives : l'estampage, l'emboutissage et l'incision. La morphologie de cette écuelle corrélée à son ornementation permet une datation entre l'extrême fin du IV^e siècle et le milieu du III^e siècle av. J.-C.

2.1.2.2 – Le four (St. 1.7)

Cette structure présente un plan irrégulier d'environ 150 cm sur 140 cm (**figure 5**). Elle est conservée sur une profondeur de 24 cm. Le four se situe à l'Ouest de la structure, il est circulaire et mesure environ 1 m de diamètre. Le fond est plat, et les parois, conservées sur une dizaine de centimètres, sont semi-abruptes. La sole est conservée en partie, elle mesure entre 2 et 6 cm d'épaisseur. Les parois sont également fortement rubéfiées.

À l'Est de la structure se trouve la fosse d'accès au four.

Légèrement sur creusée par rapport au niveau du four, cette fosse est conservée sur 24 cm. Elle est reliée au fossé 1.5 par l'intermédiaire d'une rigole, qui mesure environ 60 cm de large.

Le comblement de 1.7 se divise en 5 séquences.

Le four est comblé de limons bruns foncés avec des taches beiges et jaunâtres, incluant des fragments de parois du four.

La fosse adjacente au four présente 4 niveaux successifs, composés de limons bruns beige hétérogènes qui ont livré du charbon de bois, des fragments de plaques de cuisson, ainsi que des fragments de parois du four. Notons que ces niveaux présentent un pendage assez fort vers l'Ouest. Étant donné la quantité importante de fragments de plaques de cuisson et de charbons de bois dans le fossé 1.5 au niveau du four 1.7, il est fort probable que le four ait été curé à plusieurs reprises et que les déchets de curage ont été rejetés dans le fossé, par l'intermédiaire de la rigole identifiée entre ces deux structures.

Deux fragments de céramiques ont été récoltés lors de la fouille de la moitié sud de la structure. L'un d'eux, correspondant à un fragment de panse, est décoré d'un cordon large souligné par une série de cannelure, est daté du milieu de la Tène moyenne jusqu'au début de la Tène finale.

2.1.2.3 - Les trous de poteau (**figures 7 et 8**)

Au total, 16 trous de poteau ont été reconnus. Parmi ceux-ci, 6 se situent en dehors de la zone enclose (St. 1.9, 1.11, 1.12, 1.24, 1.25 et 2.15). Les structures 1.24, 1.25 et 2.15 se situent à environ 40 cm du bord externe du fossé. Ils correspondent sans doute à l'emplacement d'une palissade parallèle au fossé d'enclos. Ils mesurent entre 30 et 40 cm de diamètre. Le trou de poteau 2.15, le seul des trois qui a été testé, mesure 35 cm de profondeur et a un profil en « U », avec un fond en cuvette et des bords abrupts. Les autres trous de poteau situés à l'extérieur de l'enceinte n'ont pas pu être interprétés.

Parmi les 10 trous de poteau découverts à l'intérieur de la surface enclose par le fossé (St. 1.2, 1.4, 1.6, 1.18, 1.19, 1.21, 2.1, 2.4, 2.10 et 2.14), au moins trois sont alignés selon un axe Est/Ouest (St. 1.18 – 1.19 et 1.21). Ils mesurent entre 35 et 45 cm de diamètre, pour une profondeur conservée de 12 à 22 cm sous la surface décapée. Ils présentent un fond en cuvette avec des bords semi-abrupts.



Cliché 3 : Vue zénithale du four 1.7. © Stéphane Bourne

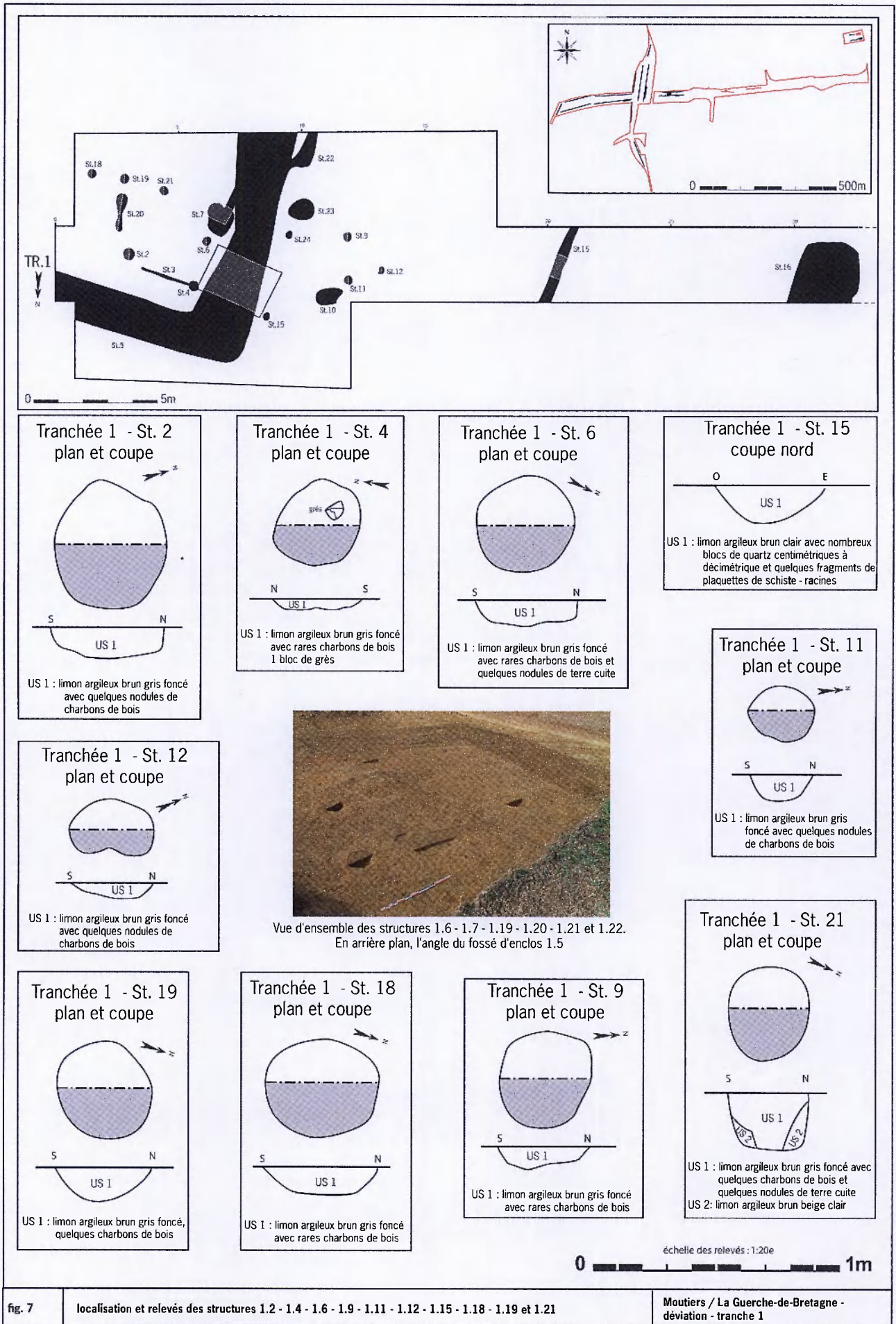


fig. 7

localisation et relevés des structures 1.2 - 1.4 - 1.6 - 1.9 - 1.11 - 1.12 - 1.15 - 1.18 - 1.19 et 1.21

Moutiers / La Guerche-de-Bretagne -
 déviation - tranche 1

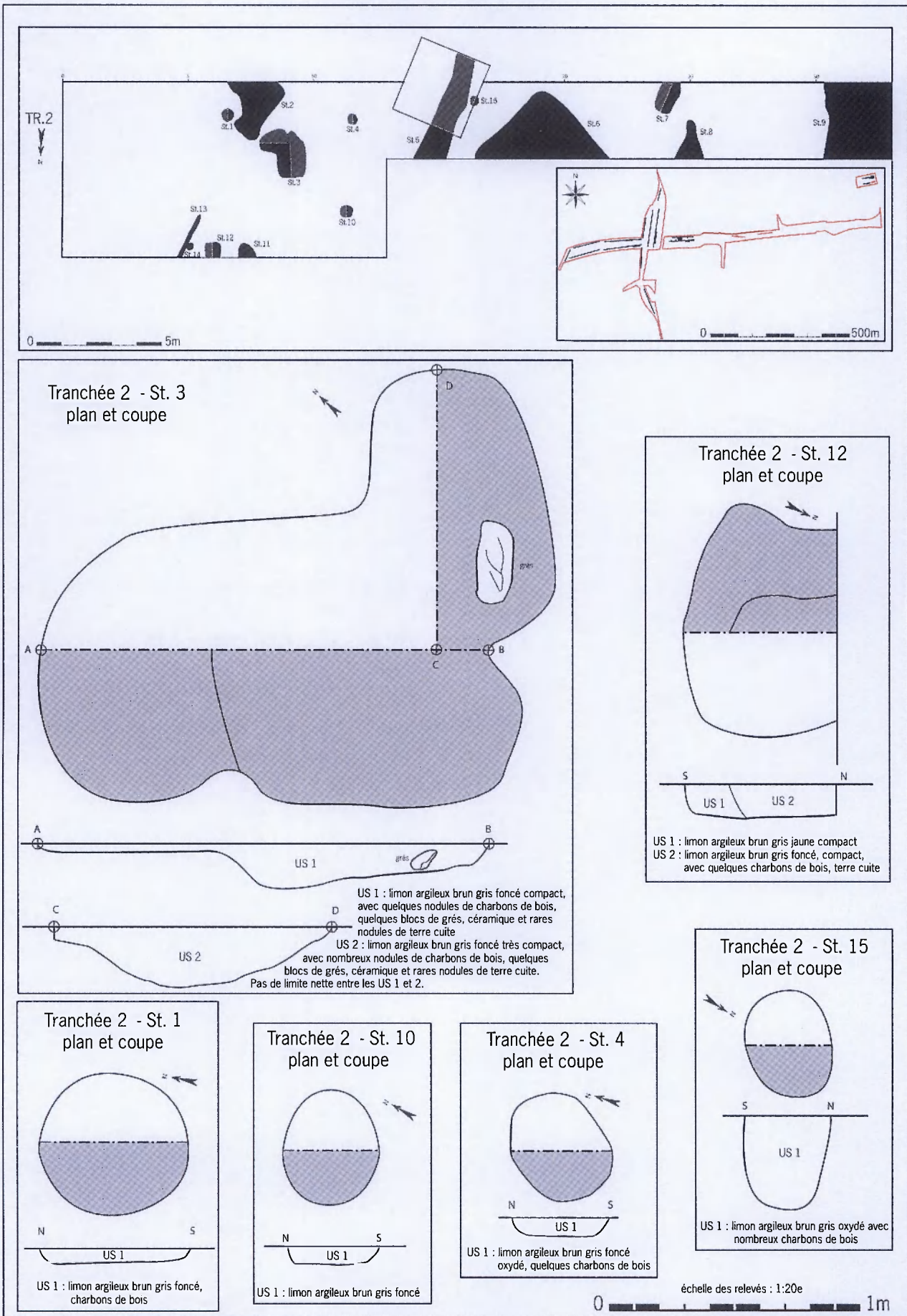


fig. 8 localisation et relevés des structures 2.1 - 2.3 - 2.4 - 2.10 - 2.12 et 2.15

La surface réduite décapée ne nous permet malheureusement pas de restituer le plan et l'orientation du probable bâtiment correspondant à cette petite concentration de trous de poteau.

2.1.2.4 – Les autres structures excavées (figures 7 et 8).

Les structures 1.3 et 2.13 correspondent à des creusements très peu profonds (de 2 à 5 cm de profondeur sous le niveau de décapage), à fond plat. En plan, ces structures linéaires mesurent environ 200 cm de long pour une largeur de 20 cm au plus. L'hypothèse de sablières basses peut être formulée pour ces deux faits.

Plusieurs fosses dont les fonctions n'ont pu être identifiées ont été également mises au jour.

Les faits 1.10, 1.15, 1.23 et 2.8 n'ont livré aucun mobilier datant. Les faits 2.11, 2.12, 2.2, 2.3 ont quant à eux livré de la céramique rattachable à la Protohistoire au sens large. Le fait 2.3 a été testé. Il présente un fond irrégulier, peu profond au Nord-Ouest, et deux dépressions distinctes, l'une au Sud-Ouest, l'autre au Sud-Est, d'une profondeur respective de 17 et 25 cm. Il a livré de la céramique attribuable à la Protohistoire, ainsi qu'une tige en fer.

Enfin, notons la présence, à l'Ouest de la parcelle, d'une grande fosse de rejets modernes qui est apparue à 20 cm de profondeur sous le niveau du sol actuel, et qui se développe sur au moins 600 m². Elle a livré des éléments en béton, des fils électriques, ainsi que des morceaux de plastique. Nous avons décapé jusqu'à faire disparaître presque entièrement cette grande fosse dans le but de vérifier une extension possible du site protohistorique hors enceinte vers l'Ouest. Cette fosse n'atteint que ponctuellement en profondeur le niveau d'apparition des structures protohistoriques. Les structures 1.16, 1.17, 2.6 et 2.9 correspondent aux parties les plus profondes de cette grande fosse.

Mise à part les structures 2.7 et 2.8, qui par leur comblement ressemblent aux structures protohistoriques présentes à l'intérieur de l'enceinte, il ne semble pas que le site se poursuive sous cette fosse moderne.

2.1.3 Conclusion

Sous une épaisse couche de sédiments d'environ 1 m d'épaisseur, un ensemble de structures protohistoriques a été mis au jour. L'angle d'un fossé d'enclos a été identifié, et dans la surface enclose, des aménagements anthropiques caractéristiques de sites d'habitats (trous de poteaux, four, fosses) ont été repérés. Cet ensemble, s'étendant sur environ 500 m² dans la parcelle explorée, et se poursuit hors de l'emprise du diagnostic vers le Sud et vers l'Est.

Le mobilier céramique récolté a permis une datation de l'occupation depuis la fin de la Tène ancienne jusqu'au début de la Tène finale, avec une occupation principale au cours de la Tène moyenne.

Ce site revêt un caractère particulier à plus d'un titre. La découverte d'une écuelle à profil en esse associant plusieurs techniques décoratives (l'estampage, l'emboutissage et l'incision de

style libre) reste exceptionnelle dans cette partie de la Bretagne. De plus, la fouille d'établissement ruraux de cette période dans la région de Rennes n'est pas si courante, si on le compare aux établissements de la fin de du second âge du Fer, bien mieux représentés.

2.2 Une occupation du Haut Moyen Âge

2.2.1 Présentation générale

L'ensemble de Touche Belle a été repéré en prospection aérienne en 1989 par G. Leroux (Leroux, 1989). Sur cette parcelle (AM 6) alors libre de tout aménagement, un enclos quadrangulaire était visible dans son intégralité. Certains détails ont été remarqués : une interruption du fossé sur son bord sud, correspondant sans doute à une entrée ; un second fossé, courbe celui-ci, se développant à l'Ouest et au Nord de l'enclos ; et deux autres fossés parallèles, traversent l'enclos du Sud-Ouest au Nord-Est (**figure 9**). L'emprise du diagnostic ne concerne qu'une partie de la zone où l'enclos se trouve. Un talus arboré, installé depuis sur la limite sud de l'enclos, empêche toute investigation archéologique. La partie nord de l'enclos, quant à elle, se situe hors emprise. Les deux tranchées creusées dans cette parcelle ont

donc permis de mettre au jour le cœur de l'enclos. Près de 50 trous de poteau y ont été identifiés, ainsi que quelques fosses. Le fossé est de l'enclos a été reconnu avec certitude. Par contre, la position exacte du fossé ouest reste hypothétique.

De l'autre côté de la rue de la Hunaudière, à environ 75 m à l'ouest de l'enclos quadrangulaire, une autre concentration de structures a été repérée. Elle est bien circonscrite dans l'emprise du diagnostic et s'étend principalement sur la moitié sud de la tranchée 15, qui a livré plus de 30 faits, mais également, avec une densité moindre, sur la partie sud de la tranchée 14 et l'extrémité est de la tranchée 10.

2.2.2 Description des structures mises au jour (parcelle AM 6)

2.2.2.1 – Les fossés situés en extérieur de l'enclos

Le fossé 5.2 (**figure 10**)

Ce fossé, d'une largeur de 35 cm, est conservé sur 5 cm de profondeur. Son fond est plat. Il n'a pas livré de matériel datant.

La structure 5.4 (**figure 10**)

Cette structure a fait l'objet d'un sondage mécanique. Elle apparaît à 35 cm de profondeur sous le niveau du sol actuel. D'une profondeur conservée de 70 cm, cette structure n'a pas pu être interprétée. Il peut s'agir d'une fosse comme d'une extrémité de

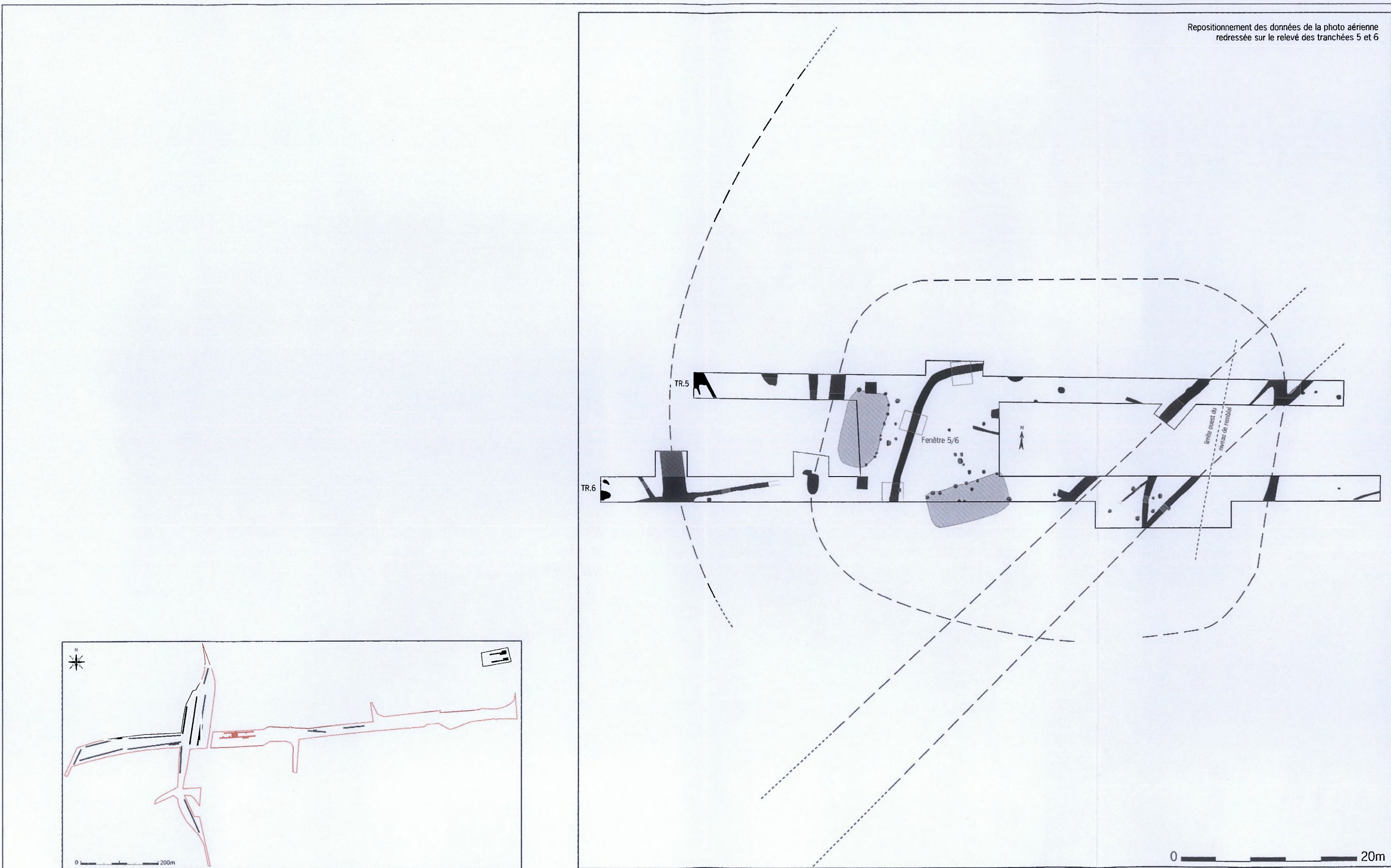
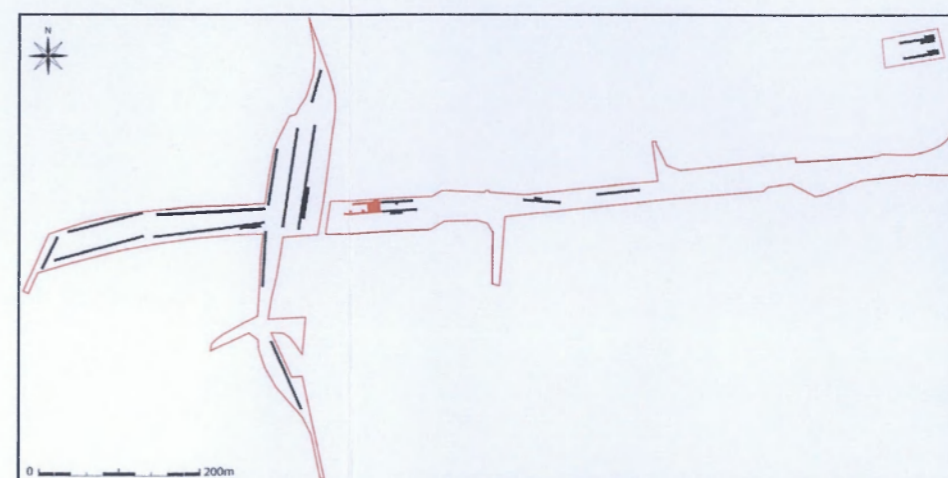
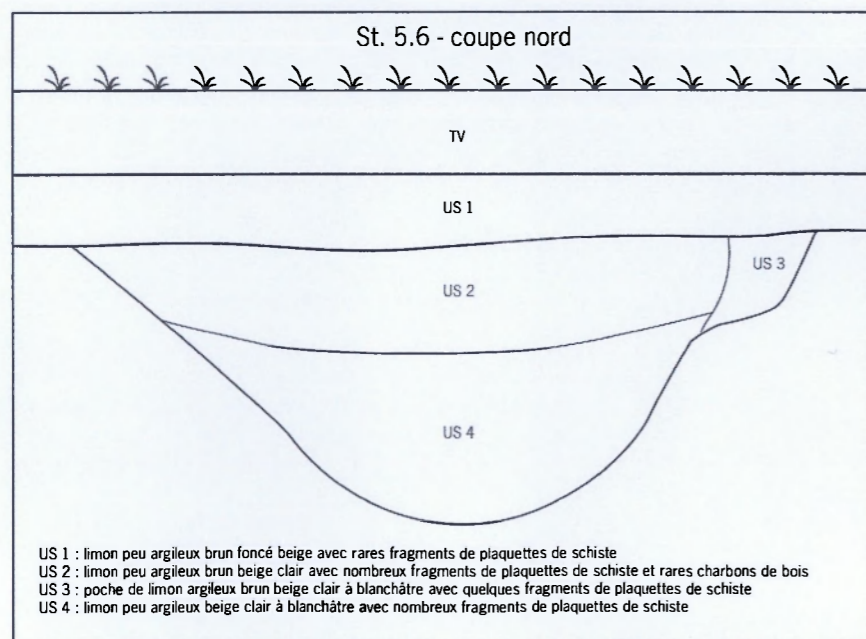
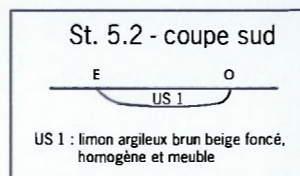
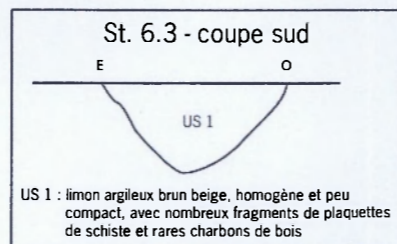
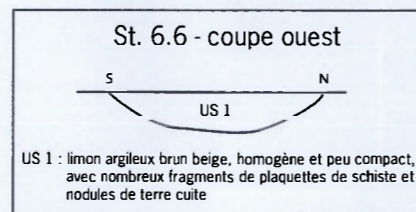
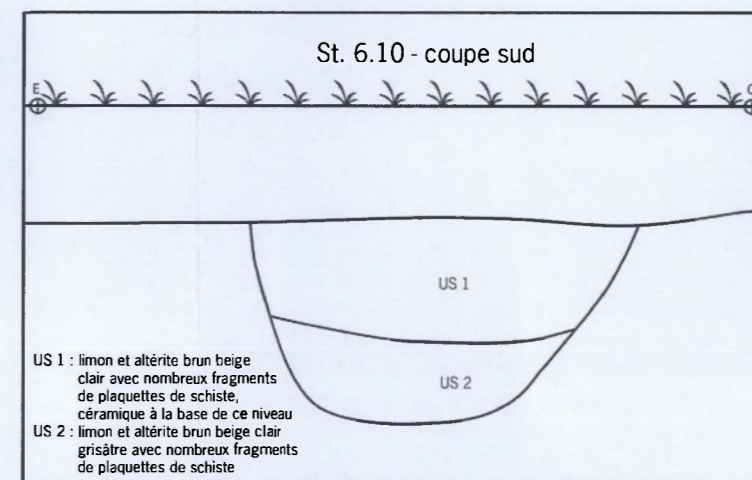
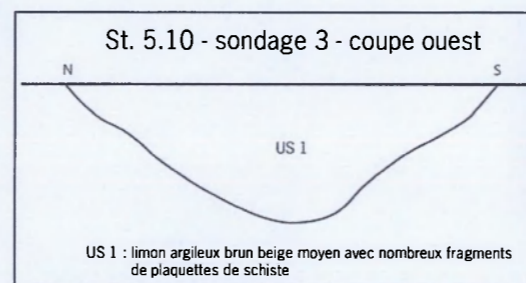
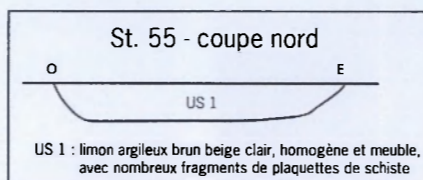
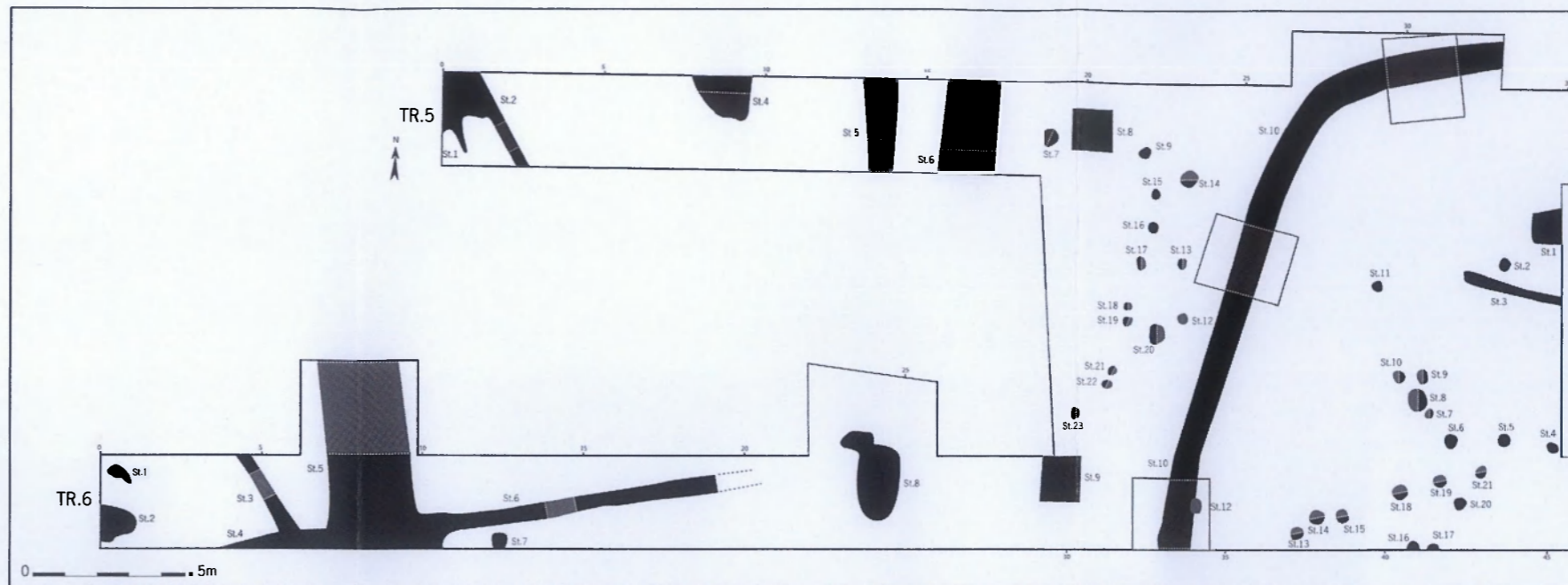
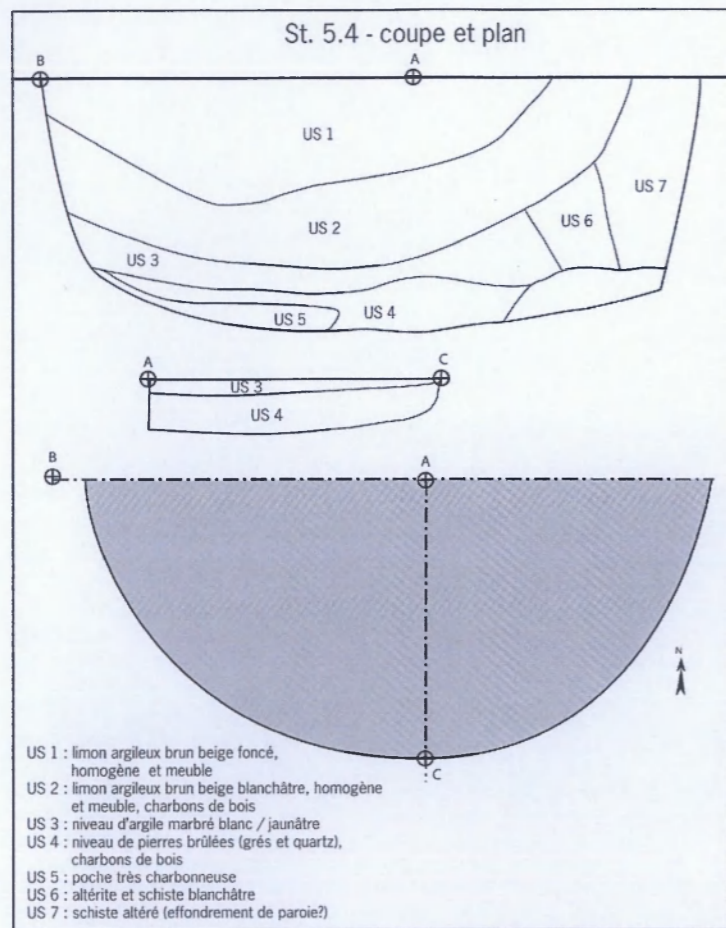


fig. 9

repositionnement des données de la photo aérienne après redressement sur le plan d'ensemble des tranchées 5 et 6



échelle des relevés : 1:20e
 0 1m

fig.10 localisation et relevés des fossés des tranchées 5 et 6

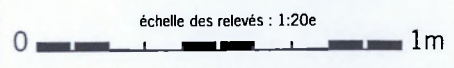
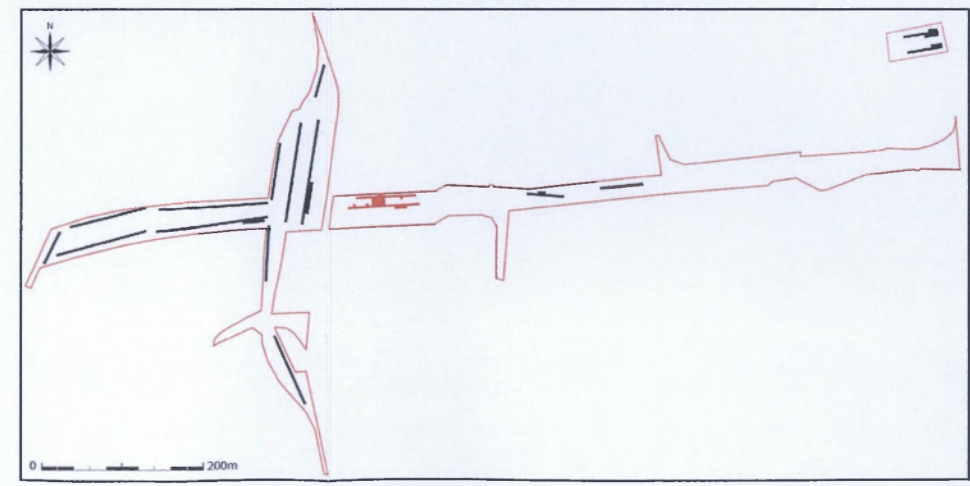
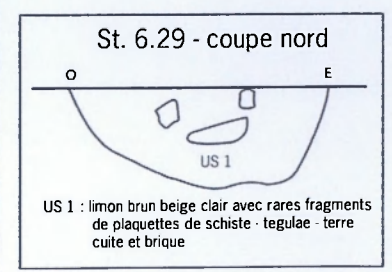
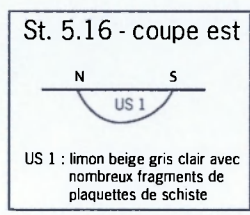
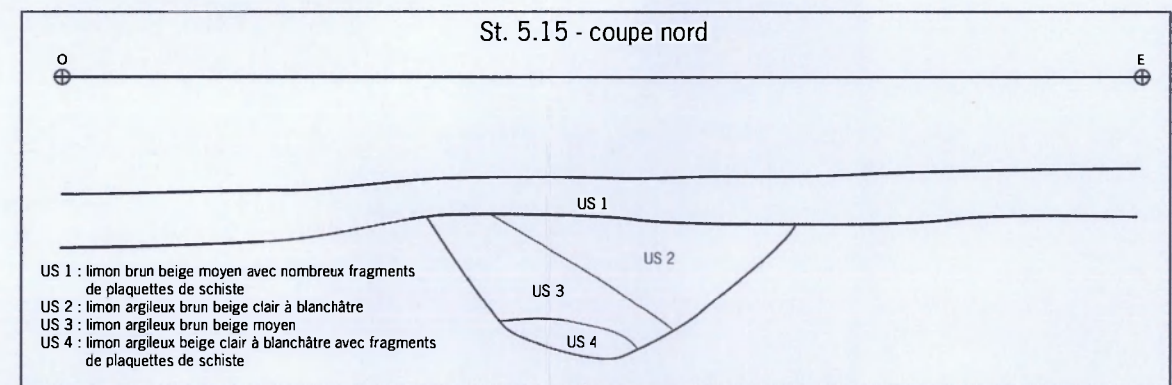
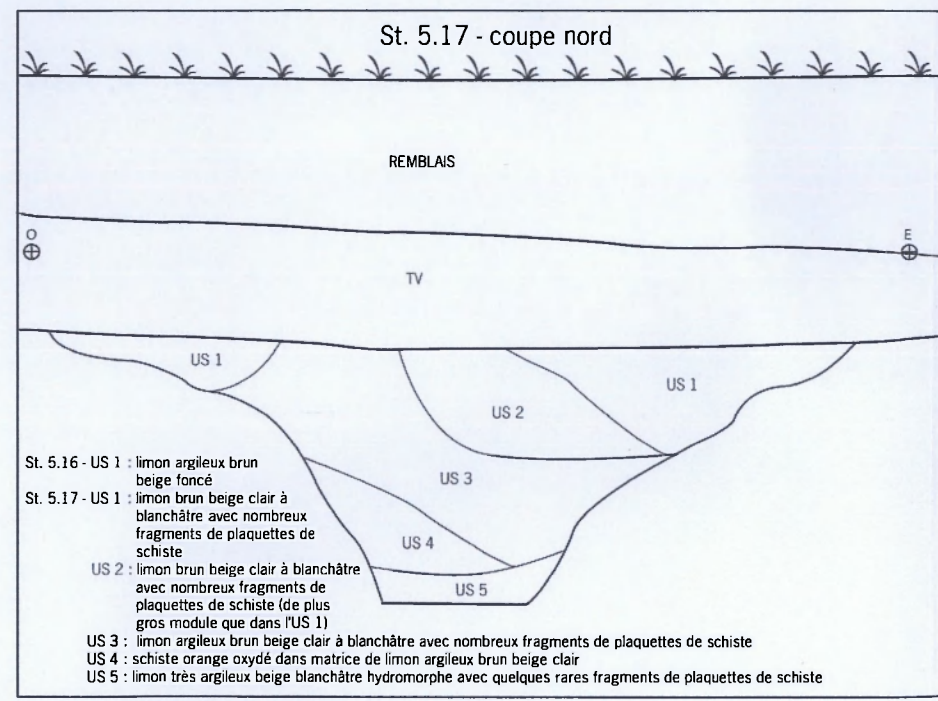
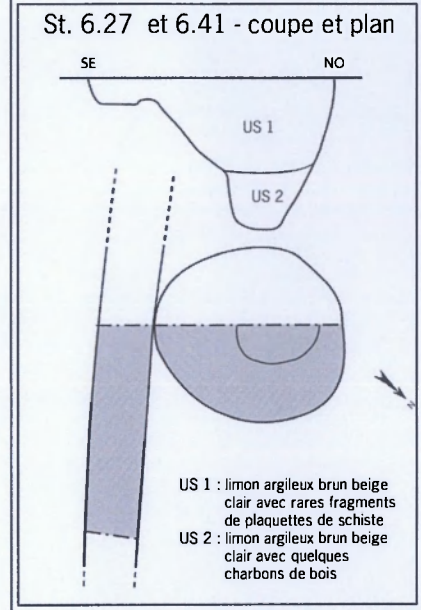
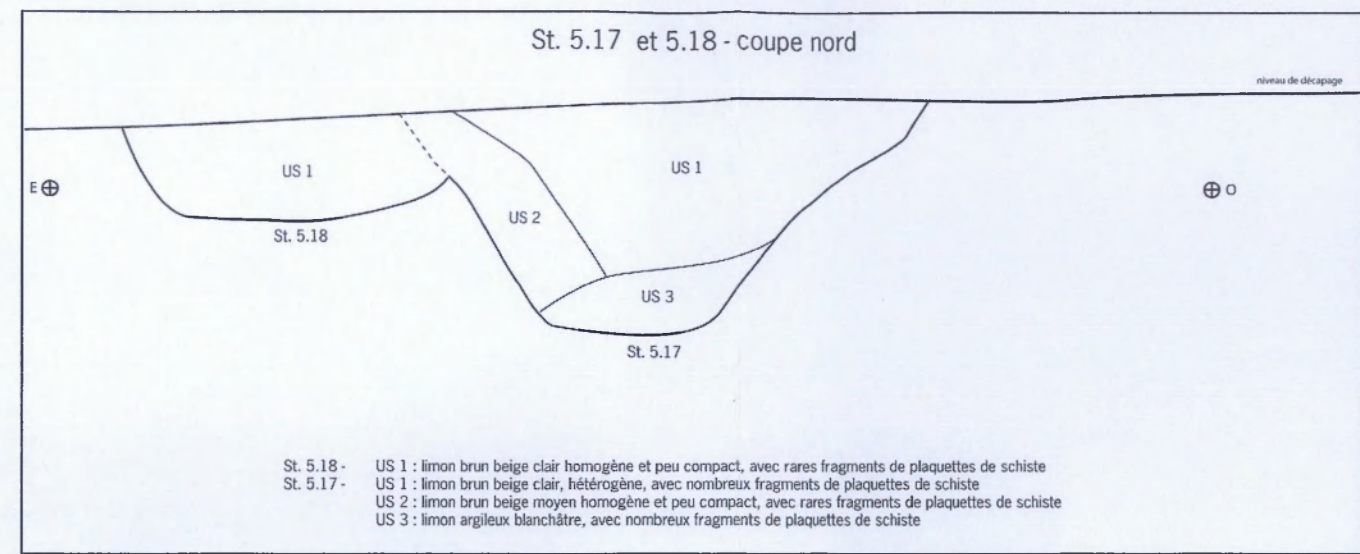
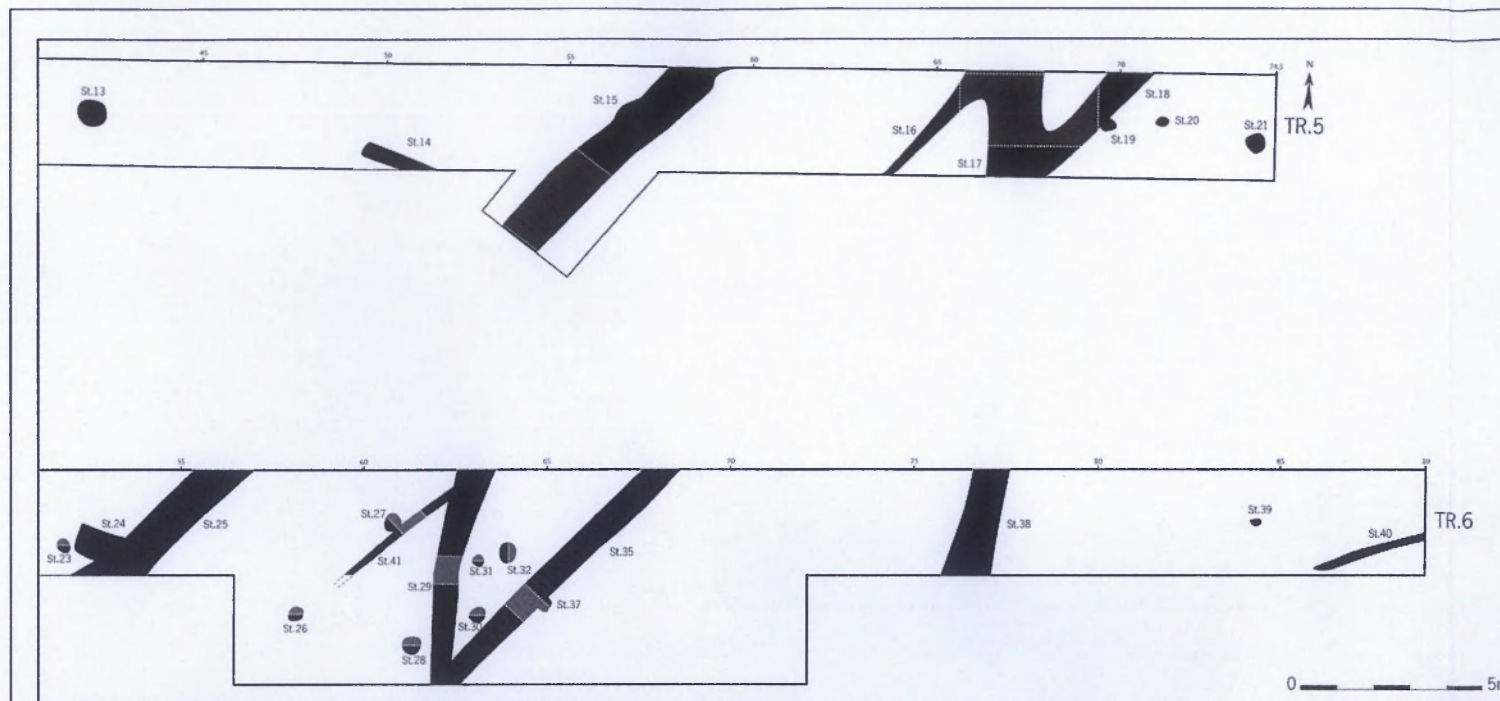


fig.11 localisation et relevés des fossés des tranchées 5 et 6

fossé, mais étant donné la proximité immédiate de la limite d'emprise, nous n'avons pas pu répondre à cette question dans le cadre du diagnostic. Le fond de la structure était recouvert d'un niveau de pierres brûlées et de charbon de bois, mais aucun mobilier datant n'y a été trouvé.

Le fossé 5.5 (figure 10)

Ce fossé apparaît à 35 cm sous le niveau du sol actuel. D'une largeur de 80 cm, il est conservé sur une profondeur de 10 cm.

Le fossé 6.3 (figure 10)

Sondé manuellement, ce fossé mesure 50 cm de largeur en moyenne, pour une profondeur de 26 cm. Son profil est plus ou moins en « V ». Il n'a pas livré de mobilier.

Le fossé 6.4 / 6.6 (figure 10)

Il a été testé manuellement. Il mesure 60 cm de largeur en moyenne, pour une profondeur conservée de 12 cm. Son fond est en cuvette et ses bords sont évasés.

Le fossé 6.5

La structure 6.5 a été repérée à l'Ouest de la tranchée 6. Elle est apparue à 35 cm de profondeur. D'une largeur moyenne de 400 cm, sa profondeur maximale est de 50 cm. Le profil de cette structure est irrégulier. La coupe du sondage mécanique a permis d'observer l'existence de plusieurs creusements se recoupant. Les rares éléments céramiques qui en proviennent sont datables de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen-âge. Le positionnement, l'orientation et les dimensions de cette structure rappellent ceux du fossé courbe repéré lors de la prospection aérienne de G. Leroux. Un décapage intégral de la parcelle permettrait probablement de préciser la validité de cette hypothèse

2.2.2.2 – Le fossé d'enclos

Le fossé Est de l'enclos (St. 5.17 / 6.38) (figure 11)

Le fossé Est de l'enclos vu en prospection aérienne correspond au fait 5.17 / 6.38. Un sondage mécanique a été effectué dans la structure 5.17, au niveau de son intersection avec les fossés 5.16 et 5.18.

Le fossé apparaît à 75 cm sous le niveau de sol actuel. L'extrémité orientale de cette parcelle a été remblayée lors de l'agrandissement de la station d'épuration après 1990. Au niveau du fossé 5.17, ce niveau de remblai atteint une épaisseur d'environ 45 cm. Sous ce niveau de remblai, on retrouve l'ancien niveau de terre végétale sur une trentaine de centimètres.

Le fossé apparaît directement sous ce niveau de terre végétale. Il est profond de 72 cm, pour une largeur d'environ 200 cm. Son profil est régulier, ses bords sont semi-abrupts et son fond est plat. Aucun mobilier datant n'y a été récolté, mis à part quelques fragments de *tegulae*.



Cliché 4 : Vue de la coupe du fossé d'enclos 5.17.
© Stéphane Bourne

La datation relative des fossés 5.16, 5.17 (fossé d'enclos) et 5.18 montre une succession chronologique comme suit : 5.18 semble être coupé par 5.17 qui lui-même est coupé clairement par 5.16. On a trouvé dans ce dernier fossé, deux fragments de céramique mérovingienne (VII^e – VIII^e siècles), qui, s'ils ne datent pas la période de creusement de 5.16, attestent néanmoins d'une possible phase de comblement, postérieure au creusement de 5.17.

Le fossé Ouest de l'enclos – hypothèses

La photo aérienne indique une distance de 60 à 65 mètres entre les fossés Est et Ouest. Les déformations inhérentes à l'angle de prise de vue d'un cliché aérien ainsi qu'à la déclivité du lieu nous poussent à la prudence quant à la position du fossé Ouest de l'enclos.

Le fossé 5.6 (**figure 10**) se situe seulement à 50 m du fossé 5.17, mais sa morphologie et sa profondeur le rapproche de la structure 5.17. Il apparaît à 40 cm sous le niveau du sol actuel. Il mesure environ 200 cm de largeur, pour une profondeur conservée de 80 cm. La suite de ce fossé n'a cependant pas été repérée dans la tranchée 6. Il se peut toutefois qu'une entrée, non vue en prospection aérienne, se situe au niveau de la tranchée 6, ou bien que le comblement du fossé à cet endroit soit très proche du substrat et qu'il n'ait pas été repéré lors du diagnostic.

La structure 5.4 (**figure 10**), décrite plus haut, est distante de presque 60 m du fossé 5.17, ce qui correspondrait assez bien avec les informations données par la photo aérienne. Si la structure 5.4 correspond bien au fossé d'enclos, elle peut être interprétée comme une interruption de fossé. S'agit-il d'une entrée de cet enclos ? Cette hypothèse peut être nuancée par l'impossibilité de retrouver la structure 5.4 dans la tranchée 6.



Cliché 5 : Vue de la coupe de la structure 5.6.

© Stéphane Bourne

2.2.2.3 – Les fossés observés à l'intérieur de l'enclos

Le fossé 5.10 / 6.10 (**figure 10**) a fait l'objet de 3 sondages mécaniques. Il mesure environ 110 cm de large, pour une profondeur conservée entre 40 et 60 cm. Son profil est irrégulier, et son comblement est unique. Il a livré de la céramique principalement datée entre le VI^e et le VIII^e siècle, ainsi que quelques éléments de facture médiévale. Il traverse la fenêtre 5/6 du Sud au Nord, et amorce un virage vers l'Est au niveau de la limite nord de l'emprise. Ce fossé, distant de 45 m du fossé d'enclos 5.17, est parfaitement parallèle à celui-ci dans sa partie linéaire. Il correspond sans doute à une partition de l'espace intérieur de l'enclos, et dans l'hypothèse d'une contemporanéité avec l'enclos quadrangulaire, marquerait la limite entre les deux unités d'habitation reconnues dans les ensembles 1 et 2 (voir plus bas, II.2.2.d).

Le fossé 5.15 / 6.25 (**figure 11**)

Il apparaît à 60 cm de profondeur. Il mesure 100 cm de large, pour une profondeur conservée de 40 cm. Son profil est en cuvette. Ce fossé est visible sur la photo aérienne. Il ne semble pas fonctionner avec l'enclos quadrangulaire étant donné qu'il le traverse et continue de part et d'autre de ses limites sud et nord. Aucun matériel ne permet de dater son utilisation et/ou son comblement.

Le fossé 5.16 / 6.41 (figure 11)

Ce petit fossé a été sondé mécaniquement au niveau de son intersection avec le fossé 5.17. Il mesure 26 cm de large pour une profondeur conservée de 10 cm. Son profil est en cuvette. Ce fossé coupe le fossé d'enclos 5.17. Il a livré deux tessons de céramique mérovingienne, du VII^e ou VIII^e siècle.

Le fossé 5.18 / 6.35 (figure 11)

Ce fossé a été testé mécaniquement au niveau de son intersection avec le fossé d'enclos 5.17. Il mesure environ 100 cm de large pour une profondeur conservée de 30 cm. Son fond est plat, ses bords sont évasés. Il semble avoir été coupé par le fossé d'enclos 5.17. Tout comme la structure 5.15/6.25, il est visible sur la photo aérienne sans pour autant sembler fonctionner avec l'enclos quadrangulaire.

Le fossé 6.29 (figure 11)

Ce fossé mesure 70 cm de large pour une profondeur conservée de 30 cm. Son remplissage limoneux comprend de nombreuses plaquettes de schiste, ainsi que des fragments de *tegulae* et de briques. Il a été testé manuellement, son fond forme une cuvette irrégulière, son bord ouest est évasé, alors que son bord est abrupte.

2.2.2.4 – les trous de poteau

Sur près de 50 trous de poteaux identifiés dans les tranchées 5, 6 et dans la fenêtre 5/6, nous en avons sondé 29. De plan généralement circulaire (plus rarement ovalaire), leur diamètre varie de 25 cm à 50 cm pour une profondeur sous décapage comprise entre 10 et 40 cm. Leur comblement, pour la plupart non stratifié, est composé de limon argileux brun beige clair incluant de nombreux fragments de plaquettes de schiste. Quelques charbons de bois sont souvent présents dans leur comblement, et du torchis est également à noter dans certains d'entre eux.

L'ensemble 1 (figure 12)

Le premier ensemble correspond à un alignement de 9 trous de poteau orientés Nord / Sud. Il s'agit des faits 5.9, 5/6.15, 5/6.16, 5/6.17, 5/6.18, 5/6.19, 5/6.21, 5/6.22 et 5/6.23. Se rattachent sans doute à cet ensemble les faits 5.7, 5/6.12, 5/6.13, 5/6.14 et 5/6.20. Des éléments de torchis sont présents de manière résiduelle dans plusieurs de ces trous de poteau, et ponctuellement en plus grande quantité, en particulier pour le fait 5/6.12, qui en était entièrement comblé. Certains éléments, de grande taille, conservent des négatifs de clayonnage.

Il est probable que cet alignement de poteau corresponde à un mur de bâtiment. Ce dernier se développerait à l'Ouest de cet alignement et pourrait mesurer environ 9 m de long pour une largeur minimale de 4 m.

L'ensemble 2 (figure 13)

Le deuxième ensemble identifié correspond à un alignement de 7 trous de poteau orientés approximativement Sud-ouest / Nord-est. Il s'agit des faits 6.13, 6.14, 6.15, 6.18, 6.19, 6.21 et 5/6.4. Les faits 6.17 – 6.20 – 6.21 – 5/6.5 forment un autre alignement. Nous avons inclus à cet ensemble les faits 6.16 et 6.22, ainsi que la petite

concentration de trou de poteau formée par les faits 5/6.6, 5/6.7, 5/6.8, 5/6.9 et 5/6.10.

Du torchis a été également trouvé dans cet ensemble, souvent de manière résiduelle, excepté pour le fait 5/6.8 qui en a livré une plus grande quantité.

La présence d'un deuxième bâtiment est possible. Il se développerait au Sud de la tranchée 6 et mesurerait 9 m de long pour une largeur minimale de 3 m.

L'ensemble 3 (figure 14)

Cette petite concentration de trous de poteaux ne montre *a priori* aucune organisation. Elle est constituée d'au moins 7 faits : 6.26 – 6.27 – 6.28 – 6.30 – 6.31 – 6.32 – 6.37, correspondant peut-être à un troisième bâtiment.

2.2.3 Description des structures mises au jour (parcelle AK 6)

De l'autre côté de la rue de la Hunaudière, et à environ 70 mètres à l'Ouest de l'enclos quadrangulaire, une concentration de structures archéologiques a été repérée. Elle se développe principalement au Sud de la tranchée 15, ainsi que dans une moindre mesure le Sud de la tranchée 14 et l'extrémité Est de la tranchée 10.

Cet ensemble se développe hors emprise vers le Nord ; en effet des fragments de *tegulae* ont été ramassés sur les parties est des parcelles AK 6 et AK 5 (communications orales : Mr. B. Lancelot). Aucune datation précise de cet ensemble ne peut être avancée dans l'état actuel des recherches. Le matériel céramique récolté pendant le diagnostic est rare et fragmentaire. Il semble tout de même qu'une majorité des tessons découverts se rapporte à l'Antiquité, même si de la céramique du haut Moyen-âge est également attestée.

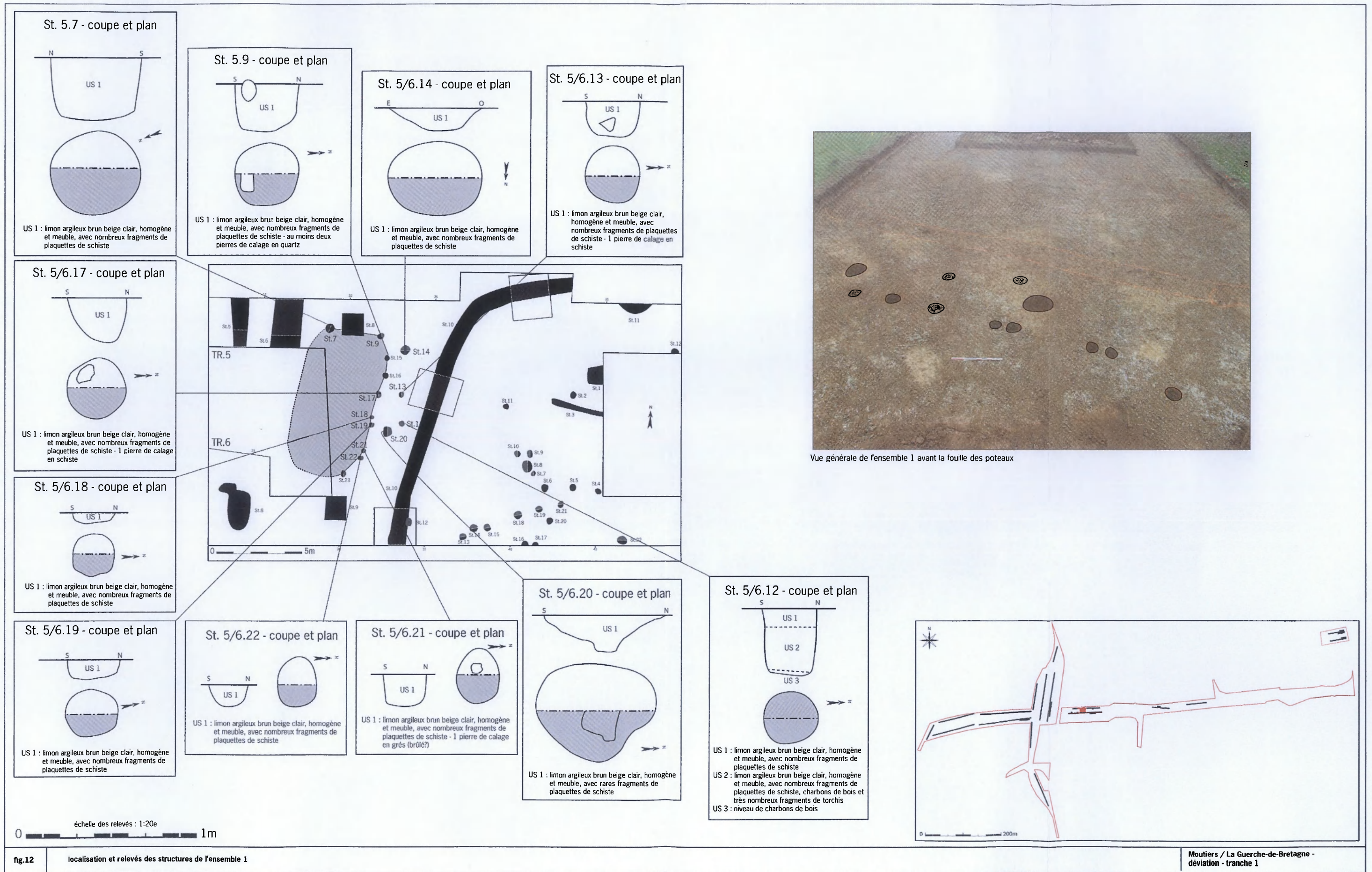
2.2.3.1 – les fossés

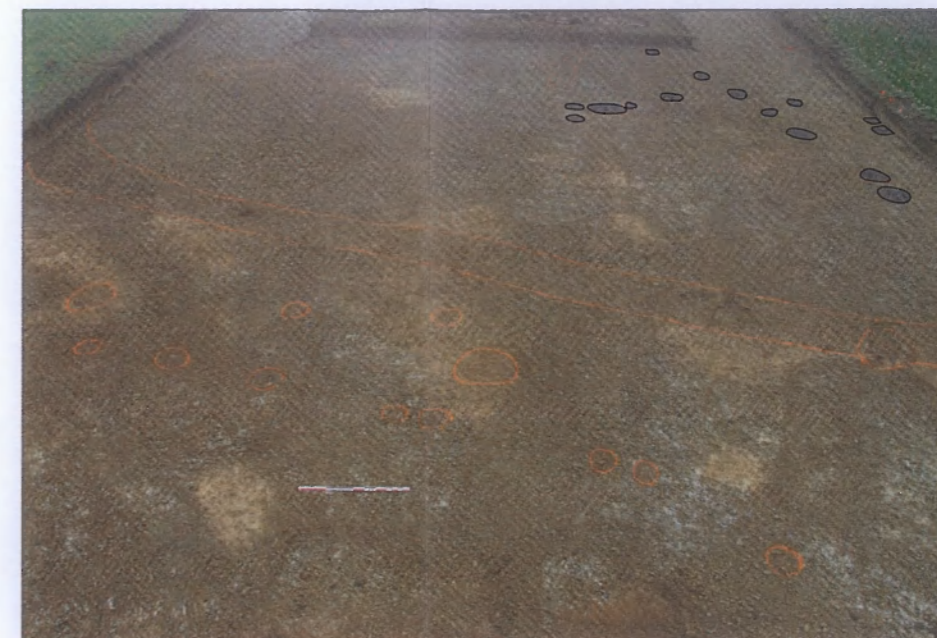
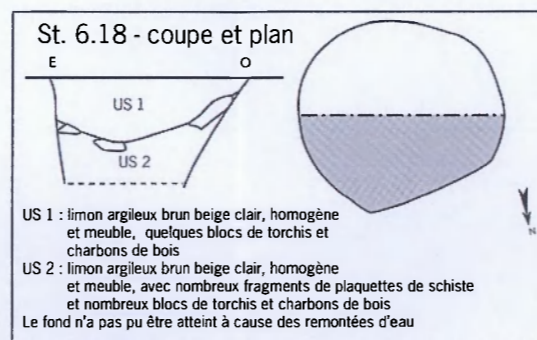
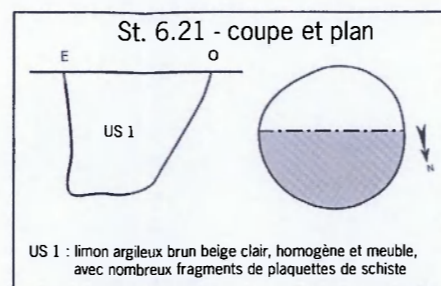
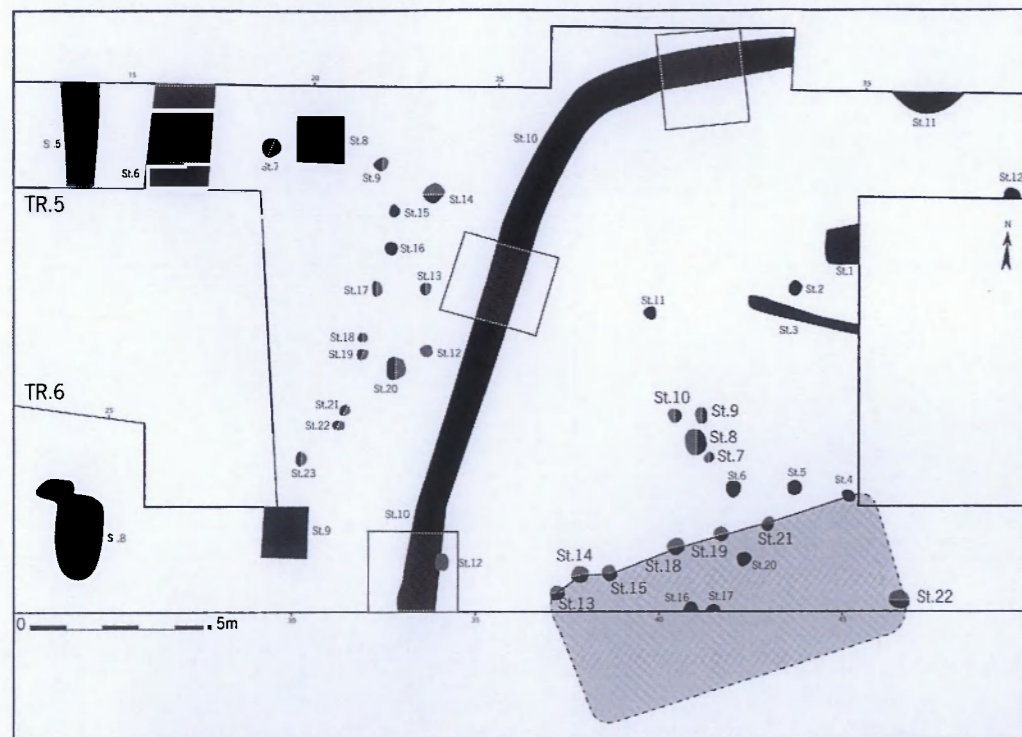
Un réseau de fossés a été mis au jour dans la parcelle AK 6. Quelques uns sont figurés sur le cadastre napoléonien. C'est le cas pour les faits 11.11, 10.2 (=11.7), 10.6 (=11.5) et 14.14 (=15.42). Ces limites de parcelles cadastrales anciennes sont toutes orientées Est / Ouest et Nord / Sud. Notons que ces deux orientations se retrouvent dans tous les fossés identifiés dans cette parcelle. Les fossés Est / Ouest sont dans le sens de la pente. Ils correspondent *a priori* à des fossés de drainage situés en limites d'anciens champs. Les fossés Nord / Sud correspondraient également à des limites de parcelles anciennes.

Ces éléments évoquent un paysage bocager constitués de petites parcelles. A de rares exceptions près, les fossés n'ont malheureusement livré aucun matériel, rendant dès lors impossible la datation de la mise en place de ce parcellaire, et de son abandon. Ce parcellaire n'a par ailleurs pas pu être mis en relation avec la concentration de structures excavées découvertes dans la tranchée 15.

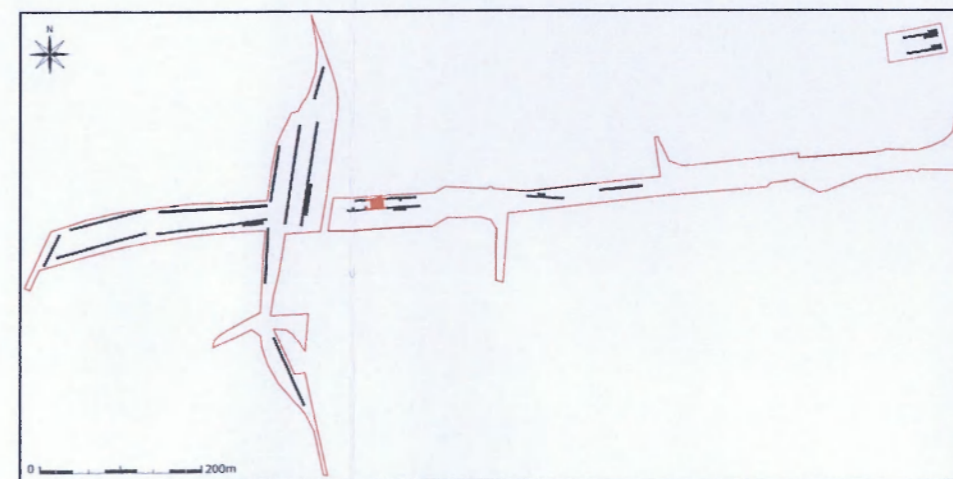
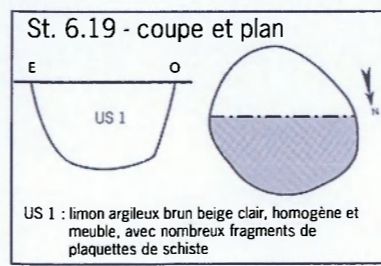
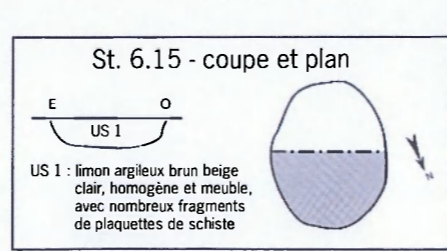
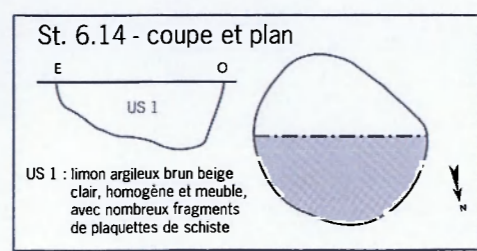
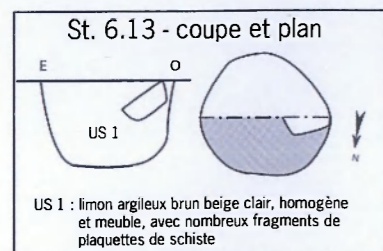
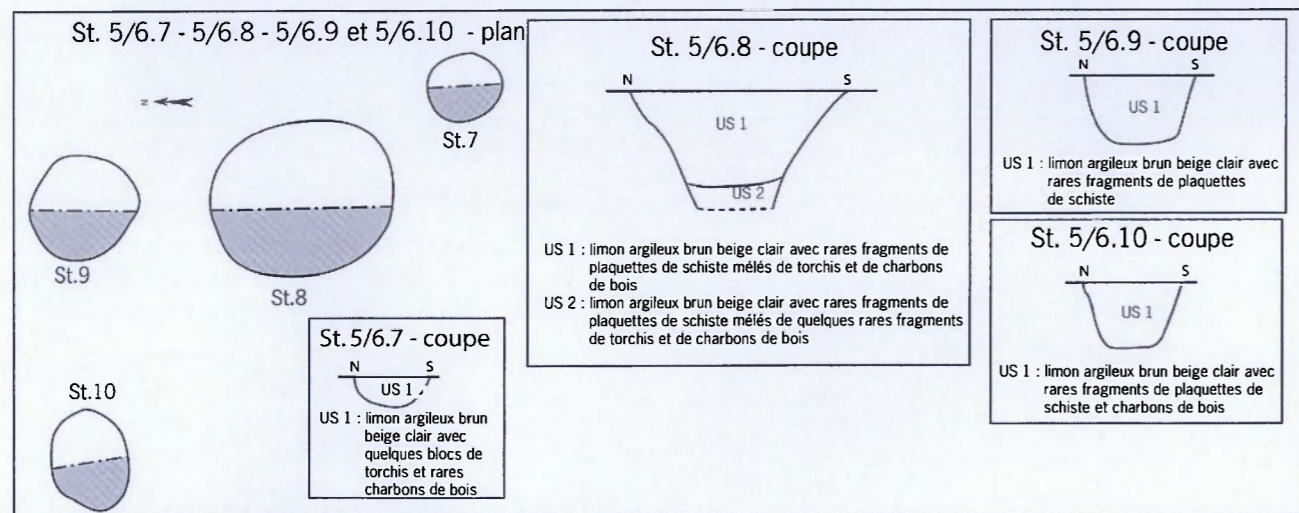
2.2.3.2 – Les trous de poteau et les fosses

Les trous de poteau et les fosses repérées dans les tranchées à l'Ouest de la rue de la Hunaudière ont été répartis en différentes catégories en fonction de la nature de leurs comblements. Trois ensembles différents se distinguent (figure 15).



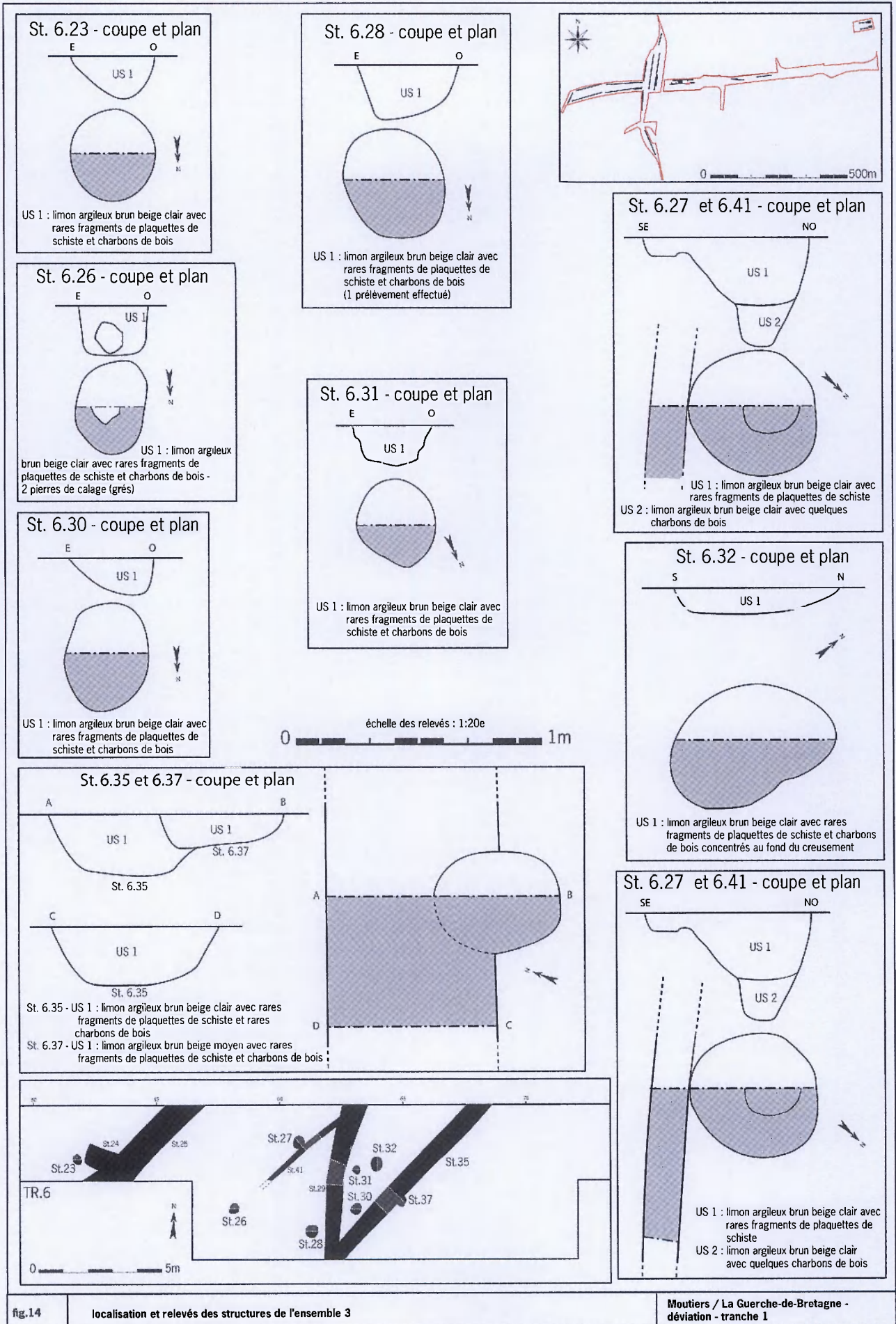


Vue générale de l'ensemble 2 avant la fouille des poteaux



échelle des relevés : 1:20e
 0 1m

fig. 13 localisation et relevés des structures de l'ensemble 2





Cliché 6 : Vue de la coupe des structures 14.7 et 14.8. © Stéphane Bourne

Le premier ensemble comprend 12 structures, dispersées sur toute la parcelle. Leur remplissage est constitué de limons peu argileux, gris, très compacts, avec des inclusions de charbons de bois plus ou moins denses. Il s'agit des faits 10.1, 10.4, 12.5, 13.4, 13.5, 14.6, 14.8 (fossé), 15.15, 15.17, 15.18, 15.35 et 15.36 (figures 16 et 17). Le comblement de ces structures, lessivé et compacté, ressemble fortement à des remplissages anciens, protohistoriques voire préhistorique. La découverte d'un éclat de silex taillé dans le fossé 14.8 (photo ci-contre) plaide en effet pour une occupation humaine ancienne dans le secteur. Mais, mis à part cet élément isolé, l'absence de tout autre indice d'occupation ancienne incite à la prudence et cette hypothèse demande à être vérifiée.

Le deuxième ensemble comprend 11 structures. Bien que les structures de cet ensemble soient présentes dans la tranchée 15, qui offre la plus grande densité de structures, c'est surtout dans la partie est de la tranchée 10 qu'elles se concentrent. Leur remplissage est composé de limons argileux brun beige clair, incluant souvent des fragments de plaquettes de schiste, et plus rarement des charbons de bois. Il s'agit des faits 10.8, 10.10, 10.11, 10.12, 10.13, 10.14, 14.2, 15.6, 15.45, 15.44 et 15.30 (figures 16 et 17). La structure 10.8 est une grosse fosse en haricot de 400 m de long sur 130 cm de large. Elle est la seule de cet ensemble à avoir livré du mobilier : du torchis en grande quantité, associé à un tesson de céramique de la fin du haut Moyen-âge ou du début du Moyen-âge.



Cliché 7 : Vue de la structure 15.33. © Stéphane Bourne

Le dernier ensemble regroupe 30 structures, concentrées pour la plupart dans la partie sud de la tranchée 15. Leur remplissage est composé de limons argileux brun-gris avec pour certaines d'entre eux des traces d'oxydation orange. Il s'agit des faits 12.6, 12.7, 15.1, 15.3 à 15.5, 15.7, 15.9 à 15.13, 15.19 et 15.20 à 15.29 (figures 16 et 17). Plusieurs de ces structures contenaient du mobilier céramique fragmentaire, trop mal conservé pour être daté. Seule la structure 15.20 a livré un tesson de céramique sigillée, ressemblant aux productions du centre de la Gaule au II^e siècle. La structure 15.2, quant à elle, contenait deux tessons de céramique, l'un de facture antique, le second semblable aux productions locales du haut Moyen-âge. Par ailleurs, plusieurs scories proviennent des structures 15.24 et 15.25.

2.2.3.3 – Les autres structures

La structure 15.33 est apparue à une profondeur d'environ 35 cm, alors que les structures environnantes apparaissent entre 50 et 60 cm. Il s'agit d'une structure empierrée d'au moins 500 cm de long pour une largeur maximale de 150 cm, orientée Est/Ouest. Aucune organisation particulière n'a pu être décelée dans l'enchevêtrement des pierres, et l'hypothèse première d'un possible radier de mur a été abandonnée. Il peut s'agir du comblement supérieur d'un fossé, intervenu à une date indéterminée. Parmi les blocs de pierre sans organisation (grès et quartz) se trouvent quelques *tegulae*.

2.2.4 Conclusion

Sur la parcelle cadastrale AM 6 (commune de la Guerche), un ensemble de structures a été mis au jour. Elles sont apparues sous une couche de sédiment peu épaisse d'environ 35 cm de

profondeur. Cet ensemble a été daté entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Malgré le peu de mobilier datant récolté, il semble que la période principale d'occupation de ce site se situe au haut Moyen Âge, vers les VII^e et VIII^e siècles. Cet ensemble correspond à un enclos quadrangulaire, qui a été identifié en prospection aérienne dès 1989. Il est formé par un fossé qui délimite une surface d'environ 2000 m², dans laquelle au moins deux bâtiments sur poteaux porteurs ont été identifiés. Le fossé d'enclos a été daté par chronologie relative. Il semblerait qu'il soit antérieur ou contemporain de la période mérovingienne. Cependant, cette proposition de datation ne repose que sur deux tessons de céramiques, et reste à confirmer. Les limites d'emprise du diagnostic, ainsi que les contraintes techniques rencontrées n'ont permis d'intervenir sur cet enclos que sur une bande d'une largeur de 20 m seulement.

A environ 70 m des limites ouest de l'enclos et de l'autre côté de la rue de la Hunaudière, une autre concentration de structure a été identifiée sur la parcelle AK 6. Celle-ci est circonscrite dans l'emprise du diagnostic. Elle s'étend sur environ 7500 m². Aucune organisation particulière n'a pu y être décelée.

Pour l'enclos quadrangulaire, un décapage intégral de son emprise permettrait de confirmer nos hypothèses concernant la localisation exacte du fossé d'enclos, d'appréhender l'organisation interne des structures et de confirmer la présence de plusieurs bâtiments au centre de l'enclos. Par ailleurs, ceci permettrait peut-être de récupérer plus de matériel céramique pour affiner la datation de cet ensemble.

Plusieurs questions restent ouvertes.

Y a-t-il une relation entre l'enclos quadrangulaire et l'ensemble de structures identifiés à l'Ouest de la rue de la Hunaudière ? Est-ce que ces deux ensembles sont contemporains, ou est-ce que l'un a succédé à l'autre ? Dans ce cas, lequel est le plus ancien ? A quelle période remonte l'activité de forge représentée par les scories découvertes de part et d'autre de la rue ?

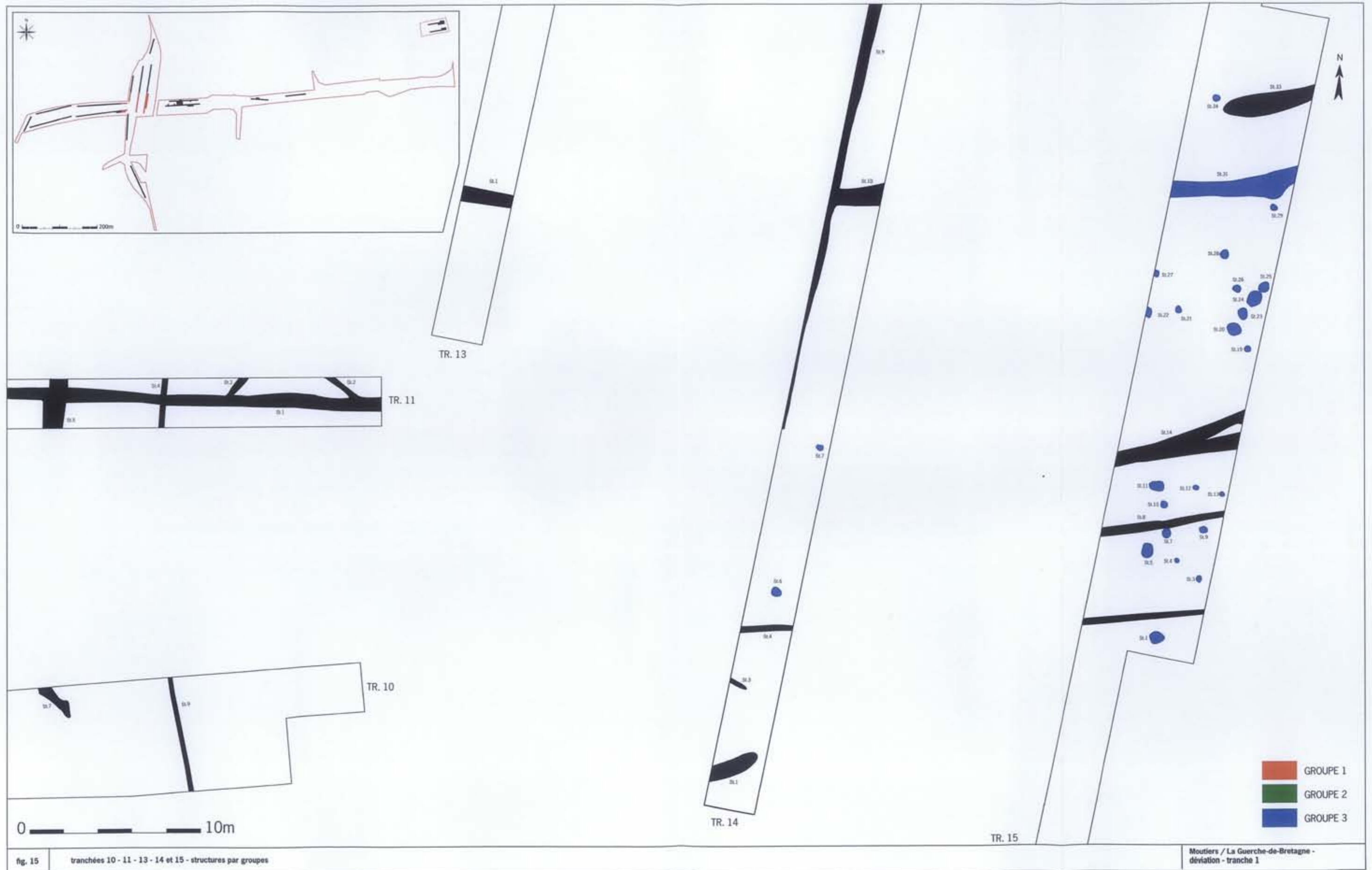


fig. 15 tranchées 10 - 11 - 13 - 14 et 15 - structures par groupes

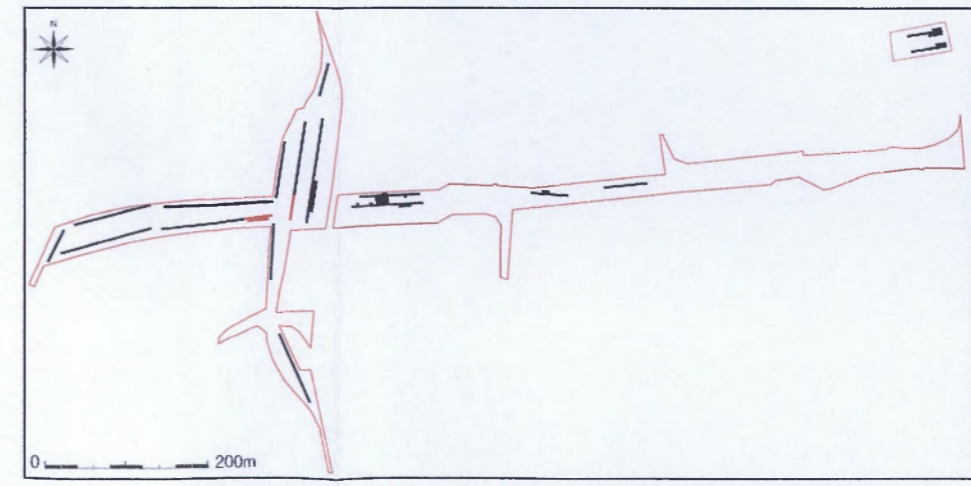
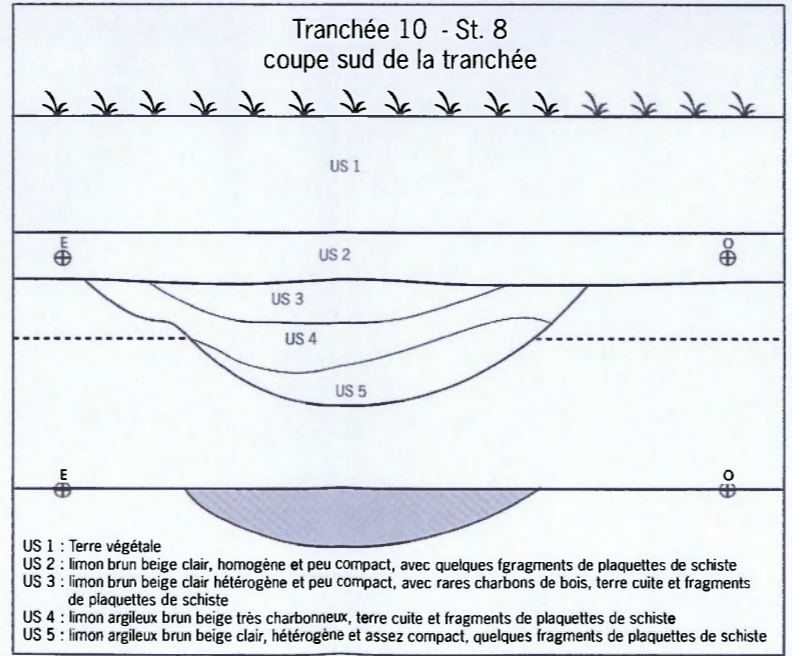
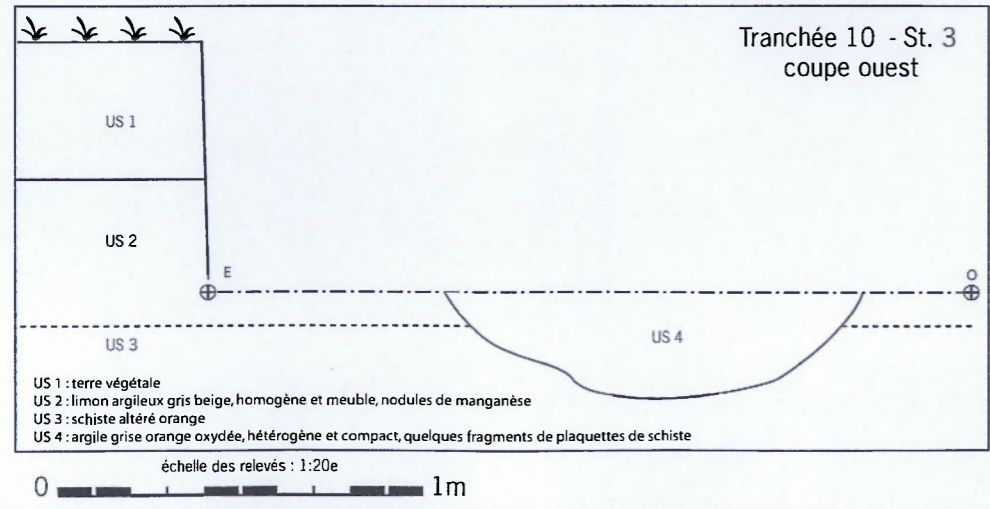
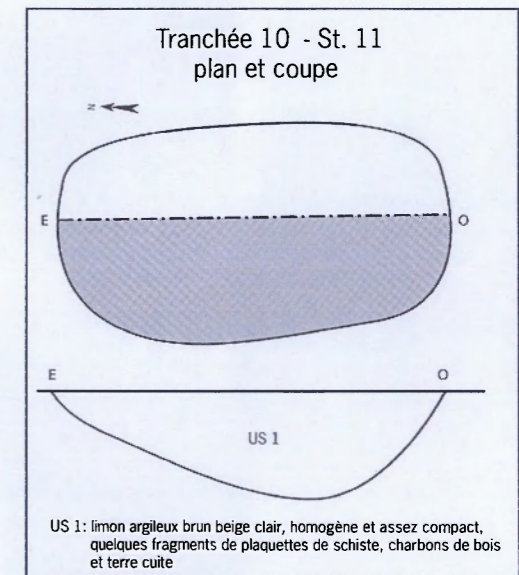
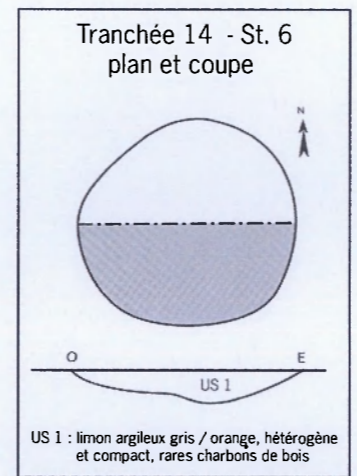
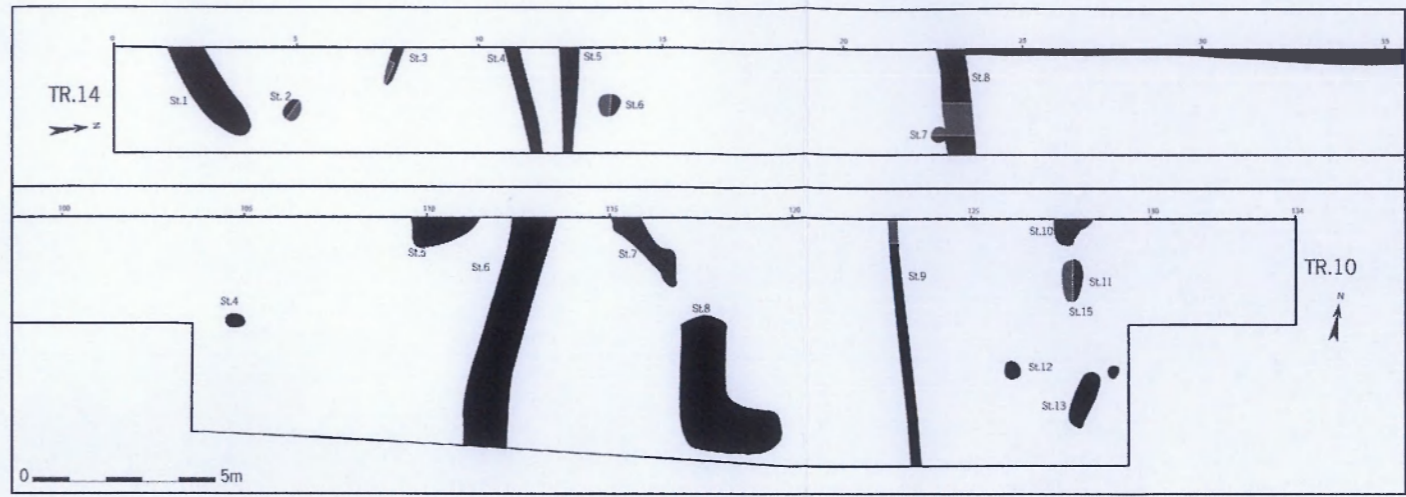
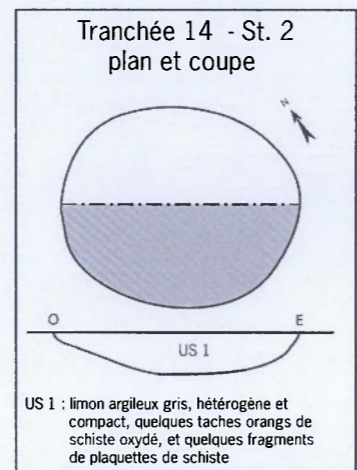
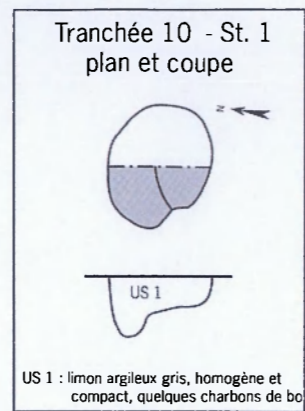
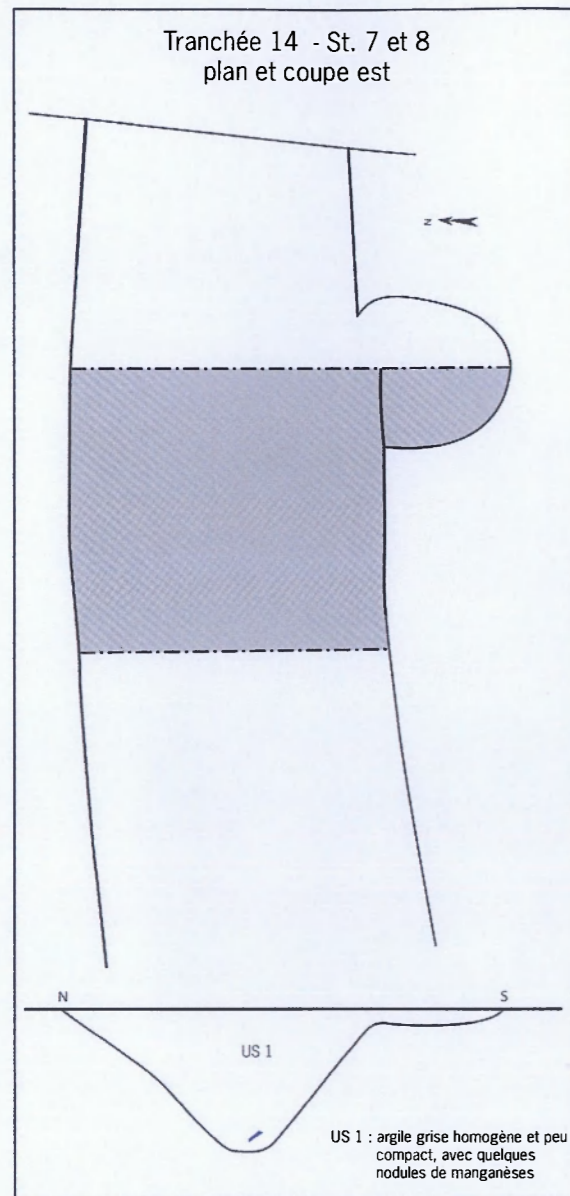


fig.16 localisation et relevés des structures des tranchée 10 et 14

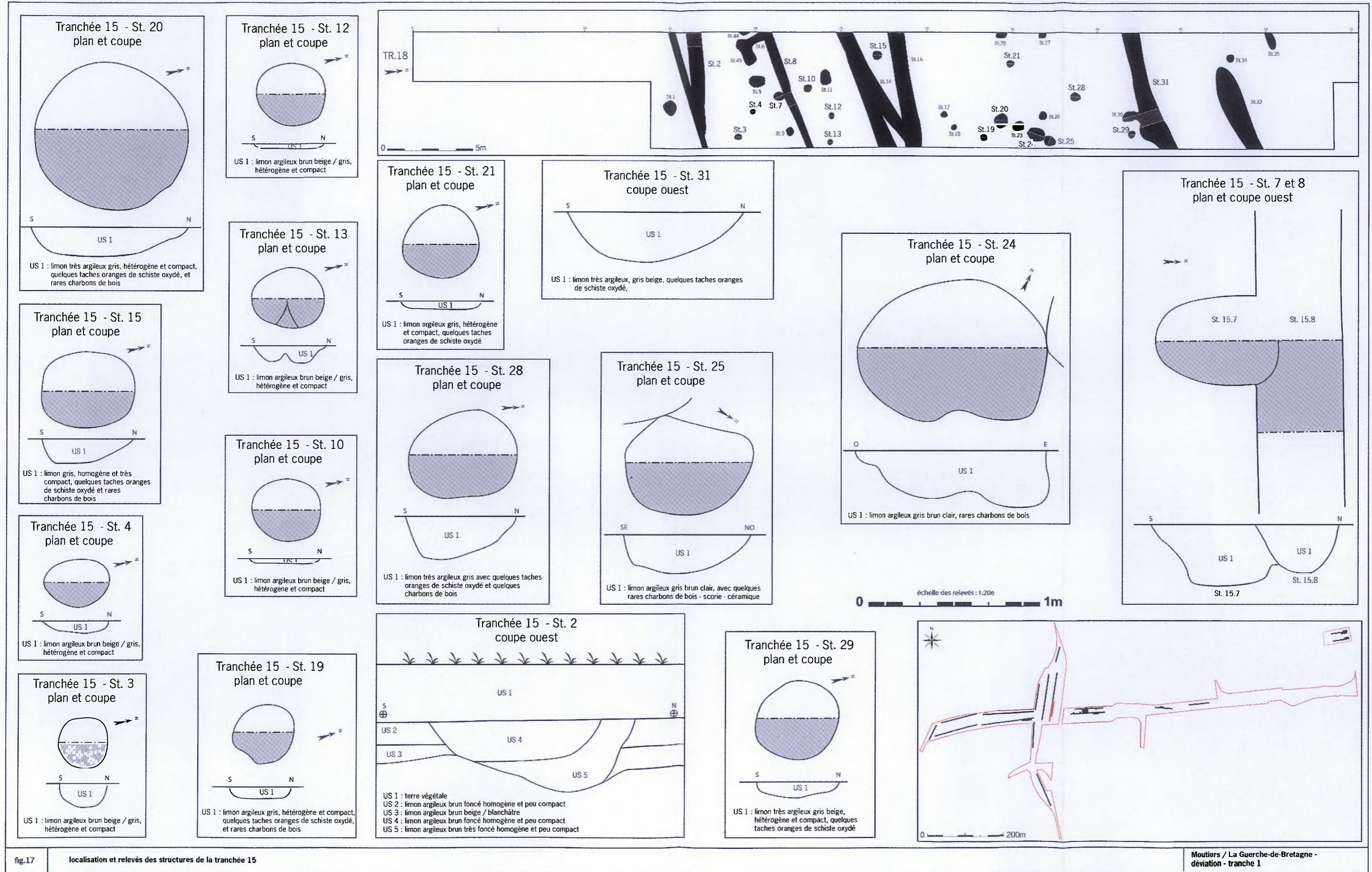


fig.17 localisation et relevés des structures de la tranchée 15

2.3 Synthèse sur les mobiliers

2.3.1 le mobilier céramique protohistorique (A.-F. Chérel)

Introduction

L'opération de diagnostic archéologique menée au niveau de la déviation RD78/RD 178 a entraîné la mise au jour d'artefacts protohistoriques concentrés dans les tranchées 1 et 2 de l'emprise. Ils se composent majoritairement de tessons de poteries protohistoriques et de fragments de plaques de cuisson desquels l'un d'eux est perforé. Le travail du métal est bien attesté par la présence d'une scorie probablement liée à la réduction de minerai de fer. La découverte d'un objet en fer est également à signaler. On dénombre ainsi un petit corpus composé de 61 tessons pour un NMI estimé à 10 vases. Si cet ensemble est bien modeste au regard des autres sites gaulois locaux habituellement sondés, ce site est remarquable par l'ancienneté de son occupation, qui débute au moins dès la fin de La Tène ancienne ou à la transition LTA/LTM, ce qui explique la modestie des lots recensés. Par ailleurs, la présence d'une céramique fine inédite, ornée d'un décor de style libre, reste exceptionnelle dans la région de Rennes. Enfin, la découverte d'une scorie en position de rejet témoigne d'une activité probable de réduction rarement mise en évidence dans l'Ouest (Châteaulin dans le Finistère, etc.) au second âge du Fer.

Tranchée 1

Fait 5 : le fossé d'enceinte



Cliché 8 : Fragment de plaques de cuisson perforé provenant du comblement supérieur du fossé d'enclos 1.5. © Hervé Paitier

Au total, on recense 29 tessons pour un NMI correspondant à 6 vases, auxquels sont associés des éléments de plaques de cuisson, de rares morceaux de terre cuite et un petit fragment d'os long. Ce fossé d'enceinte a livré 24 morceaux de plaques de cuisson pesant 616 grammes. Il s'agit peut-être en partie, dans sa strate supérieure, de rejets liés à l'utilisation du four ou du foyer aménagé à sa proximité. L'un d'eux mesure 2,6 cm d'épaisseur et est perforé, à l'instar de plusieurs fragments mis au jour à Vieuxville-Beurade à Rennes (Leroux et al. 1998, p. 186). Il présente sur l'une de ses faces et au contact de la perforation, une surépaisseur ou « croûte » vitrifiée (photo ci-contre). A l'est de la région de Rennes, la découverte de morceaux de plaques de cuisson est habituelle et leur quantité peut surprendre. Par exemple, on recense plus de 60 kg de fragments de plaques de cuisson sur le site de Vitry (35), Bd de Laval (Chérel 2010a) ou encore 256 kilos sur le site de Bais (35), Carrière des Vallons (en cours). A Vitry (35), on a pu mettre en évidence leur apparition dans les contextes dès la fin de La Tène ancienne. Leur fonction dans la préparation des aliments reste la plus probable car ils sont systématiquement associés aux rejets domestiques. A Rennes (35), Vieuxville-Beurade (Leroux et al. 1998, p. 186), ces plaques affectent une forme de parallélépipèdes rectangles, dont le côté le plus long a été systématiquement façonné, tandis que les trois autres demeurent bruts et gardent l'empreinte d'une pose de chant. Sur ce site, d'autres éléments dégagés suggèrent leur appartenance à des fours

à usage domestique (fours à sole suspendue). Localement, on peut encore évoquer les fragments de plaques mis au jour sur la ferme Les Jeuseries à Retiers (35) (Le Goff et Maguer 1997, p. 99). Dans l'Ouest, aucune plaque n'a été trouvée en position primaire. L'existence de foyers hors-sol faciles à entretenir confectionnés à partir de plusieurs plaques associées ou celles de fours à sole suspendue (présence de perforations) n'est pas à écarter.

En Bretagne orientale, les plaques de cuisson devaient probablement être de forme quadrangulaire car les bords prélevés sont rectilignes, comme c'est par exemple le cas à La Guerche. D'après les différentes comparaisons émises, ce type de mobilier demeure inconnu des contextes occidentaux du massif armoricain. Les sites les plus occidentaux de la péninsule armoricaine alors connus, en ayant à ce jour livré, sont les sites de Bellevue, Augan (56) (Hinguant et al. 1997) au sud, et de Lamballe (22) au Nord (Cherel 2010b et c).

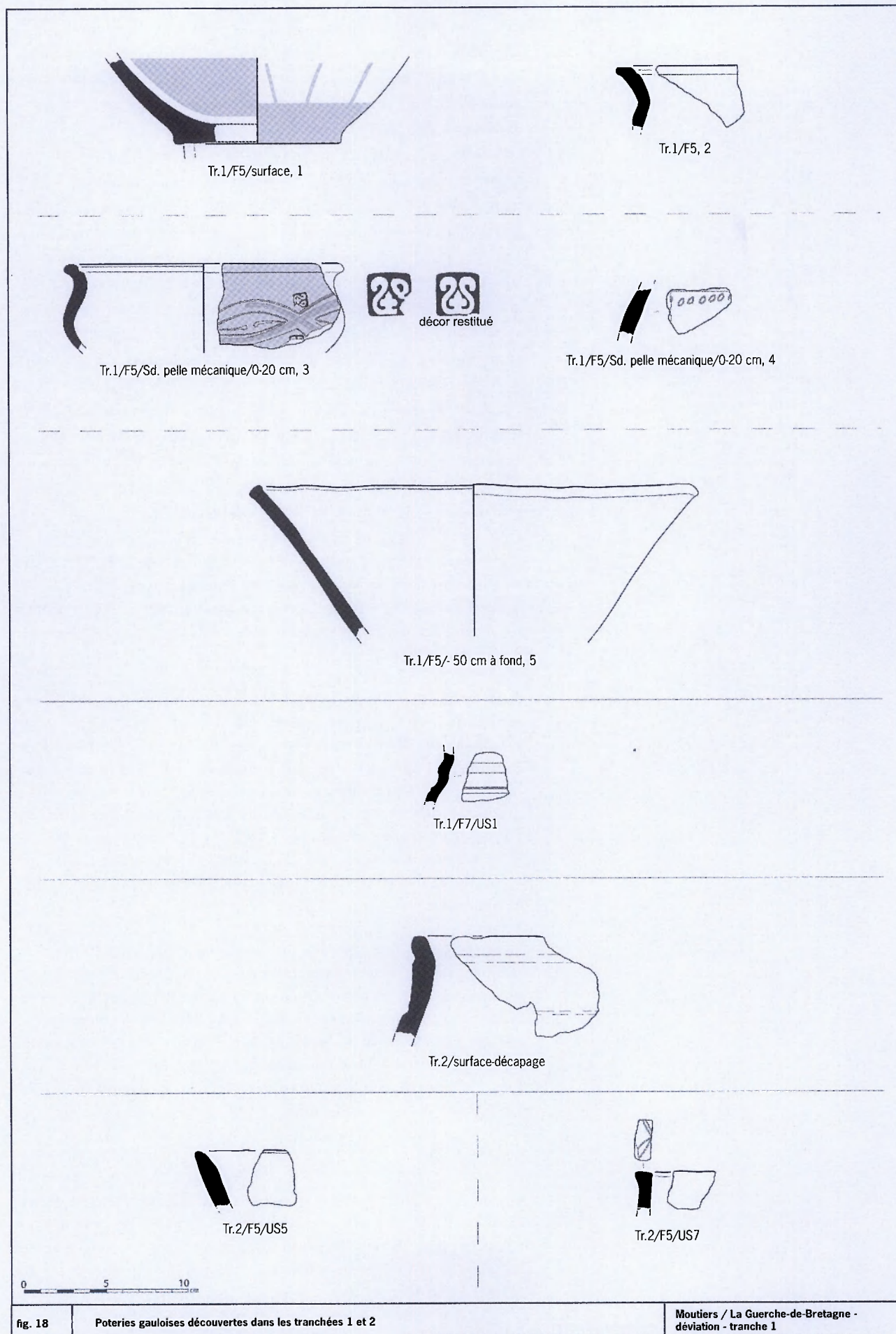
Au fond de ce fossé fut mis au jour un vase ouvert à profil simple tronconique, altéré sur ses faces brunes (figure 18, n°5). Sa pâte « sableuse » de couleur « brique » à brune contient de nombreux éléments de quartz calibrés. Il arbore une forme bien connue des contextes régionaux des débuts du 2nd âge du Fer. A titre indicatif, on peut mentionner l'exemplaire de Vitré (35), Boulevard de Laval (Cherel 2010a) daté de la transition LTA/LTM (1^{ère} moitié du III^e siècle av. J.-C.), mis au jour dans la tranchée de fondation d'un bâtiment. Signalons également les récipients de La Tène ancienne et de la transition LTA/LTM de Rennes (35), Rue d'Antrain/rue des Tanneurs (Pouille 2004).

Dans le comblement supérieur de ce fossé, entre 0 et 20 cm de profondeur, la découverte d'une écuelle à profil en esse décorée d'une ornementation incisée de style libre reste exceptionnelle (figure 18, n°3 – photo ci-contre). Celle-ci se développe sur sa panse lustrée et associe plusieurs techniques décoratives inspirées de la toreutique : l'estampage, l'emboutissage et l'incision. Bien qu'incomplète, elle se compose de motifs curvilignes végétaux, probablement de grandes esses ou entrelacs délimités par des incisions. L'espace ainsi circonscrit est partiellement embouti créant un effet de perspective ou relief au décor rendu ainsi vivant. Ces grandes esses s'enchevêtrent méthodiquement et délimitent ainsi des zones comblées par des motifs incisés horizontaux en forme de virgule, renforçant la vigueur du mouvement suggéré. A leur intersection, les entrelacs sont ponctués de motifs estampés qui se font face de part et d'autre du décor principal. Cette dualité est renforcée par le motif estampé lui-même : deux esses affrontées qui évoquent de surcroît le thème abordé par l'ornementation principale. La lisibilité du motif estampé n'est pas aisée car il a été en partie écrasé lors de son application dans la pâte. Dans la partie supérieure du registre décoré, le poinçon a été appliqué de manière à ce que les esses s'affrontent horizontalement, tandis qu'il semblerait que dans sa partie inférieure, les esses s'affrontent verticalement. Malheureusement, le vase est fragmenté à cet endroit et il n'est pas possible de l'affirmer.

Si les décors estampés sont relativement courants dans les contextes de Bretagne occidentale et ce, depuis le Ve siècle jusqu'au tout début du II^e siècle av. J.-C., les riches ornementations tardives



Cliché 9 : Fragment d'écuelle à profil en esse décorée d'une ornementation incisée et estampillée provenant du comblement supérieur du fossé 1.5. © Hervé Paitier



associant décor incisé d'inspiration végétale et motifs estampés sont plus rares et circonscrites dans le temps. En Bretagne orientale, avec l'essor des opérations d'archéologie préventive ces dernières années, les découvertes de vases estampés se sont multipliées sans atteindre les proportions connues plus à l'ouest. En effet, les implantations humaines de La Tène ancienne et du début de La Tène moyenne sont longtemps restées mal appréhendées dans la région de Rennes. Les fouilles récentes de Betton, Vitré, Chateaugiron ou Corps-Nuds viennent y pallier en partie mais les corpus des décors estampés sont encore limités, de l'ordre de quelques tessons à quelques vases par site considéré. Quant aux décors de style libre, ils sont encore plus rares : à titre d'exemple, l'habitat de Vitré n'a livré qu'un tesson décoré de ce type. C'est sans oublier le grand vase complet remarquablement orné mis au jour sur l'établissement rural de Retiers (35) (Le Goff et Maguer 1997) et daté de la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne. Il semble d'ailleurs qu'il marque le début de l'occupation du site. La morphologie de l'écuille de La Guerche corrélée à son ornementation nous laisse supposer qu'elle pourrait lui être contemporaine. Sa datation entre l'extrême fin du IV^e siècle et le milieu du III^e siècle av. J.-C. est en effet envisageable.

Cette écuille était associée à un fragment de panse décoré d'impressions légèrement triangulaires (**figure 18, n°4**). Des traces de suie sont bien visibles sur sa paroi externe. Ce type d'ornementation est fréquent dans les contextes locaux des débuts du second âge du Fer, depuis La Tène ancienne jusqu'au début de La Tène moyenne.

A la surface de ce fossé, le fond d'un récipient tourné a été exhumé (**figure 18, n°1**). Soigneusement lustré sur sa surface interne, une ornementation de traits lustrés espacés décore sa face externe. Elle est soulignée dans sa partie inférieure par une bande lustrée, à la base du fond. Or, ce type de récipient tourné corrélé à cette ornementation sont courants dans les contextes de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale dans l'Ouest, entre le II^e et le début du I^{er} siècle av. J.-C. Ce fond était associé à un second fond de facture assez fruste évoquant les productions plus anciennes du site.

Enfin, on peut également évoquer le rebord très éversé d'un récipient ouvert pour lequel l'indication de sa profondeur n'est pas mentionnée (**figure 18, n°2**). Malgré l'altération importante de ses surfaces brun foncé, il dispose d'une cannelure labiale ou ressaut interne peu prononcé. A Bais, ce type de rebord se rencontre dans les contextes de La Tène moyenne et n'existe plus au I^{er} siècle av. J.-C. On les trouve couramment à la fin de La Tène moyenne voire au tout début de La Tène finale.

Fait 7 : le four

On recense seulement 2 tessons gaulois respectivement répartis dans les US 1 et 2 du comblement de ce four. Un fragment de panse (**figure 18**) est décoré d'un cordon large souligné par une large cannelure large elle-même rehaussée d'une fine cannelure. Ses surfaces gris foncées sont altérées et contrastent avec sa pâte de

couleur grise-orangée. Des traces de suie sont conservées sur sa paroi externe. Ce type d'ornementation est récurrent sur les vases fermés de taille moyenne à haute du milieu de La Tène moyenne et du début de La Tène finale de l'est de la région de Rennes, entre le II^e siècle av. J.-C. et le tout début du I^{er} siècle av. J.-C.

Il est possible que des éléments de plaques de cuisson ou de sole aient été rejetés dans le comblement supérieur du fossé 5 au cours de sa phase ultime d'abandon.

Contact Faits 5 et 7

Au contact du four et du fossé, le rebord droit d'une plaque de cuisson et 2 tessons gaulois ont été prélevés. L'unique tesson de panse graphité du site provient de cette structure.

Tranchée 2

Fait 3 : une fosse

Cette fosse ne contenait que 2 tessons modelés de facture protohistorique, associés à une tige en fer pesant 7 grammes. Elle mesure 4,2 cm de long pour une épaisseur de 0,6 cm et sa largeur varie de 0,8 à 1,2 cm.

Fait 5 : la poursuite du fossé d'enceinte

Le fossé d'enceinte n°5 localisé dans la tranchée précédente se poursuit dans la tranchée 2. Au fond de ce fossé (US 7), un rebord décoré de traits obliques incisés a été ramassé (**figure 18**). Sa face extérieure orangée contraste avec sa pâte et sa face interne de couleur brun foncé à noirâtre, signe qu'il a probablement subi les effets d'une chauffe prolongée. Dans la région de Rennes, ce type de décor se rencontre fréquemment dans les contextes de La Tène ancienne et du tout début de La Tène moyenne, au niveau de l'épaulement des vases et plus rarement au sommet de leur lèvre. C'est par exemple le cas à Vitré Boulevard de Laval (Cherel 2010a) dans les ensembles de la fin de La Tène ancienne et de la transition LTA/LTM, ou encore à Rennes, Vieuxville-Beaurade (Leroux et al. 1998) et Rue d'Antrain/rue des Tanneurs (Pouille 2004).

Dans le comblement inférieur de ce fossé (US 5), un rebord très altéré de couleur brune-orangée a été exhumé (**figure 18**). La matrice de sa pâte est très fine et des oxydes métalliques sont visibles. Avec sa lèvre effilée, on peut supposer qu'il s'agit d'une forme à profil simple tronconique ou arrondi, assez proche de celle dégagée au fond du fossé n°5 de la tranchée 1 appartenant probablement à la même enceinte.

Fait 9 : le fond d'une fosse moderne

Cette structure a fourni une scorie pesant 158 grammes. Il s'agit probablement d'une scorie liée à la réduction de minerai et non d'un déchet de forge (ou bien alors forge d'épuration ?), sans certitude toutefois en l'absence d'un examen effectué par un spécialiste.

Fait 10 : une fosse/TP

A proximité du grand fossé, un ramassage effectué en surface de cette fosse/TP a permis de mettre au jour 3 tessons

protohistoriques. L'un d'eux est de facture similaire à celle de l'écuelle décorée découverte dans le fossé n°5 de la tranchée n°1.

Conclusion

Ce site revêt un caractère particulier à plus d'un titre. D'une part, son occupation est ancienne et remonte au moins à la fin de La Tène ancienne ou à la transition LTA/LTM. Du matériel récupéré en surface de site, plus rarement dans le comblement des structures indique que ce secteur était encore occupé à la fin de La Tène moyenne voire au tout début de La Tène finale. Or, la fouille d'établissement ruraux anciens dans la région de Rennes n'est pas si courante, comparativement aux établissements de la fin de du second âge du Fer, très bien représentés. On peut par exemple mentionner l'habitat groupé de Vitré, Bd de Laval (Hamon 2010) ou encore le réseau fossoyé de Betton (35), Pluvignon (Blanchet, dir. 2007). A Rennes, les sites fossoyés de Vieuxville-Beaurade et de la Rue d'Antrain/rue des Tanneurs ont livré du matériel ancien. Enfin, les sites à enclos bien ancrés dans la Tène moyenne sont de mieux en mieux perçus dans la région de Rennes, tel celui de Corps-Nuds (35), Le petit Chambière ou encore Les Jeusseries à Retiers (35) (Le Goff et Maguer 1997).

Par ailleurs, une céramique fine à décor incisé de style libre présente un caractère inédit. Si ce type d'ornementation se rencontre régulièrement en Bretagne occidentale, les découvertes sont plus rares en Bretagne orientale. Ces dernières années, les nombreuses opérations d'archéologie préventive menées dans la région de Rennes ont toutefois permis d'accroître considérablement le corpus des décors estampés existant, et il n'est pas rare que les sites anciennement occupés présentent plusieurs vases estampés comme c'est le cas à Vitré. Dans le secteur, n'oublions pas que l'établissement de Retiers (Le Goff et Maguer 1997) a fourni une grande forme exceptionnelle à décor incisé de style libre, à placer à la transition LTA/LTM.

Enfin, la présence d'une scorie suggère l'existence d'une activité probable de réduction, sans certitude toutefois. Un objet en fer a également été ramassé.

2.3.2 le mobilier céramique historique (F. Labaune-Jean)

Méthodes de travail

La section abordée au niveau des communes du Moustier-La Guerche-de-Bretagne (35), en Février 2011, dans le cadre de la déviation RD 78 et RD 178 a livré du mobilier dans plusieurs tranchées.

Ce dernier se compose de :

- 36 tessons de récipients en céramiques (hors protohistoire)
- 36 fragments de terre cuite (tuiles et torchis)
- 1 objet en fer (clou ?)
- 7 scories métalliques
- 1 pièce lithique (silex)

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte. L'ensemble du mobilier lavé avant étude a fait l'objet d'un inventaire systématique par contexte et type de

mobilier, de dessins pour les éléments les plus caractéristiques et d'une étude plus ou développée suivant les informations apportées.

Catalogue par contexte de découverte

Tranchée 2

Fait 4

Les tessons découverts en surface de ce fait correspondent à un éclat d'anse et 1 bord de vase à lèvre en bandeau et pâte claire, sans doute à rattacher aux productions des ateliers médiévaux de Chartres-de-Bretagne (35). Ce type de profil de lèvre se rencontre à partir du X^e siècle. (figure 19)

Tranchée 5

Décapage

A 1 mètre au nord de la structure 5-14, le décapage a livré 1 tesson à pâte claire riche en quartz, caractéristique des productions à partir de la période médiévale (X-XI^e siècles à plus). Le fragment correspond à un bord dont la lèvre en bandeau est conservée de manière incomplète. S'y ajoutent deux fragments de terre cuite architecturale (remplissage d'éléments antiques).

Fait 6

1 fragment de tuile plate antique insuffisant

Fait 7

1 scorie métallique (16 gr.)

Fait 10 (sd 3)

Le lot recueilli ici comprend 1 tesson de facture médiévale, 3 morceaux de terre cuite (tuile ?) et 1 grosse scorie métallique (1036 gr.). le profil de la lèvre en collerette à méplat interne concave évoque celles des pots à lèvres en bandeau. Cependant, l'aspect pas encore abouti (sans sens péjoratif !) du profil nous permet de proposer une datation à placer de préférence plutôt au cours de la période carolingienne.

Fait 16

Cette structure a permis de mettre au jour deux tessons dont la pâte similaire correspond à un même individu. Réalisé dans une pâte rosée, riche en quartz et mica, à surface brun foncé, le récipient est illustré par un morceau de fond plat et un autre de bord à lèvre courte aplatie. Par la pâte et le profil de la forme, ainsi que sa petite taille, ce récipient est à rattacher à la période mérovingienne, VII^e - VIII^e siècles. (figure 19)

Fait 17 (us 1)

Lot insuffisant composé uniquement de fragments de terre cuite – torchis et tuiles)

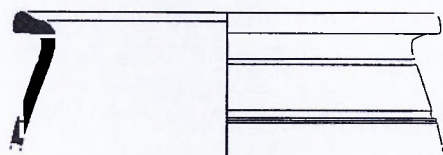
Tranchée 6

Fait 3

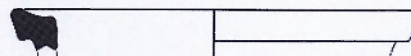
1 tesson isolé de datation indéterminée (haut Moyen Âge ?)

Fait 5

Cette structure comprend 1 tesson en céramique commune sombre, dont la pâte correspond visuellement soit à une production antique soit à un récipient du début du haut Moyen Âge.



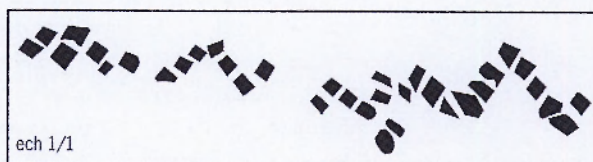
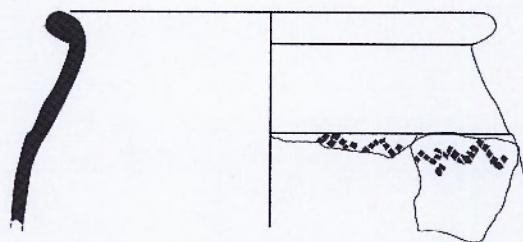
Tr. 6 F10 sd1 us1



Tr. 2 F4 surf.

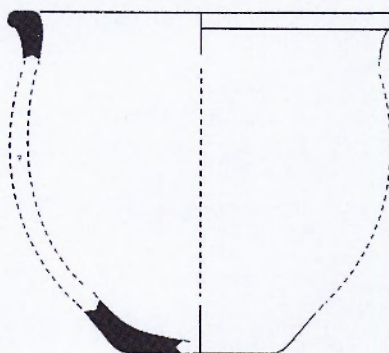


Tr. 5 F10

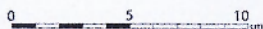


ech 1/1

Tr. 6 F10 sd1 us1



Tr. 5 F16



Au niveau de l'Us 2, les deux éclats de récipients ne permettent pas de préciser plus cette première fourchette (aspect plutôt antique).

Fait 6

Mobilier insuffisant : 1 morceau de terre cuite.

Fait 10

Le sondage 1 us 1 a livré 17 tessons de céramique. Ces derniers appartiennent à 2 individus différents, conservés sur une section de leur partie haute. Le premier possède une pâte de teinte gris bleutée, bien cuite. Il se compose d'une panse ovoïde (?) soulignée sur l'épaule par un décor à base de lignes horizontales, incisées et espacées. Après un court col courbe, le bord est défini par une lèvre éversée à l'horizontale, dont le pan supérieur est doté d'une cannelure, certainement destinée à caler un couvercle pour un usage culinaire ou de stockage de ce récipient. Le second individu cuit en mode oxydant possède une lèvre courte éversée et un haut de panse ovoïde, ornée d'une bande horizontale décorée à la molette. Cette dernière présente des impressions de forme losangique, disposées en lignes formant un motif de chevron. Ces récipients semblent découler directement des productions antiques, tout au moins pour le premier vase. Il faut certainement envisager une datation de ce mobilier à placer entre les VI^e et VIII^e siècles. (figure 19)

Fait 18

Mobilier insuffisant (fer et terre cuite)

Fait 29

Le tesson découvert ici associé à un morceau de tuile à rebord antique possède une pâte à rattacher aux productions alto-médiévales. Quand les profils sont conservés, il s'agit le plus souvent de formes en usage aux VII^e - VIII^e siècles.

Tranchée 8

Fait 5

Lot hétérogène : 1 tesson d'assiette en faïence de Nevers, 1 tesson indéterminé (protohistoire possible) et 1 morceau de terre cuite.

Fait 7

Mobilier insuffisant : 1 terre cuite.

Fait 9

1 tesson insuffisant à rattacher par la pâte aux productions en usage à partir de la période carolingienne.

Fait 10

Mobilier insuffisant : 1 éclat de panse de récipient indéterminé (protohistoire ??)

Tranchée 10

Fait 8

Les fragments de torchis sont associés à un morceau de panse de récipient à rattacher par la pâte à des productions de la fin du haut Moyen Âge ou du début de la période médiévale.

Tranchée 14

Fait 8 us 1

1 silex

Tranchée 15

Décapage

A proximité de la structure 15-22, 2 fragments de tuile à rebord antique ont été mis au jour.

Fait 11

Mobilier insuffisant : 1 morceau de terre cuite

Fait 16

Mobilier insuffisant : 1 scorie métallique (821 gr.)

Fait 20

1 tesson fortement corrodé de sigillée (Gaule du Centre vraisemblable) ne permettant pas de préciser la datation (II^e siècle de notre ère possible).

Fait 24

Le lot découvert ici comprend des morceaux de terre cuite, 3 scories métalliques et 2 tessons de céramique. Le premier est de facture antique (commune sombre tournée) alors que le second possède une pâte vraisemblablement à rapprocher des productions locales du haut Moyen Âge.

Fait 25

Mobilier insuffisant : 1 scorie métallique et 2 éclats de terre cuite.

Fait 28

Mobilier insuffisant : 1 terre cuite.

Fait 33

Mobilier insuffisant : 1 fragment de tuile à rebord antique

Tranchée 17

Fait 2

Mobilier insuffisant : 2 fragments de tuile à rebord antique.

Prospection

Les tessons recueillis en prospection se composent de 3 fragments de récipients en céramique de type rose-bleue dont un bord, dérivée des lèvres en bandeau d'époque médiévale, permettant de proposer une datation du mobilier de la fin du XIV^e siècle.

Archivage du mobilier

La totalité du mobilier est conditionnée par matériaux, par tranchée et par structure dans un total de 2 cagettes normalisées selon la classification suivante :

- **Caisse 1** : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21020). Tranchées 2 à 17
- **Caisse 2** : mobilier céramique terre cuite (caisse Allibert réf. 21020). Toutes tranchées.

II.3.3 Des indices d'une activité de forge

La découverte de 8 scories suggère l'existence d'une activité de métallurgie du fer. Ces scories proviennent des tranchées 5, 6 (parcelle AM 6) et 15 (parcelle AK 6). Dans un seul cas, des scories ont été trouvées en association avec de la céramique du haut Moyen-âge (St. 5.10 / 6.10).

Les scories ont été confiées à Cécile Le Carlier (CNRS) pour étude. Cette étude n'a pas pu être jointe à ce présent rapport mais sera communiqué au SRA dès que possible.

3. CONCLUSION

Deux occupations ont été découvertes sur l'emprise du diagnostic archéologique. La première, située à l'extrémité orientale de l'emprise, sur la commune de Moutiers, a livré des structures d'habitats délimitées par un fossé d'enclos. Le site se développe principalement hors emprise, vers le Sud et l'Est. Le matériel céramique recueilli dans ses structures permet de dater l'occupation du site depuis la fin de la Tène ancienne jusqu'au début de la Tène finale, avec une occupation principale au cours de la Tène moyenne.

Ce site revêt un caractère particulier à plus d'un titre. La découverte d'une écuelle à profil en esse associant plusieurs techniques décoratives (l'estampage, l'emboutissage et l'incision de style libre) reste exceptionnelle dans cette partie de la Bretagne. De plus, la fouille d'établissement ruraux de cette période dans la région de Rennes n'est pas si courante, si on le compare aux établissements de la fin de du second âge du Fer, bien mieux représentés.

La deuxième occupation mise au jour, situé à 700 m de la première, sur la commune de la Guerche-de-Bretagne, a livré partiellement deux bâtiments sur poteaux porteurs ceinturés par un enclos quadrangulaire d'environ 2000 m², lequel avait déjà été reconnu en amont de l'opération par photographie aérienne. Les rares éléments céramiques découverts dans les structures indiquent une datation au haut Moyen Âge.

Toutefois, de rares éléments antiques, ainsi que médiévaux, découverts au cœur de l'enclos mais s'étalant également vers l'Ouest, indiquent une occupation s'étendant sur plus d'un demi millénaire, laquelle reste à définir précisément.

4. BIBLIOGRAPHIE

Relevé cadastral napoléonien de la commune de Moutiers, section D des Chesnonnières, 2^e feuille, 1827.

Relevé cadastral napoléonien de la commune de La Guerche-de-Bretagne, section A2 de Saint-Aignan, 2^{ème} feuille, 1827.

Carte archéologique des communes de La Guerche-de-Bretagne et de Moutiers, 2011, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule carte Archéologique, Rennes.

Leroux, 1989 – 1992

LEROUX (G.) – *Rapports de prospection inventaire dans le bassin oriental de la Vilaine et ses marges (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Mayenne)*, Services régionaux de l'archéologie de Bretagne et des Pays de la Loire.

Blanchet, 2007

BLANCHET (S.), dir. – *Betton, « Pluvignon » (Ille-et-Vilaine - Bretagne), vol. 2-De l'âge du Fer au Haut Moyen Age*. Rapport final de fouille, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, février 2007.

Cherel 2010a

CHEREL (A.-F.). – «Présentation du mobilier protohistorique ». In : HAMON (A.-L.), dir. *Vitré, Ille-et-Vilaine, Boulevard de Laval. La ferme laténienne de La grande Haie*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mai 2010.

Cherel 2010b

CHEREL (A.-F.). – «Présentation du mobilier protohistorique ». In : BLANCHET (S.), dir. *Lamballe, Côtes d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mars 2010.

Cherel 2010c

CHEREL (A.-F.). – «Présentation du mobilier protohistorique ». In : MENTELE (S.), dir. *Lamballe, Côtes d'Armor, ZAC de la Tourelle. La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux II^e et I^{er} s. av. J.-C.* Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, avril 2010.

Hamon 2010

HAMON (A.-L.), dir. *Vitré, Ille-et-Vilaine, Boulevard de Laval. La ferme laténienne de La grande Haie*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mai 2010.

Hinguant et al. 1997

HINGUANT (S.), LE GOFF (E.), JEAN (S.), MARGUERIE (D.). – « Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan). Un établissement rural en limite de deux influences armoricaines ». *R.A.O.*, 14, 1997, p. 57-80.

Le Goff et Maguer 1997

LE GOFF (E.), avec la collaboration de MAGUER (P.). – *Retiers, Les Jeusseries. (35). Une ferme gauloise sur le tracé de la R.D. 41*. D.F.S de sauvetage urgent, S.R.A. Bretagne, Rennes, 1997.

Leroux et al. 1998

LE ROUX (G.), LE BOULANGER (F.), BLANCHET (S.). – « Les occupations anciennes des rives de la Vilaine à Vieuxville-Beaurade (Rennes, Ille-et-Vilaine), de la Préhistoire à la fin du Moyen-Age ». *R.A.O.*, 15, 1998, p. 173-199.

Pouille 2004

POUILLE (D.). – *Rennes, « Rue d'Antrain/rue des Tanneurs » (Ille-et-Vilaine), avril 2004*. Rapport de diagnostic, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2004.

Meuret, 1991

MEURET (J.-C.) – *Forêt de La Guerche, Ligne Anne, Rannée (Ille-et-Vilaine)*, 1991. Rapport intermédiaire de fouille programmée bi-annuelle, Rennes, SRA Bretagne.

Meuret, 1992

MEURET (J.-C.) – *Forêt de La Guerche, Ligne Anne, Rannée (Ille-et-Vilaine)*, 1992. Rapport de fin de fouille programmée bi-annuelle, Rennes, SRA Bretagne.

Meuret, 2006

MEURET (J.-C.) – *La montagne, Visseiche (Ille-et-Vilaine)* (rapport de fouille programmée annuelle), Rennes, SRA Bretagne, 61 p. et 127 fig.

Le Moing, 1990

LE MOING (J.-Y.) – *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, 1990, Coop Breizh, 480 p.

3. Inventaire technique

Inventaire des clichés numériques présentés

Cliché 1 : Vue d'ensemble de l'angle du fossé d'enclos gaulois. © Stéphane Bourne

Cliché 2 : Vue de la coupe du fossé d'enclos 2.5 2.5ensemble de l'angle du fossé d'enclos gaulois. © Stéphane Bourne

Cliché 3 : Vue zénithale du four 1.7. © Stéphane Bourne

Cliché 4 : Vue de la coupe du fossé d'enclos 5.17. © Stéphane Bourne

Cliché 5 : Vue de la coupe de la structure 5.6. © Stéphane Bourne

Cliché 6 : Vue de la coupe des structures 14.7 et 14.8. © Stéphane Bourne

Cliché 7 : Vue de la structure 15.33. © Stéphane Bourne

Cliché 8 : Fragment de plaques de cuisson perforé provenant du comblement supérieur du fossé d'enclos 1.5.
© Hervé Paitier

Cliché 9 : Fragment d'écuelle à profil en esse décorée d'une ornementation incisée et estampillée provenant
du comblement supérieur du fossé 1.5. © Hervé Paitier

Cliché 10 : Fragment de panse décoré d'impressions légèrement triangulaires provenant du comblement
supérieur du fossé 1.5. © Hervé Paitier

Inventaire des illustrations informatisées

Figure 1 : localisation de la Guerche-de-Bretagne.

Figure 2 : localisation géographique de l'emprise du diagnostic sur la carte IGN au 25 000^e.

Figure 3 : extrait du cadastre sur lequel figure l'emplacement et l'emprise de l'opération.

Figure 4 : localisation des tranchées sur plan cadastral.

Figure 5 : localisation et relevés des structures 1.5 et 1.7.

Figure 6 : localisation et relevés de la structure 2.5.

Figure 7 : localisation et relevés des structures 1.2 - 1.4 - 1.6 - 1.9 - 1.11 - 1.12 - 1.15 - 1.18 - 1.19 et 1.21.

Figure 8 : localisation et relevés des structures 2.1 - 2.3 - 2.4 - 2.10 - 2.12 et 2.15.

Figure 9 : repositionnement des données de la photo aérienne après redressement sur le plan d'ensemble des tranchées 5 et 6.

Figure 10 : localisation et relevés des fossés des tranchées 5 et 6.

Figure 11 : localisation et relevés des fossés des tranchées 5 et 6.

Figure 12 : localisation et relevés des structures de l'ensemble 1.

Figure 13 : localisation et relevés des structures de l'ensemble 2.

Figure 14 : localisation et relevés des structures de l'ensemble 3.

Figure 15 : tranchées 10 - 11 - 13 - 14 et 15 - structures par groupes.

Figure 16 : localisation et relevés des structures des tranchées 10 et 14.

Figure 17 : localisation et relevés des structures de la tranchée 15.

Figure 18 : Poteries gauloises découvertes dans les tranchées 1 et 2.

Figure 19 : Poteries du haut Moyen Âge et du Moyen Âge découvertes dans les tranchées 2 - 5 et 6.

Figure 20 : localisation et relevé des tranchées 1 à 4.

Figure 21 : localisation et relevé des tranchées 5 et 6.

Figure 22 : localisation et relevé des tranchées 7 à 10.

Figure 23 : localisation et relevé des tranchées 11 à 14.

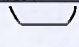
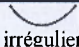
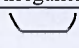
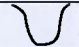

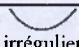
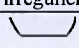
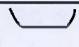
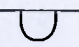
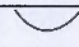
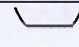
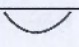
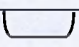
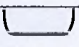
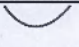

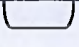
Figure 24 : localisation et relevé des tranchées 15 à 17.





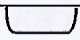
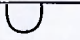
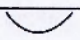
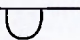

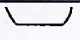
Inventaire du mobilier (A.-F. Cherel)

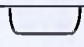
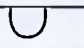

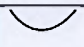
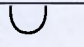
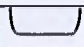
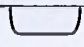

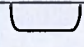
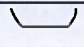
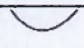

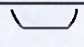
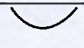
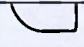
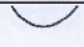
Tranchée	Fait	US	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Autre	Remarque	Datation	Dessin
1	5		12	1		1	24 frag PF (616 gr) dont une perforée et rubéfiée/2TC/1 frag os long	tessons peignés?	fin LTM?	X photo
1	5	surface	9		2	2			2nd âge du Fer	X
1	5	0 à 20 cm	2	1		2	1 TC (PF? 15 gr)		fin LTA/début LTM	X photo
1	5	20 à 50 cm	1				1 TC (5 gr)		Protohistoire	
1	5	50 cm à fond	5	1		1			1ère moitié 2nd âge du Fer	X
1	contact 5/7		2				1 bord droit de PF (87 gr/ 3,7 cm d'épaisseur)	1 tesson graphité	1ère moitié 2nd âge du Fer	
1	7	1	1			1		tourné?	Fin 2nd âge du Fer?	X
1	7	2	1					tourné?	Fin 2nd âge du Fer?	
1	22	surface	6					1 t idem F5 (20 à 50 cm)	2nd âge du Fer?	
2		surface/ décapage	4	1		1			2nd âge du Fer	X
2	2	surface	3					modelé	Protohistoire	
2	3		2					modelé	Protohistoire	
2	3	surface					1 tige en fer (L : 4,2cm; épaisseur : 0,6cm; l : 0,8 à 1,2cm; P : 7gr)		2nd âge du Fer?	
2	5	surface	2						Protohistoire	
2	5	20 cm	1				2 TC		Protohistoire	
2	5	5	1	1		1			LTA?	X
2	5	7	1	1		1			LTA?	X
2	9		1						Protohistoire	
2	9	surface					1 scorie (158 gr)		2nd âge du Fer?	
2	10	surface	3					1 t idem vase décor estampé	transition LTA/LTM?	
2	11		1						Protohistoire	
2	12	1	1						2nd âge du Fer?	
2	12	2	2						2nd âge du Fer?	
Total			61	6	2	10				




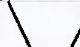



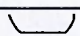

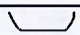


Inventaire du mobilier (F.Labaune-Jean)

Tr.	Fait	U.S.	proto	GR	HMA	médié	mod.	indét.	total	datation proposée	cag.	autre mobilier
2	4	surf.			2				2	à partir du Xe siècle	1	
5	6									antiquité	1	1 frag tuile plate
5	7									insuffisant	1	1 scorie métallique (16g)
5	10	3			1				1	carolingienne?	1	3 frag. TC (tuile?), 1 scorie métallique (1036gr)
5	16				2				2	haut Moyen Age	1	
5	17	1								insuffisant	1	1 frag torchis et 4 frag tuiles
5	décap					1			1	X-XIIe siècles	1	à 1m au nord de st 5-14
6	3							1	1	insuffisant	1	
6	5			1					1	antiquité ou HMA?	1	1 TC
6	5			2					2	antiquité ou HMA?	1	
6	6									insuffisant	1	1 TC
6	10	sd1 us1			17				17	haut Moyen Age	1	1 scorie (323 gr.)
6	18									insuffisant	1	3 TC, 1 tige fer (clou?)
6	29				1				1	mérovingienne	1	1 frag. tuile à rebord
5/6	8									insuffisant	2	7 TC (tuiles, briques)
5/6	12									insuffisant	2	58 TC (clayonnage)
8	5						1	1	2	hétérogène	1	1 TC
8	7									insuffisant	1	1 TC
8	9				1				1	carolingienne?	1	
8	10							1	1	insuffisant	1	
10	8				1				1	HMA ou médiévale?	1	4 frag torchis
14	8	1								insuffisant	1	1 silex
15	11									insuffisant	1	1 TC
15	16									insuffisant	1	1 scorie métallique (821 g)
15	20			1					1	IIe siècle ap. J.-C.	1	
15	24			1	1				2	hétérogène	1	6 TC, 3 scories (261g)
15	25									insuffisant	1	1 scorie (49g) et 2 éclats TC
15	28									insuffisant	1	1 TC (+1ch de bois)
15	33									insuffisant	1	1 tuile à rebord antique
15	décap									insuffisant	1	proche st15-22 2 frag tuiles à rebord
17	2									insuffisant	1	2 frag tuile rebord
Total			0	5	26	1	1	3	36			

2.1	TP	0,95	0,55 diam	0,06		manuel				4	
2.2	Fosse	0,9	Irrégulier				Céramique				
2.3	Fosse	0,9	1,4 x 1	0,24		manuel	Céramique clou			4	
2.4	TP	0,9	0,5 diam	0,07		manuel	céramique			4	
2.5	Fossé	0,9	2 large	1,3		Mécanique	Céramique TC			4	
2.6	Tache naturelle ?	0,9	4 min x 4 min								
2.7	Fosse ?	0,9	1,3 x 0,86	0,2		manuel					Tache naturelle hydromorphe ?
2.8	Fosse ?	0,9	Irrégulier								
2.9	Fosse ?	1	6 min x 3 min	0,2 à 0,3		manuel	Céramique scorie				
2.10	TP	0,95	0,4 diam	0,07		manuel	céramique			4	
2.11	Fosse ou TP	0,9	0,72 x 0,6				céramique				
2.12	Fosse ou TP	0,9	0,7 x 0,6	0,11		manuel	Céramique			4	
2.13	Fossé ou sablière ?	0,9	0,15 large								
2.14	TP	0,9	0,2 diam								
2.15	TP	0,95	0,34 diam	0,35		manuel				4	
3.1	Fossé	0,7	0,4 large	0,14		manuel					
3.2	Cave à pommier	0,7	1,3 x 1,3								
3.3	Drain	0,4	0,25 large				Tuyau plastique	Moderne			
4.1	Chemin creux	0,4	8 large	1,9		Mécanique	Béton bois	Moderne		6	Comblé vers 1970 lors de l'installation des abattoirs de la Guerche
4.2	Fossé	0,55	0,8 large								
4.3	Fossé	0,45	0,6 large								
4.4	Fossé / drain	0,45	0,2 large								
4.5	Fossé	0,55	0,6 large								
4.6	Fossé	0,35	0,4 large								
5.1	Fosse ?	0,55	Irrégulier								
5.2	Fossé	0,55	0,4 large	0,06		Manuel				10	
5.3	ANNULE										
5.4	Fosse	0,35	1,8 large	0,92		Mécanique				11	Niveau de pierres brûlées en fond de structure
5.5	Fossé	0,35	0,8 large	0,1		Manuel				10	
5.6	Fossé	0,4	2 large	0,8		Mécanique				12	
5.7	TP	0,35	0,5 diam	0,38		manuel	1 clou			10	
5.8	Cave à pommier	0,35	1,3 x 1,3								
5.9	TP	0,35	0,4 diam	0,28							1 pierre de calage (quartz)

5.10	Fossé	0,35	1 à 1,2 large	0,4		Méca- nique	Scorie		5.10 = 6.10		
5.11	Fosse ?	0,35	1,5 min x 0,5 min								
5.12	TP	0,4	0,4 diam								1 pierre de calage (schiste)
5.13	TP ou fosse	0,4	0,8 x 0,7								
5.14	Extrémité de fossé	0,4	0,5 large								
5.15	Fossé	0,5	1 large				TC				
5.16	Fossé	0,7	0,3 large				Céramique				
5.17	Fossé	0,7	1,5 large								
5.18	Fossé	0,7	0,8 large								
5.19	TP	0,7	0,35 diam								
5.20	TP	0,75	0,35 diam								
5.21	TP	0,75	0,4 diam								
5/6.1	Cave à pommier	0,35	1 x 0,8 min								
5/6.2	TP	0,35	0,4 diam								Pierres de calage (schiste)
5/6.3	Extrémité de fossé	0,35	0,4 large								
5/6.4	TP	0,35	0,4 diam								Pierres de calage (schiste)
5/6.5	TP	0,35	0,4 diam								
5/6.6	TP	0,35	0,45 diam								
5/6.7	TP	0,35	0,2 diam	0,1		manuel				12	Rejet de torchis et charbons de bois
5/6.8	TP ou fosse	0,35	0,6 diam	0,34 min						12	Rejet de torchis et charbons de bois – fond non atteint
5/6.9	TP	0,35	0,3 diam	0,2		Manuel				12	
5/6.0	TP	0,35	0,3 diam	0,18		Manuel				12	
5/6.11	TP ?	0,35	0,25 diam								
5/6.12	TP	0,35	0,3 Diam	0,4		Manuel				10	Rejet de torchis et charbons de bois
5/6.13	TP	0,35	0,32 diam	0,22		Manuel				10	
5/6.14	TP ou fosse	0,35	0,5 x 0,4	0,14		Manuel				10	
5/6.15	TP	0,35	0,25 diam								
5/6.16	TP	0,35	0,35 diam								1 pierre de calage (quartz)
5/6.17	TP	0,35	0,32 diam	0,26		Manuel				10	1 pierre de calage (schiste)
5/6.18	TP	0,35	0,24 diam	0,08		Manuel				10	
5/6.19	TP	0,35	0,3 diam	0,12		Manuel				10	
5/6.20	TP	0,35	0,7 x 0,6	0,22	Irrégulier	Manuel				10	

5/6.21	TP	0,35	0,36 x 0,28	0,2		Manuel				10	
5/6.22	TP	0,35	0,3 x 0,24	0,14		Manuel				10	
5/6.23	TP	0,35	0,3 diam								
6.1	Chablis	0,6	Irré- gulier								
6.2	Chablis	0,6	Irré- gulier								
6.3	Fossé	0,6	0,5 large	0,24		manuel				10	
6.4	Fossé	0,6	0,6 min large								
6.5	Fossés	0,4	4 large	0,5	irrégulier	Méca- nique				10	
6.6	fossé	0,35	0,6 large	0,1		manuel				10	
6.7	TP ou fosse	0,35	0,6 x 0,45								
6.8	Fosse	0,35	2 min x 1,4								
6.9	Cave à pommier	0,35	1,3 x 1,3								
6.10	Fossé	0,35	1,1 large	0,6		Méca- nique	Céramique scorie		6.10 = 5.10	13	
6.11	ANNULE										
6.12	TP	0,35	0,5 diam								
6.13	TP	0,35	0,36 diam	0,24		Manuel				11	Calage grés brûlé
6.14	TP	0,35	0,5 diam	0,2	irrégulier	Manuel				11	
6.15	TP	0,35	0,4 x 0,36	0,1		manuel				11	
6.16	TP	0,35	0,45 diam								Calage grés
6.17	TP	0,35	0,4 diam								Calage grés
6.18	TP	0,35	0,56 diam	0,3 min						11	Rejet torchis et CB – fond pas atteint (eau)
6.19	TP	0,35	0,4 diam	0,26		Manuel				11	
6.20	TP	0,35	0,35 diam								
6.21	TP	0,35	0,4 diam	0,34		Manuel				11	
6.22	TP	0,35	0,5 diam	0,12		Manuel				12	tapis de charbons de bois au fond de la structure
6.23	TP	0,35	0,3 diam	0,16		Manuel				12	
6.24	fosse	0,35	1,5 x 0,8						Coupe 6.25		Moderne ?
6.25	Fossé	0,35	1 large						Est coupé par 6.24		
6.26	TP	0,35	0,48 x 0,28	0,2		Manuel				12	Calage
6.27	TP	0,35	0,5 diam	0,44		Manuel				12	Calage quartz
6.28	TP	0,35	0,4 diam	0,22		Manuel			.	12	
6.29	Fossé	0,35	0,8 large	0,3		Manuel	Céramique tegulae		Coupe 6.35		Nombreuses pierres de grés
6.30	TP	0,35	0,4 x 0,34	0,16		Manuel				12	

13.7	Fossé	0,5	0,6 large							
14.1	Extrémité de fossé ?	0,7	1 large							
14.2	TP	0,7	0,64 x 0,58	0,12		Manuel			21	
14.3	Extrémité de fossé ?	0,65	0,3 large							
14.4	Fossé	0,6	0,4 large							
14.5	Fossé	0,6	0,5 large							
14.6	TP	0,6	0,6 diam	0,1		Manuel			21	
14.7	TP	0,5	0,45 diam	0,05		Manuel			21	
14.8	Fossé	0,5	0,9 large	0,4		Manuel	1 silex taillé		21	
14.9	fossé	0,4	1 large							
14.10	fossé	0,5	1,2 large							
14.11	fossé	0,4	0,7 large							
14.12	fossé	0,4	0,8 large							
14.13	fossé	0,4	0,8 large							
14.14	fossé	0,4	1 large							
14.15	fossé	0,4	2 large							
15.1	Fosse ou TP ?	0,6	0,8 diam							
15.2	Fossé	0,34	1,2 large	0,44		Manuel			24	
15.3	TP	0,6	0,28 diam	0,14		Manuel			21	
15.4	TP	0,6	0,38 x 0,3	0,08		Manuel			21	
15.5	Fosse ou TP	0,6	0,9 x 0,7							
15.6	Fossé ?	0,6	0,5 à 0,7 large							Coupe 15.8
15.7	TP	0,6	0,6 min x 0,54	0,36		Manuel			24	Est coupé par St. 15.8
15.8	Fossé	0,6	0,5 large	0,3		Manuel			24	Coupe St. 15.7 Est coupé par 15.6
15.9	TP	0,6	0,5 diam							
15.10	TP	0,6	0,4 diam	0,03		Manuel			21	
15.11	TP	0,6	0,9 x 0,6							
15.12	TP	0,6	0,4 diam	0,03		Manuel			21	
15.13	TP	0,6	0,44 x 0,36	0,11	Irrégulier	Manuel			21	
15.14	Fossé	0,6	0,8 large							Coupe St. 15.16
15.15	TP	0,6	0,56 x 0,46	0,14		Manuel			21	
15.16	Fossé	0,6	0,9 large							Est coupé par St. 15.14
15.17	TP ?	0,6	0,4 diam							
15.18	TP ?	0,6	0,4 diam							

Inventaire des minutes de terrain

N° de minute	Relevés des tranchées	Relevés des structures
1	Tr. 1 - 2	
2	Extension tr. 1	St. 1.5 - 1.7
3		St. 1.2 - 1.4 - 1.6 - 1.9 - 1.11 - 1.12 - 1.15 - 1.18 - 1.19 - 1.20
4		St. 2.1 - 2.3 - 2.4 - 2.5 - 2.10 - 2.12 - 2.15
5	Tr. 3	
6	Tr. 4	St. 4.1
7	Tr. 5	
8	Tr. 6	
9	Fenêtre entre les tranchées 5 et 6	
10		St. 5.2 - 5.5 - 5.7 - 5.9 - 6.3 - 6.5 - 6.6 - 5/6.12 - 5/6.13 - 5/6.14 - 5/6.17 - 5/6.18 - 5/6.19 - 5/6.20 - 5/6.21 - 5/6.22
11		St. 5.4 - 6.13 - 6.14 - 6.15 - 6.18 - 6.19 - 6.21 -
12		St. 5.6 - 6.22 - 6.23 - 6.26 - 6.27 - 6.28 - 6.30 - 6.31 - 6.32 - 6.35 - 6.37 - 6.41 - 5/6.7 - 5/6.8 - 5/6.9 - 5/6.10
13		St. 5.10 - 5.15 - 5.16 - 5.17 - 5.29 - 6.10 -
14		St. 5.17 - 5.18
15	Tr. 7 - 8	
16	Tr. 9	
17	Tr. 10	St. 10.1 - 10.3
18	Tr. 11	St. 10.8 - 10.11
19	Tr. 12 - 13	
20	Tr. 14	
21		St. 14.2 - 14.6 - 14.7 - 14.8 - 15.3 - 15.4 - 15.10 - 15.12 - 15.13 - 15.15 - 15.19 - 15.20 - 15.21 - 15.24 - 15.25 - 15.28 - 15.29 - 15.31 -
22	Tr. 15	
23	Extension tr. 10	
24		St. 15.2 - 15.7 - 15.8
25	Tr. 17	
26	Plan d'implantation des drains modernes	

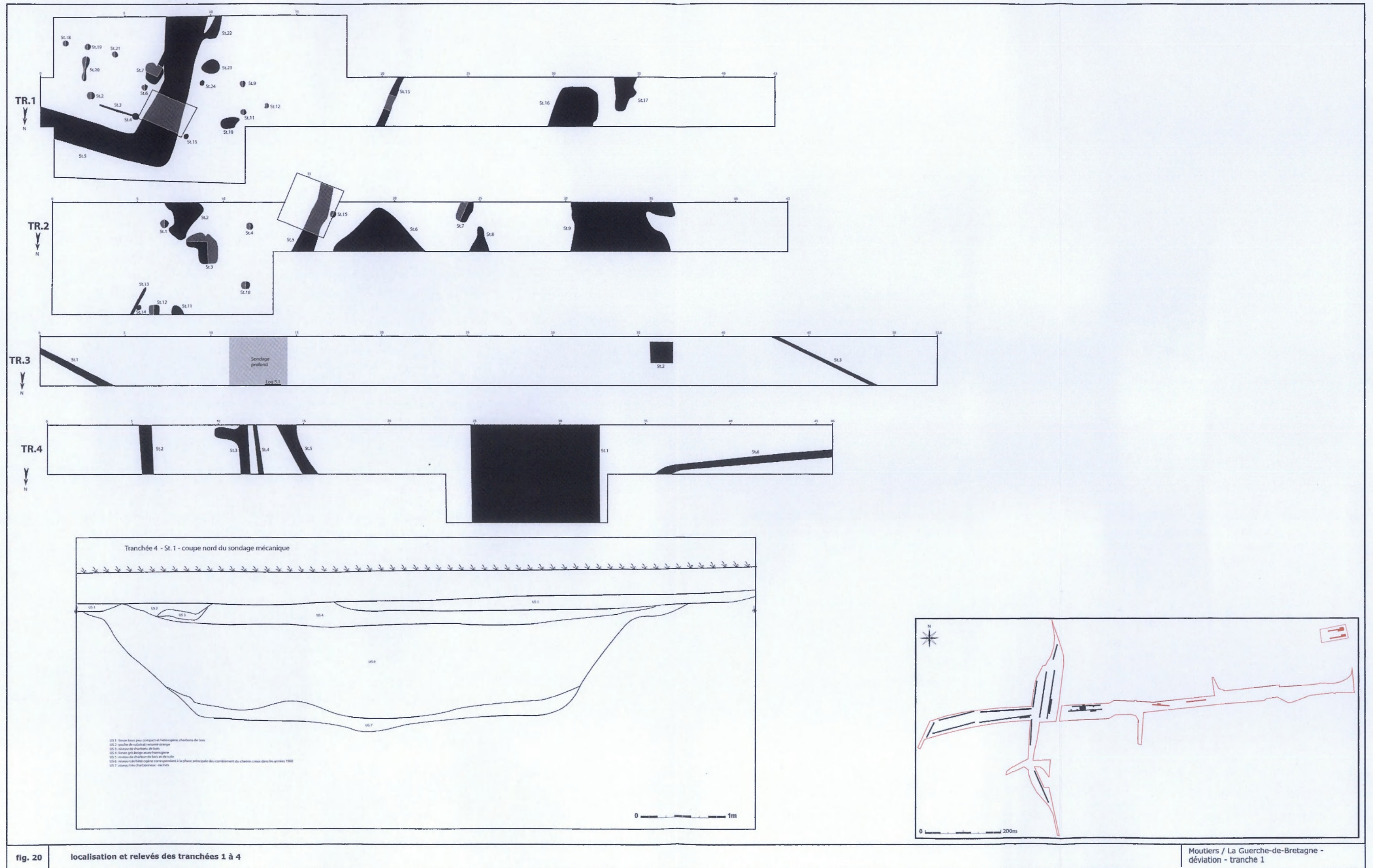


fig. 20 localisation et relevés des tranchées 1 à 4

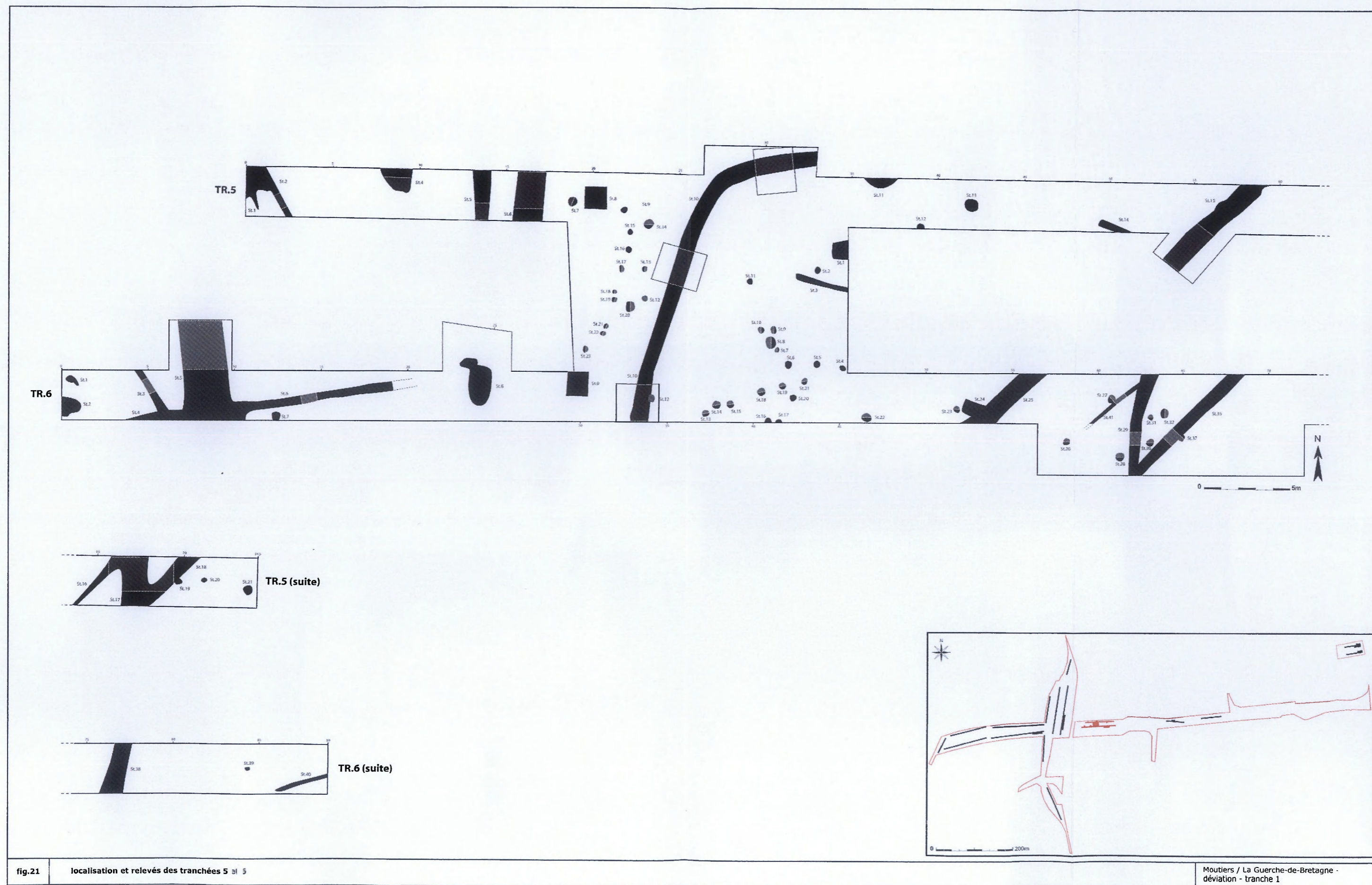


fig.21 localisation et relevés des tranchées 5 et 6

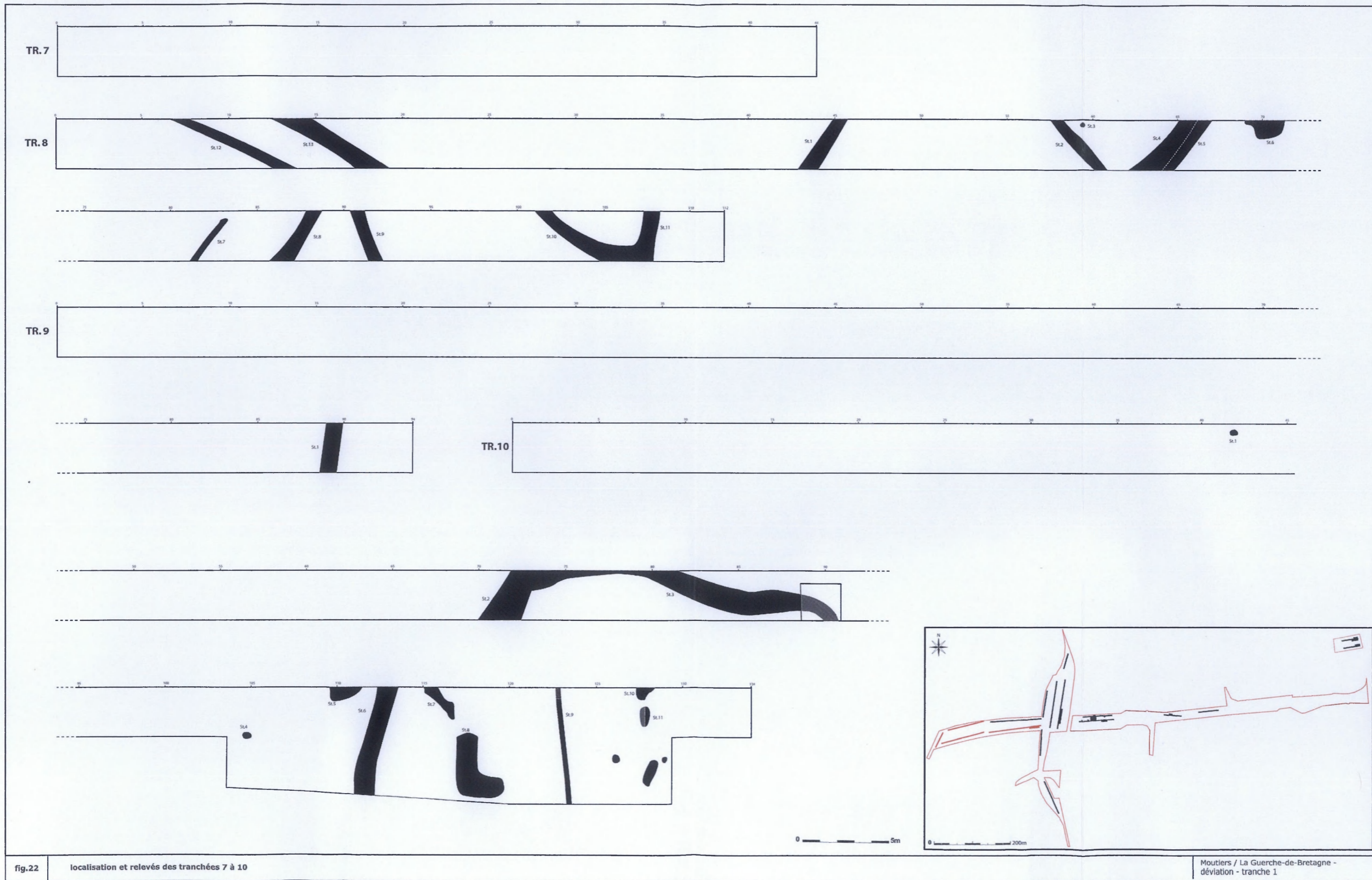


fig.22 localisation et relevés des tranchées 7 à 10

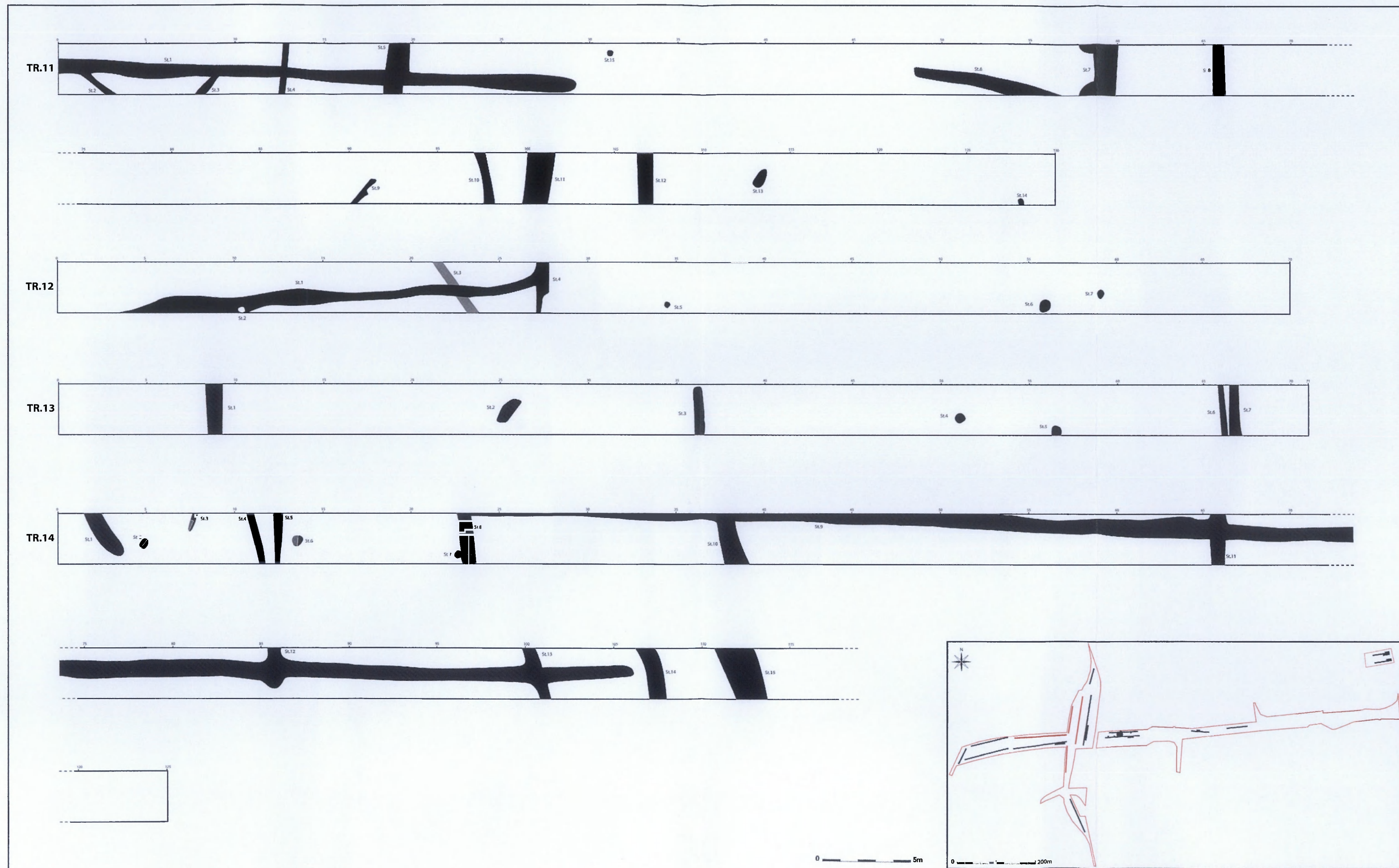


fig.23 localisation et relevés des tranchées 11 à 14

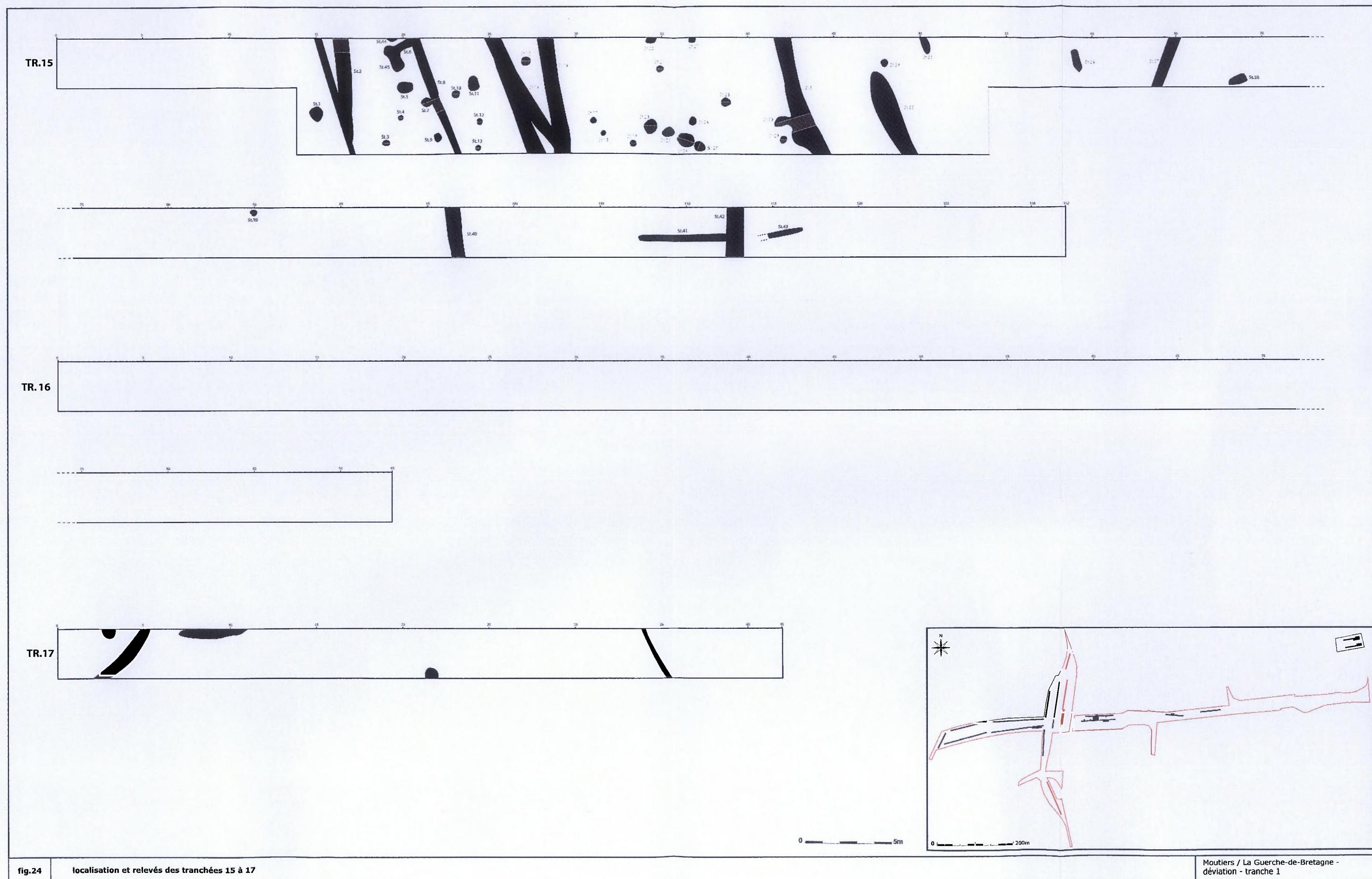


fig.24 localisation et relevés des tranchées 15 à 17

Chronologie
Tène moyenne,
haut Moyen Âge

Sujets et thèmes
Enclos, Bâtiments

Mobilier
Céramique

Des occupations de la Tène moyenne et du haut Moyen Âge

En raison du projet du contournement routier de la Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), le SRA a prescrit une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 49843 m², sur les communes de Moutiers et de la Guerche-de-Bretagne. Deux occupations distinctes ont été identifiées. La première, située à l'extrémité orientale de l'emprise, sur la commune de Moutiers, a livré des structures d'habitats délimitées par un fossé d'enclos, qui a livré de la céramique datée de la Tène moyenne. Le site n'a été appréhendé qu'en partie. Il se développe hors emprise, vers l'Est et le Sud. Le mobilier céramique, provenant principalement du fossé d'enclos, présente un intérêt particulier. En effet, la découverte d'une écuelle à profil en esse associant plusieurs techniques décoratives (l'estampage, l'emboutissage et l'incision de style libre) reste exceptionnelle dans cette partie de la Bretagne. De plus, la fouille d'établissement ruraux de cette période dans la région de Rennes n'est pas si courante, si on le compare aux établissements de la fin de du second âge du Fer, bien mieux représentés. La deuxième occupation mise au jour, située à 700 m de la première, est située sur la commune de la Guerche-de-Bretagne. Elle a livré partiellement deux bâtiments sur poteaux porteurs ceinturés par un enclos quadrangulaire d'environ 2000 m², lequel avait déjà été reconnu en amont de l'opération par photographie aérienne. Les rares éléments céramiques découverts dans les structures indiquent une datation au haut Moyen Âge, mais quelques éléments antiques attestent d'une occupation antérieure.